

Évaluations de début de quatrième 2025

Premiers résultats

Thomas Euzéby, Gwendoline Léourier, Vincent Paillet, Charles Philippe, Sandra Andreu, Anaïs Bret, François-Xavier Cannes, Marguerite Garnero, Charlotte Gill-Sotty, Marina Hick, Laurent Korchia, Aurélie Lacroix, Christophe Laskowski, Audrey Léger, Aïcha M'Bafoumou, Stéphanie Mas, Hélène de Monestrol, Thierry Rocher, Guillaume Rue, Élodie Vezon Persem

Série Études

Document de travail n° 2025-E14
Novembre 2025

Évaluations de début de quatrième 2025

Premiers résultats



Direction de l'évaluation, de la prospective et de la performance

61-65, rue Dutot
75732 Paris Cedex 15

Directrice de la publication
Magda Tomasini

Auteur(s)
Thomas Euzéby, Gwendoline Léourier, Vincent Paillet, Charles Philippe, Sandra Andreu, Anaïs Bret, François-Xavier Cannes, Marguerite Garnero, Charlotte Gill-Sotty, Marina Hick, Laurent Korchia, Aurélie Lacroix, Christophe Laskowski, Audrey Léger, Aïcha M'Bafoumou, Stéphanie Mas, Hélène de Monestrol, Thierry Rocher, Guillaume Rue, Élodie Vezon Persem

e-ISSN 2779-3532

SOMMAIRE



➤ 1. INTRODUCTION.....	8
1.1. Contexte de l'évaluation de début de quatrième	8
1.2. Nature et champ de l'évaluation	8
➤ 2. MÉTHODOLOGIE	9
2.1. Conception	9
2.2. Processus de construction	9
2.3. Modalités de passation.....	9
2.3.1 Test de fluence	10
2.3.2. Descriptif du contenu de la séquence de français	10
2.3.2.1. Descriptif général	10
2.3.2.2. Descriptif du test spécifique de compréhension de l'écrit	11
2.3.2.3. Descriptif du test spécifique de lexique.....	13
2.3.3. Descriptif du contenu de la séquence de mathématiques.....	14
2.3.3.1. Descriptif général	14
2.3.3.2. Descriptif du test spécifique de résolution de problèmes	15
2.3.3.3. Descriptif du test spécifique d'automatismes	15
2.3.4. L'accessibilité des évaluations	16
2.3.4.1. Méthodologie	16
2.3.4.2. Processus et principes retenus	16
2.3.4.3. Description	16
2.3.4.4. Communication.....	17
2.4. Le processus d'expérimentation.....	18
2.4.1. Échantillons concernés et domaines évalués en 2024	18
2.4.2. Échantillons concernés et domaines évalués en 2025	19
2.5. La comparabilité	21
2.6. La détermination des seuils	22
2.6.1. Méthodologie mise en œuvre	22
2.6.2. Données mobilisées et seuils validés	24
2.7. Restitution des résultats aux établissements	25
2.7.1. Restitutions globales	25

2.7.1.1. Restitution au niveau individuel	25
2.7.1.2. Restitution au niveau de la classe	27
2.7.2. Restitution des tests spécifiques	27
2.7.2.1. Test spécifique en compréhension de l'écrit.....	28
2.7.2.2. Test spécifique de lexique.....	31
2.7.2.3. Test spécifique d'automatismes.....	33
2.7.2.4. Test spécifique de résolution de problèmes	35

➤ 3. RÉSULTATS NATIONAUX EN QUATRIÈME 38

3.1. Participation	38
3.2. Méthodologie.....	39
3.2.1. Les résultats par discipline.....	39
3.2.2. Les résultats par domaines et tests spécifiques	40
3.2.3. Le champ.....	40
3.3. Résultats en français.....	41
3.3.1. Résultats d'ensemble	41
3.3.2. Résultats selon le secteur de scolarisation	43
3.3.3. Résultats selon le profil social du collège	46
3.3.4. Résultats selon le sexe.....	49
3.3.5. Résultats selon le retard scolaire	51
3.4. Résultats en mathématiques	53
3.4.1. Résultats d'ensemble	53
3.4.2. Résultats selon le secteur de scolarisation	55
3.4.3. Résultats selon le profil social du collège	57
3.4.4. Résultats selon le sexe.....	59
3.4.5. Résultats selon le retard scolaire	61
3.5. Résultats par domaines et tests spécifiques 2025	63
3.5.1. Résultats en français	63
3.5.2. Résultats en mathématiques	69
3.6. Résultats au test de fluence 2025	75

➤ 4. QUESTIONNAIRES..... 77

4.1. Questionnaire auprès des élèves.....	77
4.2. Questionnaires auprès des personnels de direction et des enseignants.....	78
4.2.1. Participation	78
4.2.2. Communication générale	78
4.2.3. Passation	80
4.2.4. Restitution des résultats des élèves	81

4.2.5. Épreuve non numérique de fluence.....	82
4.2.6. Exploitation pédagogique et bilan.....	82
➤ Annexe 1. Retranscription des supports en compréhension de l'écrit	84
➤ Annexe 2. Fiche de cotation pour le test de fluence	89
Références des publications de la DEPP	90

➤ 1. INTRODUCTION

Ce document présente la démarche mise en œuvre lors de l'évaluation de début de quatrième qui s'est tenue à la rentrée scolaire 2025. Il décrit la méthodologie retenue pour concevoir les outils d'évaluation et définir les seuils de réussite pour chaque domaine. Enfin, il présente les premiers résultats de l'édition 2025 de l'évaluation de début de quatrième en les mettant en regard, lorsque cela est possible, avec ceux observés en 2023 et 2024.

1.1. Contexte de l'évaluation de début de quatrième

En septembre 2025, les élèves entrant en quatrième ont passé une évaluation standardisée sur support numérique. Au total, près de 800 000 élèves ont ainsi été évalués dans près de 7 000 établissements du secteur public et du secteur privé sous contrat. Il s'agit de la **troisième édition de ce dispositif initié en 2023**.

1.2. Nature et champ de l'évaluation

L'objectif de ces évaluations est de permettre aux équipes pédagogiques de disposer d'un outil de diagnostic **standardisé** des compétences de chaque élève et ainsi d'accompagner le pilotage pédagogique dans les établissements.

Cet outil n'est pas exhaustif et est bien entendu complémentaire des analyses des enseignants (observation des élèves depuis la rentrée, Livret Scolaire Unique, continuité dans le cadre du travail en réseau collège/lycée, etc.). Les résultats visent un accompagnement au plus près des besoins de chaque élève et une approche globale de différenciation au sein de la classe.

Chaque élève est évalué dans **deux champs disciplinaires**, en français et en mathématiques. Les réponses aux questions ne nécessitent pas de rédaction. Les exercices proposés aux élèves se réfèrent aux domaines 1 et 4 du socle et tiennent compte des *Attendus de fin d'année de 5^e* et des *Repères annuels de progression pour le cycle 4* (BOEN n° 31 du 30-07-2020).

Les outils de cette évaluation ont été conçus par des groupes experts composés de professeurs du second degré mis en place par la DEPP avec le concours de l'Inspection générale de l'Éducation, du Sport et de la Recherche (IGÉSR).

L'ensemble du dispositif respecte la protection de l'usage des données informatiques. Les remontées nationales sont pseudonymisées. Les publications ultérieures ne concerneront que les données agrégées.

Les évaluations nationales offrent toutes les garanties de protection des données personnelles des élèves.

En préalable aux passations, des outils à destination des enseignants ont été publiés sur *Éduscol* avec notamment le contenu des tests spécifiques.

Éduscol : [Évaluation de début de quatrième](#)

À la rentrée 2025, une courte enquête a été adossée aux évaluations afin d'interroger les élèves sur leur perception de l'évaluation, leur confiance par rapport à l'année à venir et la participation orale en cours. Ces questions étaient cependant facultatives mais la participation du maximum d'élèves était indispensable pour recueillir des informations de qualité. Elles étaient administrées à la suite des questions de français et de mathématiques de l'évaluation de début de quatrième.

➤ 2. MÉTHODOLOGIE

2.1. Conception

Les exercices (ou items) constituant *l'évaluation de début de quatrième* sont conçus par des équipes de terrain composées de professeurs certifiés et agrégés, de conseillers pédagogiques, de formateurs d'Institut National Supérieur du Professorat et de l'Éducation (INSPÉ).

Ces équipes sont coordonnées par la DEPP en relation étroite avec l'IGÉSR.

2.2. Processus de construction

La DEPP accompagnée de l'IGÉSR définit le cadre d'évaluation. Les exercices proposés aux élèves se réfèrent aux domaines 1 et 4 du socle et tiennent compte des *Attendus de fin d'année de 5^e* et des *Repères annuels de progression pour le cycle 4 (Bulletin officiel n° 31 du 30-7-2020)* de français et de mathématiques.

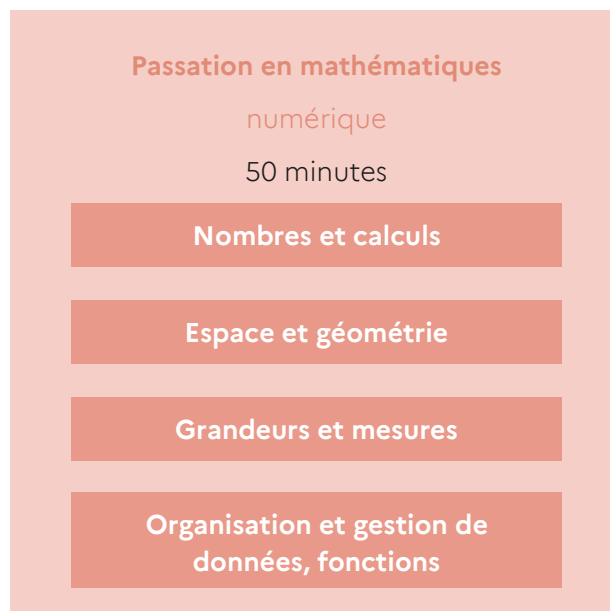
Les différents domaines à évaluer sont déterminés. Les exercices conçus sont ensuite examinés et amendés par les équipes de la DEPP et l'IGÉSR. Les exercices sont ainsi retravaillés jusqu'à validation définitive pour expérimentation.

2.3. Modalités de passation

Hormis l'épreuve de fluence, l'évaluation est réalisée sur **support numérique**.

Les réponses aux questions ne nécessitent pas de rédaction et aucun travail de correction n'est demandé aux enseignants. En effet, cette correction est effectuée automatiquement et en temps réel.

Les tableaux ci-dessous présentent les domaines sur lesquels portent l'évaluation :



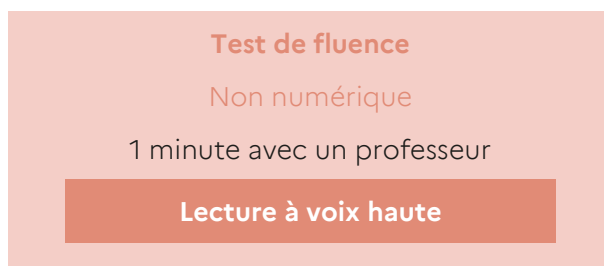
2.3.1 Test de fluence

Un test de *fluence* **non numérique** complète l'évaluation de français et permet de connaître la capacité des élèves à lire correctement un texte à voix haute. Cette compétence, travaillée dès le cycle 2, doit faire l'objet d'une attention particulière de la part des professeurs aux cycles 3 et 4.

La passation, individuelle, pouvait être réalisée par tout professeur mais préférentiellement par l'enseignant de français. Elle pouvait par ailleurs être avantageusement menée dès les premiers jours de l'année scolaire, avant même les épreuves sur support numérique, afin d'identifier immédiatement les élèves en grande difficulté de lecture et permettre ainsi la mise en place dès la rentrée d'un accompagnement spécifique de ces élèves.

Le protocole d'évaluation individuelle de la *fluence* a été mis à la disposition des collèges dès la fin du mois d'août afin que les établissements puissent préparer au mieux la passation : texte à lire, notice de passation, document de restitution et fiche focus « travailler la fluence ».

Le texte proposé à lire était un texte littéraire composé de 255 mots. L'élève disposait d'une minute pour lire le texte à voix haute. La cotation était effectuée par un enseignant. Le calcul du score de mots correctement lus en une minute pouvait être annoncé à l'élève directement à l'issue du test. Les résultats de l'ensemble des élèves au test de *fluence* ont par ailleurs été saisis par les collèges via une application dédiée.



2.3.2. Descriptif du contenu de la séquence de français

2.3.2.1. Descriptif général

Les résultats de cette évaluation proposent des repères au début de la scolarité des élèves au collège, pour certaines dimensions dans le domaine du français. Ils ne visent pas à évaluer l'ensemble des compétences d'un élève entrant en quatrième.

1. Compréhension de l'oral

- Comprendre et interpréter des discours oraux complexes.

2. Compréhension de l'écrit

- Contrôler sa compréhension, devenir un lecteur autonome.
- Lire des textes non littéraires, des images et des documents composites (y compris numériques).
- Lire des œuvres littéraires et fréquenter des œuvres d'art.
- Élaborer une interprétation de textes littéraires.

3. Étude de la langue

- Analyser le fonctionnement de la phrase simple et de la phrase complexe.
- Consolider l'orthographe lexicale et grammaticale.
- Enrichir et structurer le lexique.
- Construire les notions permettant l'analyse et l'élaboration des textes et des discours.

4. Fluence

- Lire avec fluidité.

Les illustrations ci-dessous présentent le nombre d'items par domaine évalué :



2.3.2.2. Descriptif du test spécifique de compréhension de l'écrit

Le *Programme du cycle 4*¹ indique qu'à la fin de ce cycle, « les élèves lisent et comprennent en autonomie des textes variés, des images et des documents » (*Attendus de fin de cycle 4*).

Le choix de supports pour l'évaluation de début de quatrième d'un texte littéraire et d'un groupement thématique de documents variés satisfait l'exigence de soumettre aux élèves « des textes littéraires ainsi que des textes documentaires » de même que « des images fixes [...] [qui] sont l'occasion de développer des méthodes d'analyse spécifiques ». Ces supports répondent également à la préconisation de donner à lire « des textes plus variés, plus longs et plus complexes », permettant une « approche plus fine des caractéristiques des genres et des registres utilisés pour produire des effets sur le lecteur » et de saisir « l'implicite [et] la nature des visées ».

Support 1 : texte littéraire : Alphonse Daudet, *Le Petit Chose*, 1868

Il s'agit d'un texte littéraire de 1 031 mots, appartenant au genre narratif. Cet extrait rédigé en point de vue interne est issu du début du roman, et est constitué de descriptions et de dialogues.

L'extrait choisi permet ainsi de questionner les relations entre les personnages, le cadre spatio-temporel mis en place. Sa rédaction en point de vue interne permet d'interroger plus particulièrement sur les émotions du narrateur. Ce type de texte est adapté aux activités demandant de « lire, comprendre et interpréter des textes littéraires en fondant l'interprétation sur quelques outils d'analyse simple ».

¹ Les citations qui suivent sont tirées du *Programme du cycle 4* en vigueur à la rentrée 2020, d'après le *BOEN n° 31 du 30 juillet 2020*.

Support 2 : groupement thématique « Gaspillage »

Il s'agit d'un ensemble de documents variés : la retranscription d'un entretien (468 mots) ; un article de journal (200 mots) ; une infographie (209 mots). Pour prendre connaissance de l'ensemble des documents et naviguer entre eux, l'élève doit consulter cinq pages différentes de liseuse. Ce type de groupement thématique invite les élèves à s'approprier des documents de nature différente : il permet d'évaluer la compréhension d'informations d'un degré de familiarité varié à propos d'un sujet d'actualité et d'interroger les élèves sur les points communs et les divergences entre les différents documents.

Ce choix est en lien avec l'entrée du programme de français du cycle 4 « Agir sur le monde » et l'objet d'étude propre à la classe de quatrième « Informer, s'informer, déformer ? » s'appuyant sur la découverte des « articles, reportages, images d'information sur des supports et dans des formats variés, se rapportant à [...] une thématique commune ».

Conditions de passation

Les supports sont insérés dans un format spécifique à la lecture sur écran : la liseuse.

La « liseuse » est un format qui n'est pas ou peu utilisé en classe. La mémoire de lecture peut être affectée, notamment en ce qui concerne le groupement thématique : l'élève ne peut embrasser d'un seul coup d'œil l'ensemble du groupement ; la navigation n'est pas non plus comparable à l'utilisation d'hyperliens sur Internet.

TABLEAU 1 • Tableau récapitulatif des compétences visées issues du Programme de cycle 4.

Contrôler sa compréhension, devenir un lecteur autonome	
Compétences et connaissances associées	Vérifier sa compréhension de l'écrit de façon autonome.
	Être capable de justifier son interprétation en s'appuyant précisément sur le texte.
	Être capable d'adapter sa lecture à l'objectif affiché.
	Savoir choisir un livre adapté à son niveau de lecture, ses goûts et ses besoins.
	Connaître les caractéristiques génériques des différents documents étudiés (articles de presse d'information et scientifique, essais, textes documentaires, schémas, graphiques, tableaux, images fixes et mobiles, etc.).
	Savoir décrire et analyser l'image fixe et mobile.
	Lire des œuvres appartenant à différents genres littéraires.
	Lire des textes appartenant à différentes époques, en lien avec le programme d'histoire.
	Être capable de relier œuvre littéraire et œuvre artistique.
	Connaître les caractéristiques majeures de l'esthétique des genres.
	Être capable de situer les œuvres lues dans leur époque, leur contexte de création.
	Avoir des repères d'histoire littéraire et culturelle, en lien avec le programme d'histoire.
	Percevoir les effets esthétiques et significatifs de la langue littéraire.
	Être capable d'en analyser les sources : notions d'analyse littéraire, de procédés stylistiques.

Ce test spécifique de français interroge des sous-compétences variées de *compréhension de l'écrit* :

- retrouver une information explicite plus ou moins aisément repérable ;
- mettre en relation des informations et établir des inférences ;
- rendre compte du sens global (résumer, organiser) et identifier la visée.

Les questions sélectionnées dans chaque support couvrent l'ensemble des niveaux de compétence et sont réparties de manière équilibrée entre les trois sous-compétences visées.

2.3.2.3. Descriptif du test spécifique de lexique

Le *Programme du cycle 4*² en étude de la langue s'inscrit dans la poursuite des apprentissages et l'approfondissement des notions et règles étudiées au cours du cycle 3 auxquelles s'ajoutent de nouvelles notions. Ce *Programme* précise que « le lexique est l'objet d'une attention constante et d'apprentissages structurés et progressifs », et « donne lieu à des séances spécifiques ».

Ainsi, les 15 questions formant le test spécifique en *lexique* évaluent le niveau de maîtrise des élèves en sémantique lexicale et en morphologie lexicale. Elles interrogent donc la capacité à déduire le sens d'un mot de son contexte, ou en s'appuyant sur sa formation. Ces questions peuvent également demander la mise en relation de plusieurs éléments de vocabulaire pour identifier un champ lexical, ou interroger la capacité à reconnaître les familles de mots. Les questions sont présentées aux élèves dans un ordre aléatoire.

TABLEAU 2 • Récapitulatif des compétences visées en lexique issues du programme de cycle 4

Enrichir et structurer le lexique	
Compétences et connaissances associées	Enrichir son lexique par les lectures, en lien avec les entrées du programme de culture littéraire et artistique.
	Enrichir son lexique par l'usage du dictionnaire ou autres outils en version papier ou numérique.
	Savoir réutiliser à bon escient, à l'écrit et à l'oral, le lexique appris.
	Observer la formation des mots : – dérivation et composition ; – étymologie et néologie ; – locutions ; – graphie des mots (notamment à partir d'éléments latins et grecs ou empruntés aux langues étrangères) ; – mettre en évidence les changements de catégorie syntaxique induits par la dérivation et de leurs incidences orthographiques.
	Connaître le sens des préfixes et suffixes les plus fréquents et de certaines racines latines et grecques.
	Mettre en réseau des mots (groupements par champ lexical, par famille de mots et par champ sémantique) et maîtriser leur classement par degré d'intensité et de généralité.
	Analyser le sens des mots : – polysémie et synonymie ; – antonymie et homonymie ; – nuances et glissements de sens ; – locutions ; – construction des verbes et variations de sens ; – dénotation ; – connotation et niveaux de langue.

² Les citations qui suivent sont tirées du *Programme du cycle 4* en vigueur à la rentrée 2020 d'après le *BOEN n° 31 du 30 juillet 2020*.

2.3.3. Descriptif du contenu de la séquence de mathématiques

2.3.3.1. Descriptif général

En mathématiques, les attendus de fin de cycle en jeu sont :

1. Nombres et calculs

- Utiliser les nombres pour comparer, calculer et résoudre des problèmes.
- Comprendre et utiliser les notions de divisibilité et de nombres premiers.
- Utiliser le calcul littéral.

2. Espace et géométrie

- Représenter l'espace.
- Utiliser les notions de géométrie plane pour démontrer.

3. Grandeurs et mesures

- Calculer avec des grandeurs mesurables ; exprimer les résultats dans les unités adaptées.
- Comprendre l'effet de quelques transformations sur les figures géométriques.

4. Organisation et gestion de données, fonctions

- Interpréter, représenter et traiter des données.
- Comprendre et utiliser des notions élémentaires de probabilités.
- Résoudre des problèmes de proportionnalité.
- Comprendre et utiliser la notion de fonction.

Les compétences mathématiques en jeu sont :

1. Chercher : extraire d'un document les informations utiles, les reformuler, les organiser, les confronter à ses connaissances. [...] Tester, essayer plusieurs pistes de résolution. Décomposer un problème en sous-problèmes.

2. Modéliser : reconnaître un modèle mathématique (proportionnalité, équiprobabilité) et raisonner dans le cadre de ce modèle pour résoudre un problème. Traduire en langage mathématique une situation réelle [...]. Valider un modèle, comparer une situation à un modèle connu [...].

3. Représenter : choisir et mettre en relation des cadres (numérique, algébrique, géométrique) adaptés pour traiter un problème ou pour étudier un objet mathématique. Produire plusieurs représentations des nombres. Représenter des données sous forme d'une série statistique. Utiliser [...] et mettre en relation des représentations de solides [...] et de situations spatiales [...].

4. Raisonner : résoudre des problèmes impliquant des grandeurs variées (géométriques, physiques, économiques) : mobiliser les connaissances nécessaires [...]. Démontrer : utiliser un raisonnement logique et des règles établies (propriétés, théorèmes, formules) pour parvenir à une conclusion [...].

5. Calculer : calculer avec des nombres rationnels, de manière exacte ou approchée, en combinant de façon appropriée le calcul mental, le calcul posé et le calcul instrumenté (calculatrice ou logiciel). Contrôler la vraisemblance de ses résultats, notamment en estimant un ordre de grandeur ou en utilisant des encadrements. Calculer en utilisant le langage algébrique (lettres, symboles, etc.).

6. Communiquer : faire le lien entre le langage naturel et le langage algébrique. Distinguer des spécificités du langage mathématique par rapport à la langue française [...].

Les illustrations ci-dessous présentent le nombre d'items par domaine évalué :

Espace et géométrie	Grandeurs et mesures	Nombres et calculs	Organisation et gestion de données, fonctions
Automatismes – Test spécifique – 22 items			
2 items	5 items	13 items	2 items
Résolution de problèmes – Test spécifique – 19 items			
	5 items	3 items	11 items
Autres * 13 items	Autres * 5 items	Autres * 1 item	Autres * 2 items

* items permettant de renseigner un domaine mais n'appartenant pas aux tests spécifiques *automatismes* ou *résolution de problèmes*.

2.3.3.2. Descriptif du test spécifique de résolution de problèmes

19 questions composent le test spécifique de *résolution de problèmes* en mathématiques. Ces exercices ont été conçus selon les attendus du *Programme* et des *Repères annuels de progression en mathématiques au cycle 4* mais aussi pour certains au cycle 3.

Ils relèvent de trois domaines – *nombres et calculs*, *grandeurs et mesures* et *organisation et gestion de données, fonctions* – et sont en lien avec les *Attendus de fin d'année de cinquième*.

2.3.3.3. Descriptif du test spécifique d'automatismes

Il existe deux types d'automatismes : les **déclaratifs** et les **procéduraux**.

Les **automatismes déclaratifs** sont des savoirs, des faits, des conventions immédiatement disponibles. Leur apparition est instantanée et simultanée avec la réponse à la tâche correspondante.

Les **automatismes procéduraux** sont des savoir-faire, des techniques, des procédures, des algorithmes immédiatement disponibles sans être explicitement reconstruits. Leur apparition est instantanée, mais n'est pas toujours simultanée avec la réponse à la tâche correspondante, car leur mise en œuvre prend du temps et utilise la mémoire de travail.

22 questions composent le test spécifique d'*automatismes* en mathématiques. Ces exercices ont été conçus selon les attendus du *Programme* et les *Repères annuels de progression en mathématiques au cycle 4* mais aussi pour certains au cycle 3.

Ils relèvent de quatre domaines – *nombres et calculs*, *grandeurs et mesures*, *organisation et gestion de données, fonctions* et *espace et géométrie* – et sont en lien avec les *Attendus de fin d'année de cinquième*.

Les items de ce test permettent de déterminer l'**efficacité** des élèves pour répondre correctement à des questions relevant d'automatismes déclaratifs ou procéduraux.

2.3.4. L'accessibilité des évaluations

2.3.4.1. Méthodologie

Le choix a été fait de constituer un groupe de travail pluri-catégoriel permettant de croiser les regards des chercheurs et des professionnels de terrain. Des partenaires experts participent aux réflexions concernant la mise en place d'adaptations.

2.3.4.2. Processus et principes retenus

Le travail d'adaptation s'appuie sur les besoins des élèves et non sur les troubles (difficultés à lire, à écrire, à se repérer dans l'espace, fatigabilité, etc.). L'objectif est de permettre à un maximum d'élèves de travailler dans des conditions favorables et confortables. Ce travail a permis de définir des principes généraux d'adaptation qui vont continuer à être développés progressivement dans les années à venir.

Il est essentiel que les élèves ayant des besoins éducatifs particuliers (élèves disposant d'un PPRE, PAP ou PPS) puissent bénéficier des adaptations, de l'accompagnement humain et/ou des moyens de compensation habituels.

2.3.4.3. Description

Les supports écrits

Pour améliorer le confort de lecture des élèves qui en ont besoin, des adaptations des supports de texte sont possibles.

Les propositions d'adaptations ne sont que des exemples. Les adaptations doivent être préparées en fonction des besoins spécifiques des élèves.

Un travail de simplification des consignes a également été mis en œuvre pour tous les élèves, de sorte que la compréhension ne soit pas un obstacle à l'évaluation d'autres compétences.

Les supports audio

Les supports audio font l'objet d'une version en Langue des Signes Française (LSF) et en Langue française Parlée Complétée (LfPC) mise à disposition des établissements. Il est possible de les télécharger sur le poste informatique de l'élève. Il est préférable néanmoins de prévoir l'accompagnement par un(e) interprète pour faciliter l'accès aux consignes par exemple.

Les supports vidéo

Les supports vidéo intègrent une traduction en LSF et en LfPC et sont mis à disposition des établissements. Il est possible de les télécharger sur le poste informatique de l'élève.

À noter que l'évaluation de début de quatrième 2025 ne comporte pas de support vidéo.

Les images

Les images contenues dans les évaluations font l'objet d'une alternative textuelle. Cela signifie qu'un élève ayant besoin d'un lecteur d'écran pourra entendre l'alternative textuelle de l'image. Par ailleurs, les informations importantes de ces images ne sont pas données uniquement par la couleur.

Certaines images en géométrie ne permettent pas de réaliser une alternative textuelle. Si ces items ne peuvent pas être réalisés par les élèves, il est possible de les ignorer lors de la passation en cliquant sur « Suivant ». D'autres solutions sont à l'étude pour permettre l'accès à toutes les images.

L'accompagnement humain

L'accompagnement humain par un(e) accompagnant(e) d'élèves en situation de handicap (AESH) ou un autre adulte accompagnant doit être proposé dès que cela est nécessaire. Il doit reposer sur le même fonctionnement que celui prévu dans le cadre des PPS : reformulation, saisie des réponses données à l'oral par l'élève, etc.

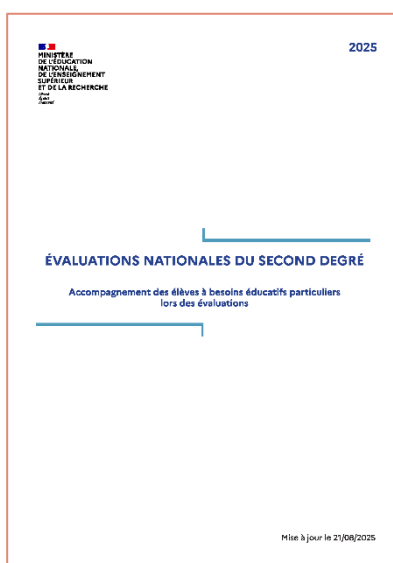
Le matériel adapté

Il est essentiel que les élèves puissent utiliser leur matériel adapté habituel (timer, lecteur d'écran, balle anti-stress, trackball, synthèse vocale, plage braille, mobilier adapté, etc.).

2.3.4.4. Communication

Un document présente des conseils de passation pour mieux accompagner les élèves à besoins éducatifs particuliers lors des évaluations :

- le document « Accompagnement des élèves à besoins éducatifs particuliers lors des évaluations ».



Ce document ainsi que les exemples d'adaptations sont mis à disposition des établissements. Il est également disponible sur le site *Éduscol*.

2.4. Le processus d'expérimentation

Pour chacune des évaluations menées par la DEPP, les items sont testés l'année qui précède l'évaluation, afin de constituer une banque et de vérifier leurs qualités statistiques et psychométriques :

- la fidélité : une mesure est dite fidèle lorsque la même épreuve appliquée deux fois de suite au même sujet dans les mêmes conditions apporte les mêmes résultats ;
- la sensibilité : une épreuve est sensible lorsqu'elle permet de discriminer finement les individus entre eux. Selon le type d'échelle de mesure utilisée, la sensibilité de l'épreuve peut s'apprécier par la dispersion des scores (plus la dispersion est importante, meilleure est la sensibilité) ;
- la validité : une épreuve est valide si elle mesure bien ce qu'elle est censée mesurer. En ce qui concerne la validité de contenu, une épreuve est d'autant plus valide que les questions posées (les items) sont représentatives de l'ensemble des questions possibles, compte tenu de l'univers de contenu défini.

Si un item ne remplit pas les critères cités ci-dessus, il ne peut être utilisé lors de la construction de l'outil d'évaluation. Les items restants constituent une banque d'items au sein de laquelle une sélection est opérée pour constituer l'épreuve finale.

2.4.1. Échantillons concernés et domaines évalués en 2024

En 2024, une expérimentation a eu lieu dans le même temps que les évaluations exhaustives. Cette expérimentation s'est déroulée du 9 septembre au 18 octobre 2024. Celle-ci a permis d'enrichir et de renouveler la banque d'exercices. Les items se rapportent aux domaines du français et des mathématiques. Les **tableaux 3 à 5** présentent l'échantillon mobilisé pour procéder à cette expérimentation ainsi que les domaines évalués.

TABLEAU 3 • Échantillon de l'expérimentation quatrième 2024 pour le renouvellement des exercices

Secteur	Nombre de collèges	Nombre de classes	Nombre d'élèves
Public hors EP	525	564	14 600
Public EP	156	166	3 686
Privé sous contrat	171	182	4 999
Ensemble	852	912	23 285

Champ : Établissements du ministère de l'Éducation nationale, France (+ Saint-Barthélemy et Saint-Martin), public et privé sous contrat.

Source : DEPP, évaluation exhaustive de début de quatrième.

TABLEAU 4 • Nombre d'items de français expérimentés en quatrième en 2024

Domaine	Nombre d'items expérimentés
Grammaire	218
Lexique	188
Orthographe	60
Exercices complémentaires – déchiffrage	78
Compréhension de l'écrit	477
Ensemble	1 021

Source : DEPP, évaluation exhaustive de début de quatrième.

TABEAU 5 • Nombre d’items de mathématiques expérimentés en quatrième en 2024

Domaine – Test spécifique	Nombre d’items expérimentés
Espace et géométrie – Automatismes	59
Espace et géométrie – Résolution de problèmes	14
Espace et géométrie – Autre	18
Nombres et calculs – Automatismes	38
Nombres et calculs – Résolution de problèmes	96
Nombres et calculs – Autre	30
Grandeurs et mesures – Automatismes	14
Grandeurs et mesures – Résolution de problèmes	54
Grandeurs et mesures – Autre	16
Organisation et gestion de données, fonctions – Automatismes	8
Organisation et gestion de données, fonctions – Résolution de problèmes	11
Organisation et gestion de données, fonctions - Autre	6
Ensemble	364

Source : DEPP, évaluation exhaustive de début de quatrième

2.4.2. Échantillons concernés et domaines évalués en 2025

En 2025, une expérimentation a eu lieu dans le même temps que les évaluations exhaustives. Cette expérimentation s’est déroulée du 8 septembre au 17 octobre 2025.

Cette expérimentation permet le renouvellement habituel des exercices et du test de *fluence* de l’évaluation de début de quatrième. Les items se rapportent aux domaines du français et des mathématiques.

Les **tableaux 6 à 9** présentent l’échantillon mobilisé pour procéder à cette expérimentation ainsi que les domaines évalués.

TABEAU 6 • Échantillon de l’expérimentation quatrième 2025 pour le renouvellement des exercices

Secteur	Nombre de collèges	Nombre de classes	Nombre d’élèves
Public hors EP ³	186	191	4 927
Public EP	58	58	1 297
Privé sous contrat	60	62	1 682
Ensemble	304	311	7 906

Champ : Établissements du ministère de l’Éducation nationale, France (+ Saint-Barthélemy et Saint-Martin), public et privé sous contrat.

Source : DEPP, évaluation exhaustive de début de quatrième.

³ EP : éducation prioritaire

TABLEAU 7 • Échantillon de l'expérimentation quatrième 2025 pour le renouvellement du test de fluence

Secteur	Nombre de collèges	Nombre de classes	Nombre d'élèves
Public hors EP ⁴	46	46	1 186
Public EP	16	16	357
Privé sous contrat	14	14	396
Ensemble	76	76	1 939

Source : DEPP, évaluation exhaustive de début de quatrième.

TABLEAU 8 • Nombre d'items de français expérimentés en quatrième en 2025

Domaine	Nombre d'items expérimentés
Grammaire	39
Lexique	28
Orthographe	94
Compréhension de l'oral	40
Compréhension de l'écrit	99
Fluence	2 textes
Ensemble	300

Source : DEPP, évaluation exhaustive de début de quatrième.

⁴ EP : éducation prioritaire

TABEAU 9 • Nombre d'items de mathématiques expérimentés en quatrième en 2025

Domaine – Test spécifique	Nombre d'items expérimentés
Espace et géométrie – Automatismes	4
Espace et géométrie – Résolution de problèmes	5
Espace et géométrie – Autre	18
Nombres et calculs – Automatismes	28
Nombres et calculs – Résolution de problèmes	26
Nombres et calculs – Autre	3
Grandeurs et mesures – Automatismes	9
Grandeurs et mesures – Résolution de problèmes	24
Grandeurs et mesures – Autre	18
Organisation et gestion de données, fonctions – Automatismes	7
Organisation et gestion de données, fonctions – Résolution de problèmes	9
Organisation et gestion de données, fonctions – Autre	6
Ensemble	157

Source : DEPP, évaluation exhaustive de début de quatrième.

2.5. La comparabilité

Afin de pouvoir comparer les résultats des évaluations réalisées à plusieurs années d'intervalle, des items de l'évaluation initiale sont repris à l'identique dans la nouvelle évaluation. En 2025, l'intégralité des épreuves en français (67 items) et en mathématiques (62 items) a été reprise à l'identique.

Lors de la première passation en 2023, les scores ont été standardisés avec une moyenne de 250 et un écart-type de 50. Cela implique qu'environ deux tiers des élèves ont un score compris entre 200 et 300. Mais cette échelle n'a aucune valeur normative et, en particulier, la moyenne de 250 ne constitue en rien un seuil qui correspondrait à des compétences minimales à atteindre.

Lors de l'analyse des résultats, les modèles de réponse à l'item sont utilisés et appliqués à l'ensemble des résultats des deux évaluations. L'estimation conjointe des modèles de réponse à l'item à partir des données de deux évaluations permet la comparaison directe à la fois des scores des individus et des difficultés des items entre les deux passations.

Un soin particulier est apporté à l'analyse des items de l'évaluation. Ainsi, ceux retenus dans l'analyse finale doivent, d'une part, ne pas présenter de fonctionnement différentiel (par exemple, un écart de difficulté entre les deux passations anormalement élevé), et d'autre part devaient avoir des propriétés statistiques et psychométriques satisfaisantes. Les données de l'évaluation de l'année précédente sont donc ré-analysées dans cette perspective de comparaison.

2.6. La détermination des seuils

2.6.1. Méthodologie mise en œuvre

Le dispositif de *l'évaluation de début de quatrième* est un outil au service de l'enseignant afin qu'il puisse disposer pour chaque élève de points de repères fiables lui permettant d'organiser son action pédagogique en conséquence.

Pour ce faire, les évaluations mettent à jour, pour chaque élève, les compétences déjà maîtrisées et celles qu'il est nécessaire de développer et renforcer. Pour chaque domaine évalué, il est ainsi possible de distinguer trois groupes d'élèves :

- ceux pour lesquels on peut considérer, dès le début de l'année, qu'ils sont en difficulté : un besoin est identifié. Ces élèves nécessitent un accompagnement ;
- ceux dont les acquis sont fragiles et pour lesquels l'enseignant devra maintenir un niveau de vigilance particulier ;
- ceux pour lesquels il n'y a pas de difficultés identifiées, les prérequis permettent d'entrer sereinement dans les apprentissages à venir.

La mise au point de tels indicateurs impose d'établir des scores seuils permettant de distinguer ces trois groupes d'élèves. Pour être considéré comme étant en difficulté, un élève doit-il réussir une seule question parmi celles qui lui sont proposées ? un quart ? la moitié ? C'est ce seuil qui doit être fixé. La détermination de ce seuil ne s'impose pas d'elle-même. Pour cela, la DEPP a recours à des méthodes qui confrontent les résultats issus des évaluations standardisées avec le jugement d'experts (enseignants, conseillers pédagogiques, inspecteurs de l'Éducation nationale, etc.) sur le niveau des élèves et le contenu des évaluations.

Plusieurs méthodes ont été éprouvées par la DEPP, notamment dans le cadre de la production d'indicateurs relatifs à la maîtrise des compétences du socle commun⁵. Parmi celles-ci, celle dite «des marque-pages» (*bookmarks*) se révèle la mieux adaptée à ce contexte d'évaluation. Simple à mettre en œuvre et couramment utilisée, elle est aussi décrite par Bunch et Cizek⁶.

À partir des résultats aux précédentes évaluations et expérimentations, dans chaque domaine, les items ont été classés par ordre croissant selon leur difficulté. Les items du début de la liste correspondent à des items faciles, c'est-à-dire très réussis, et ceux de la fin sont plus difficiles.

Il a été demandé à des groupes réunissant des enseignants de parcourir ces listes et de placer deux seuils propres à chaque série d'exercices :

- un premier seuil correspondant au dernier item qu'un élève en difficulté serait susceptible de réussir ;
- un second seuil correspondant au dernier item qu'un élève dont les acquis semblent fragiles serait susceptible de réussir.

Une fois ces seuils positionnés, est déterminée, pour chaque expert, la proportion d'élèves concernés dans chaque groupe. Dans l'exemple théorique présenté dans la **figure 1**, l'expert a positionné son premier seuil à l'item numéro 8 et son second seuil à l'item numéro 14. Cela signifie que les élèves qui réussissent au mieux 8 items sont inclus dans le groupe 1 (élèves du groupe « à besoins ») et que ceux qui ont réussi de 9 à 14 items sont inclus dans le groupe 2 (élèves du groupe « fragile »). À partir de 15 items réussis, les élèves ne présentent pas de difficultés dans le domaine concerné (élèves du groupe « satisfaisant »).

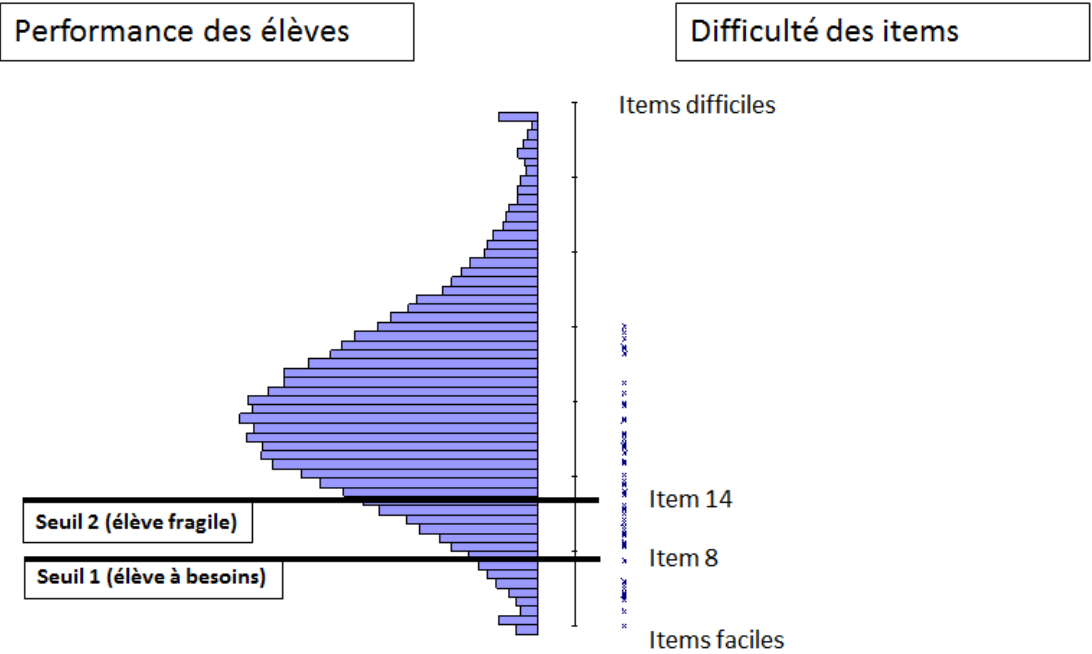
⁵ Nicolas Miconnet, Ronan Vourc'h (2015), « Détermination des standards minimaux pour évaluer les compétences du socle commun » ; Education et formations, n°86-87, p.141-158, MENSER-DEPP.

⁶ Bunch M., Cizek G., 2007, *Standard Setting : A Guide to Establishing and Evaluating Performance Standards on Tests*, London, Thousand Oaks, Sage Publications.

Pour chaque domaine évalué, les seuils positionnés par chaque expert et la part des élèves représentés dans chaque groupe sont ensuite portés à la connaissance de tous. La seconde phase consiste à faire converger les attentes des différents experts pour aboutir à un consensus autour de la définition des seuils au regard des résultats obtenus.

Pour certains domaines, le seuil de réussite attendu est élevé. Il s'agit de notions considérées comme fondamentales et normalement familières aux élèves. Pour d'autres domaines, la notion est plus complexe ou certains items étaient plus difficiles que d'autres. Dans ce cas, le seuil de réussite attendu est moins élevé.

FIGURE 1 • Méthode des marque-pages



2.6.2. Données mobilisées et seuils validés

Dans le cadre de l'évaluation de début de quatrième, la détermination de ces seuils de maîtrise doit être effectuée avant la passation des épreuves. Pour définir ces seuils, la DEPP a donc mobilisé les données issues des expérimentations de l'année 2022. Le corpus de données est issu des expérimentations menées en 2022 sur un volume suffisamment important pour garantir la représentativité des statistiques produites. Les seuils définis (**tableau 10**) ont été implémentés dans la plateforme de passation et de restitution pour assurer le retour vers les établissements dans les délais prévus (le lendemain des passations).

TABLEAU 10 • Seuils retenus

Discipline	Domaine	Test spécifique	Nombre total d'items	Groupe à besoins	Groupe fragile	Groupe satisfaisant
Français	Compréhension de l'écrit	oui	19	Items réussis ≤ 6	$7 \leq \text{items réussis} \leq 11$	$12 \leq \text{items réussis}$
	Lexique	oui	15	Items réussis ≤ 6	$7 \leq \text{items réussis} \leq 10$	$11 \leq \text{items réussis}$
	Grammaire	non	12	Items réussis ≤ 3	$4 \leq \text{items réussis} \leq 7$	$8 \leq \text{items réussis}$
	Orthographe	non	12	Items réussis ≤ 4	$5 \leq \text{items réussis} \leq 6$	$7 \leq \text{items réussis}$
	Compréhension de l'oral	non	9	Items réussis ≤ 2	$3 \leq \text{items réussis} \leq 4$	$5 \leq \text{items réussis}$
	Fluence	-	-	Mots lus en 1 min ≤ 119 <i>Attendus de début de sixième</i>	$120 \leq \text{Mots lus en 1 min} \leq 139$	$140 \leq \text{Mots lus en 1 min}$
Mathématiques	Automatismes	oui	22	Items réussis ≤ 7	$8 \leq \text{items réussis} \leq 12$	$13 \leq \text{items réussis}$
	Résolution de problèmes	oui	19	Items réussis ≤ 4	$5 \leq \text{items réussis} \leq 10$	$11 \leq \text{items réussis}$
	Espace et géométrie	non	15	Items réussis ≤ 6	$7 \leq \text{items réussis} \leq 9$	$10 \leq \text{items réussis}$
	Grandeurs et mesures	non	15	Items réussis ≤ 5	$6 \leq \text{items réussis} \leq 8$	$9 \leq \text{items réussis}$
	Nombres et calculs	non	17	Items réussis ≤ 6	$7 \leq \text{items réussis} \leq 9$	$10 \leq \text{items réussis}$
	Organisation et gestion de données, fonctions	non	15	Items réussis ≤ 5	$6 \leq \text{items réussis} \leq 8$	$9 \leq \text{items réussis}$

2.7. Restitution des résultats aux établissements

Les items qui constituent *l'évaluation de début de quatrième* ont été testés sur un échantillon représentatif de manière à mesurer leur niveau de difficulté et à construire, par domaine évalué, une échelle qui permette de caractériser les acquis de trois grands groupes d'élèves selon leur niveau de maîtrise.

Chaque item dispose de trois attributs : le domaine évalué, la compétence principalement mobilisée et le niveau de maîtrise auquel l'échelle le rattache.

Ainsi, à l'issue du test, les élèves sont positionnés dans un groupe de maîtrise pour chacun des domaines ou sous-domaines évalués. Deux seuils de réussite – fixés selon les *Programmes, Attendus de fin de cinquième* et les *Repères annuels de progression pour le cycle 4* – définissent trois groupes de maîtrise :

- les élèves du groupe « **à besoins** » sont ceux pour lesquels un accompagnement ciblé sur les compétences non acquises paraît nécessaire ;
- les élèves du groupe « **fragile** » sont ceux dont les savoirs et les compétences doivent être renforcés ;
- les élèves du groupe « **satisfaisant** » sont ceux pour lesquels les acquis devraient permettre de poursuivre sereinement les apprentissages.

Si des élèves ne répondent qu'à quelques questions puis cessent de répondre, une mention signalant qu'il n'est pas possible de les évaluer apparaît sur les restitutions individuelles pour les domaines concernés. L'ajout de cette mention ne concerne pas les tests spécifiques.

2.7.1. Restitutions globales

2.7.1.1. Restitution au niveau individuel

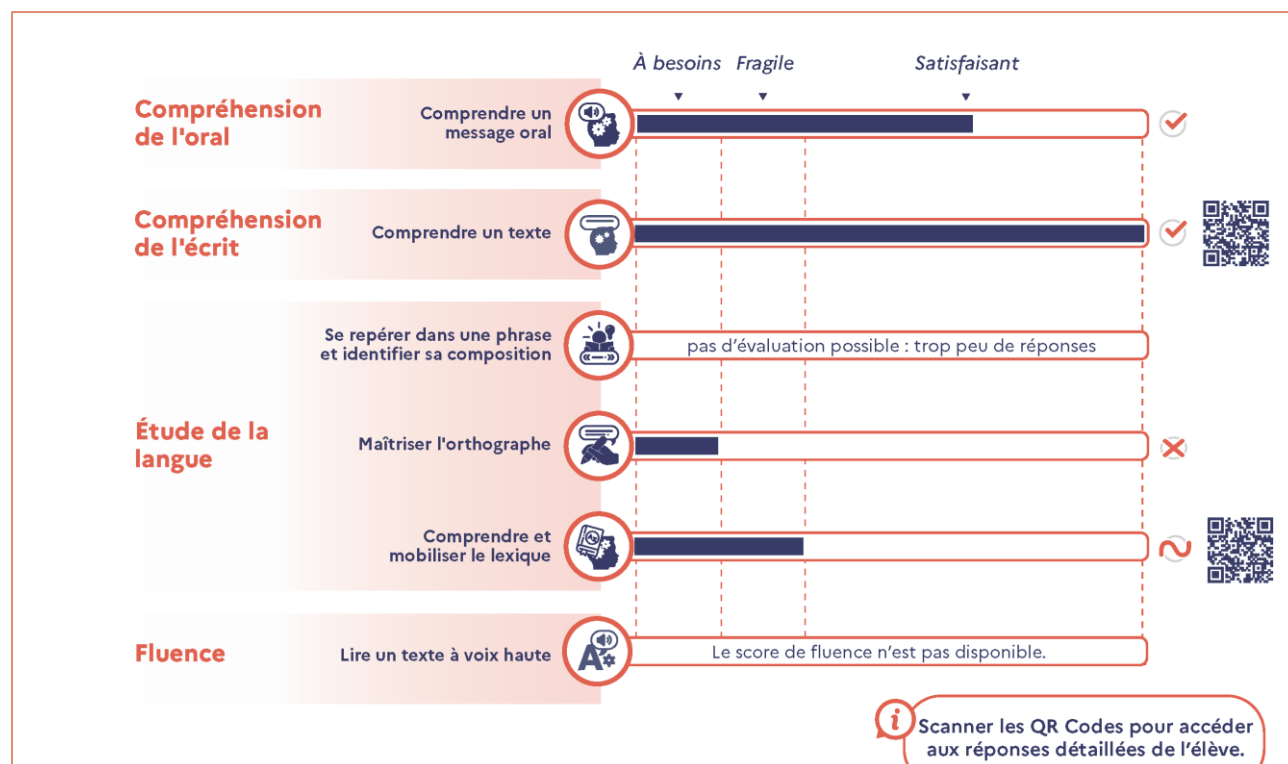
C'est un document de communication des résultats sous format PDF essentiellement à destination des élèves et leur famille. Ces restitutions ont pour objectif de rendre la communication des résultats auprès des élèves et des responsables légaux aisée.

Pour chaque domaine et/ou sous-domaine évalué, le document indique le groupe de maîtrise dans lequel l'élève est positionné. Une « barre d'avancement » permet de représenter le nombre de réponses correctes données par l'élève.

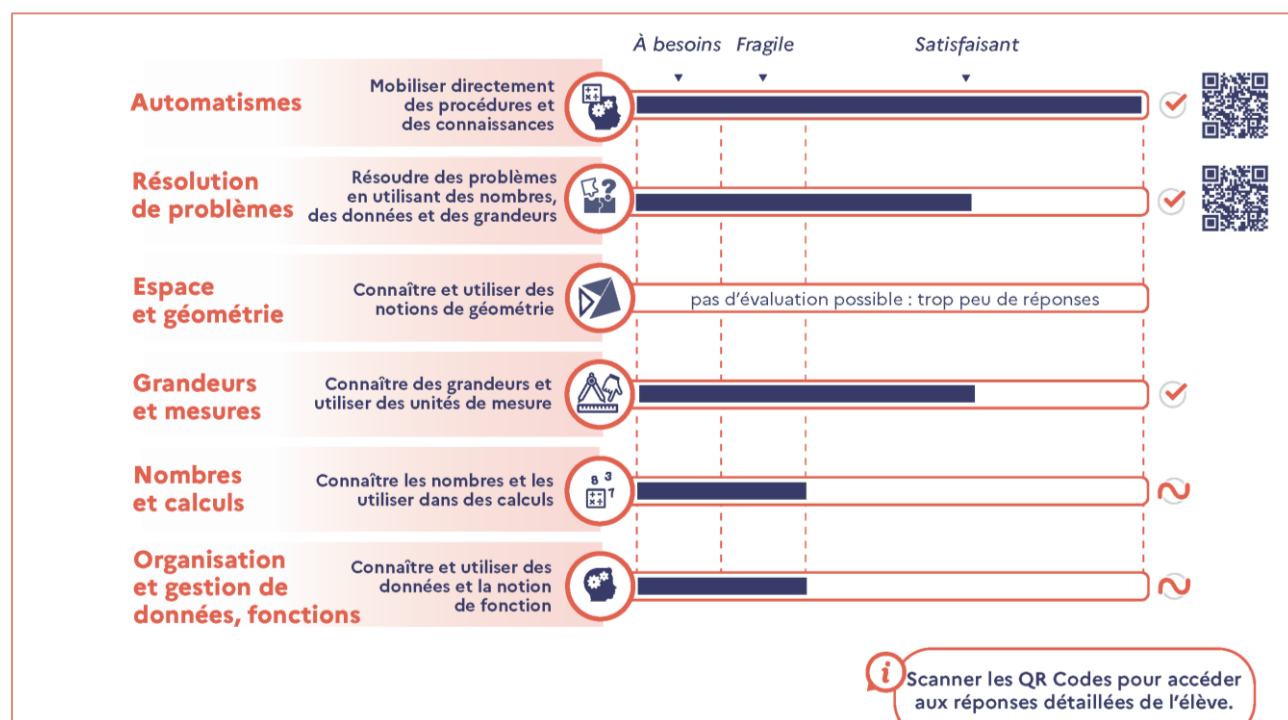


Des QR codes sont présents sur la fiche de restitution, permettant aux responsables légaux d'avoir accès à l'ensemble des items des tests spécifiques, aux réponses attendues ainsi qu'aux réponses données par l'élève.

Restitution individuelle pour l'évaluation de français



Restitution individuelle pour l'évaluation de mathématiques



2.7.1.2. Restitution au niveau de la classe

Essentiellement à destination des équipes pédagogiques, le document se présente sous la forme d'un fichier tableur afin de faciliter le traitement des résultats.

Chaque groupe de maîtrise est défini selon le nombre de réponses attendues fournies et le document indique pour chaque domaine et sous-domaine évalué le groupe de maîtrise dans lequel sont positionnés les élèves.

	A	B	C	D	E	F	G	H	I
	Classe	Prénom élève	Nom élève	Test spécifique en automatismes Mobiliser directement des procédures et des connaissances	Test spécifique en résolution de problèmes Résoudre des problèmes en utilisant des nombres, des données et des grandeurs	Espace et géométrie Connaître et utiliser des notions de géométrie	Grandeurs et mesures Connaître des grandeurs et utiliser des unités de mesure	Nombres et calculs Connaître les nombres et les utiliser dans des calculs	Organisation et gestion de données, fonctions Connaître et utiliser des données et la notion de fonction
1									
2	4A	Prénom 1	Nom 1	Satisfaisant	À besoins	À besoins	Satisfaisant	Fragile	À besoins
3	4A	Prénom 2	Nom 2	Satisfaisant	Fragile	À besoins	Fragile	Satisfaisant	À besoins
4	4A	Prénom 3	Nom 3	Satisfaisant	Satisfaisant	À besoins	Satisfaisant	pas de restitution	À besoins
5	4A	Prénom 4	Nom 4	Satisfaisant	À besoins	Fragile	Fragile	À besoins	Fragile
6	4A	Prénom 5	Nom 5	Satisfaisant	À besoins	Fragile	Satisfaisant	À besoins	Fragile
7	4A	Prénom 6	Nom 6	À besoins	À besoins	Fragile	Fragile	Satisfaisant	Fragile
8	4A	Prénom 7	Nom 7	Fragile	Satisfaisant	Fragile	Satisfaisant	Fragile	Fragile
9	4A	Prénom 8	Nom 8	Satisfaisant	Fragile	pas de restitution	Fragile	Satisfaisant	Fragile
10	4A	Prénom 9	Nom 9	À besoins	Fragile	Satisfaisant	Satisfaisant	Fragile	Satisfaisant
11	4A	Prénom 10	Nom 10	À besoins	Fragile	Fragile	Fragile	Satisfaisant	Fragile
12	4A	Prénom 11	Nom 11	À besoins	Fragile	Fragile	Fragile	Satisfaisant	Fragile
13	4A	Prénom 12	Nom 12	Satisfaisant	Fragile	Satisfaisant	pas de restitution	Satisfaisant	Satisfaisant
14	4A	Prénom 13	Nom 13	Fragile	Satisfaisant	À besoins	Fragile	Satisfaisant	À besoins
15	4A	Prénom 14	Nom 14	Fragile	Satisfaisant	À besoins	À besoins	Satisfaisant	À besoins

2.7.2. Restitution des tests spécifiques

Le test spécifique propose une restitution détaillée sur un domaine spécifique de l'évaluation et livre aux équipes pédagogiques et aux familles des éléments de diagnostic très précis.

Une feuille par élève est éditée pour chaque test spécifique. Elle fournit :

- le groupe de maîtrise de l'élève : « à besoins », « fragile » ou « satisfaisant » ;
- l'intégralité des questions qui composent le test et les réponses attendues ;
- la réponse de l'élève à chaque question.

Les chefs d'établissement et les enseignants disposent également d'un tableur qui restitue les réponses et scores de tous les élèves d'une classe donnée et permet le traitement des résultats. Ce document est un outil pour l'organisation de l'accompagnement personnalisé et la mise en place de groupes de besoins ou de renforcement dans les établissements.

2.7.2.1. Test spécifique en compréhension de l'écrit

Le test spécifique en *compréhension de l'écrit* est composé de 19 questions et porte sur deux supports longs.

TABEAU 11 • Descriptif des groupes de maîtrise en compréhension de l'écrit

Savoirs et savoir-faire potentiellement acquis	
Groupe « à besoins » 6 réponses correctes ou moins Un accompagnement ciblé sur les compétences non acquises paraît nécessaire.	Dans un texte narratif ou informatif, ces élèves sont potentiellement capables de repérer une information littérale immédiatement accessible. Concernant le texte narratif, ils peuvent également interpréter une attitude familière, mettre en relation des éléments dans un court passage du texte ou identifier la tonalité générale du récit. Confrontés à un groupement thématique sur un thème familier, ils sont parfois à même d'en dégager la visée générale.
Groupe « fragile » 7 à 11 réponses correctes Les savoirs et les compétences doivent être renforcés.	Ces élèves sont à même de répondre correctement aux questions réussies par le groupe précédent. En outre, ils sont potentiellement capables de repérer une information non saillante dans un texte littéraire ou documentaire. Concernant le texte narratif, ils sont parfois à même d'effectuer des inférences portant sur un large extrait du texte. Ils peuvent identifier le point de vue de l'auteur et comprendre le rôle d'une information donnée dans un texte documentaire. En revanche, ils sont en difficulté pour identifier les destinataires du même support documentaire, ou pour lire une infographie.
Groupe « satisfaisant » 12 réponses correctes ou plus Les acquis doivent permettre de poursuivre sereinement les apprentissages.	Ces élèves sont à même d'effectuer les tâches réussies par les autres groupes. Concernant le texte littéraire, ils sont en outre potentiellement capables de saisir l'implicite et de distinguer ce qui relève de l'imaginaire du narrateur. Ils peuvent parfois hiérarchiser les informations et réaliser des inférences complexes, à partir de la mise en relation d'informations ou à partir de l'analyse d'un court extrait en langage soutenu. Les élèves les plus performants sont potentiellement à même de distinguer les visées respectives des différents documents du groupement ou de prélever des informations ou réaliser une inférence à partir d'une infographie.

ÉVALUATION DE DÉBUT DE QUATRIÈME 2025

Compréhension de l'écrit

Élève :

Classe :

Groupe de l'élève :

Support extrait d'Alphonse Daudet, *Le Petit Chose*

1/ Choisir le titre qui convient le mieux.

- ☐ Entrée en fonction d'un jeune maître d'étude
☐ Journée de rentrée au collège de Sarlande
☐ Première nuit dans une petite ville des Cévennes
☐ Arrivée du nouveau principal du collège

2/ Sarlande se trouve dans les...

- ☐ Cévennes. ☐ Alpes. ☐ Vosges. ☐ Pyrénées.

3/ Le collège de Sarlande est...

	Vrai	Faux
vivant.	☐	☐
ancien.	☐	☐
grand.	☐	☐
lumineux.	☐	☐

4/ Page 4 de la liseuse : « [...], et je pus examiner à mon aise sa petite face pâlotte et sèche, éclairée par deux yeux froids, sans couleur. »

Le narrateur parle...

- ☐ du portier de l'internat.
☐ du principal du collège.
☐ du surveillant général.
☐ du maître d'étude.

5/ « Je restai debout au milieu de la pièce, en tortillant mon chapeau entre mes doigts. » (page 3) Durant l'entretien avec le principal, le narrateur est...

- ☐ rêveur.
☐ confiant.
☐ angoissé.
☐ amusé.

6/ Le principal va embaucher le narrateur car il a été convaincu par...

- ☐ la tenue qu'il porte.
☐ son jeune âge.
☐ la lettre qu'il remet.
☐ sa personnalité.

7/ « Le principal prit la lettre, la lut, la relut, la plia, la déplia, la relut encore, puis il finit par me dire que, grâce à la recommandation toute particulière du recteur et l'honorabilité de ma famille, il consentait à me prendre chez lui, bien que ma grande jeunesse lui fit peur. »

La lettre d'introduction...

	Vrai	Faux
met en avant la jeunesse du narrateur.	☐	☐
présente les origines familiales du narrateur.	☐	☐
critique le manque d'assurance du narrateur.	☐	☐
présente le narrateur de manière positive.	☐	☐

8/ « mais les clés n'étaient pas bienveillantes, elles. Il fallait les entendre s'agiter et grincer avec frénésie : « Si tu bouges, petit drôle, gare à toi ! »

Les paroles soulignées sont...

- ☐ dites par le surveillant lui-même.
☐ pensées par le principal.
☐ prononcées réellement par les clés.
☐ imaginées par le narrateur.

9/ Aux yeux du narrateur, l'atmosphère générale qui se dégage du collège est...

- ☐ fantastique.
☐ familière.
☐ accueillante.
☐ angoissante.

10/ Le nom de famille du narrateur est...

- ☐ Eyssette.
☐ Serrières.
☐ Viot.
☐ Cassagne.

ÉVALUATION DE DÉBUT DE QUATRIÈME 2025

Compréhension de l'écrit

Élève :

Classe :

Groupe de l'élève :

Support : groupement thématique de 3 documents

1/ D'après le document 1, de nos jours, en France, on gaspille...

☐ 8 kg ☐ 20 kg ☐ 150 kg ☐ 5,5 millions de kg

... de nourriture par an et par personne.

2/ Selon le document 1, depuis 2018, la loi Garot impose aux restaurateurs de...

- ☐ proposer des assiettes moins garnies.
☐ trier systématiquement leurs déchets.
☐ permettre aux clients d'emporter leurs restes.
☐ resservir les aliments non consommés.

3/ Les points d'exclamation utilisés par le journaliste dans le document 2 expriment...

- ☐ sa colère
☐ sa déception
☐ son pessimisme
☐ son enthousiasme

... face à l'initiative proposée par le collège.

4/ Document 2. « Ça vous semble dérisoire ? Et bien détrompez-vous. »

Le journaliste s'adresse...

- ☐ aux habitants de Saint-Jean de la Ruelle.
☐ à ses lecteurs peu convaincus.
☐ aux élèves du collège Max Jacob.
☐ à l'experte Hanane Boutayeb.

5/ Dans le document 2, le journaliste parle d'une « portion de fromage »...

- ☐ parce que le fromage est l'aliment le plus gaspillé dans les cantines.
☐ parce que les jeunes doivent consommer plus de produits laitiers.
☐ pour exprimer son désaccord avec le contenu des menus de cantine.
☐ pour donner un exemple concret de troc dans la cantine du collège.

6/ Selon les étapes du gaspillage présentées dans le document 3 (page 5), on peut observer les premiers gaspillages dans...

- ☐ les supermarchés.
☐ les maisons.
☐ les champs.
☐ les usines.

7/ D'après le document 3 (page 5), on peut réduire le gaspillage alimentaire à la maison en...

	Vrai	Faux
achetant des surgelés.	☐	☐
mangeant des légumes.	☐	☐
réduisant les portions.	☐	☐
cuisinant les restes.	☐	☐

8/ Chacun des documents a un objectif principal différent.

Indiquer pour chaque objectif le document correspondant.

	Document 1	Document 2	Document 3
Promouvoir la politique générale menée contre le gaspillage alimentaire.	☐	☐	☐
Illustrer la lutte contre le gaspillage alimentaire par une mise en œuvre concrète.	☐	☐	☐
Faire prendre conscience de l'ampleur et des mécanismes du gaspillage alimentaire.	☐	☐	☐

9/ D'après ces documents, lutter contre le gaspillage alimentaire c'est une question qui concerne...

- ☐ vraiment tout le monde.
☐ d'abord les industriels.
☐ surtout les agriculteurs.
☐ seulement les enfants.

2.7.2.2. Test spécifique de lexique

Le test spécifique de *lexique* est composé de 15 questions

TABEAU 12 • Descriptif des groupes de maîtrise en lexique

Savoirs et savoir-faire potentiellement acquis	
Groupe « à besoins » 6 réponses correctes ou moins Un accompagnement ciblé sur les compétences non acquises paraît nécessaire.	Les élèves de ce groupe sont potentiellement à même d'identifier ou de compléter un champ lexical d'un niveau de langue courant hors contexte. Ils sont également capables de compléter une famille de mots en s'appuyant sur leur proximité phonétique. Les élèves de ce groupe peuvent déduire le sens d'un suffixe et distinguer mots existants et non-mots dans une liste de dérivés potentiels. Dans le cadre d'une contextualisation simple, ils parviennent également à identifier le synonyme pouvant remplacer un mot-outil. En revanche, ils sont en difficulté pour inférer le sens d'un mot moins courant en contexte quand le radical n'est pas transparent et pour distinguer les différents sens d'un mot polysémique selon le contexte.
Groupe « fragile » 7 à 10 réponses correctes Les savoirs et les compétences doivent être renforcés.	Les élèves de ce groupe sont capables de répondre aux questions du groupe précédent. En outre, ils sont potentiellement à même de s'appuyer sur le contexte pour inférer le sens d'un mot d'un niveau de langue soutenu, ou pour identifier les différents sens d'un mot polysémique. Ils peuvent enfin témoigner de leur compréhension de la notion de dérivation, dans des cas simples, en déterminant si des mots phonétiquement proches appartiennent ou non à la même famille. En revanche, dans des cas plus complexes, ces élèves sont en difficulté pour identifier un intrus parmi une liste de dérivés construits avec un suffixe, sans phrase de contexte.
Groupe « satisfaisant » 11 réponses correctes ou plus Les acquis doivent permettre de poursuivre sereinement les apprentissages.	Les élèves de ce groupe sont capables de répondre aux questions du groupe précédent. En morphologie lexicale, ils peuvent aussi se montrer aptes à déduire le sens d'un mot à partir de sa formation. Ils sont également potentiellement capables de répondre à des questions relevant d'une compétence de sémantique lexicale proche d'une analyse stylistique, et d'identifier les connotations d'un terme. Les élèves les plus performants peuvent témoigner de la maîtrise de réseaux lexicaux d'un emploi littéraire, mettant en jeu des mots abstraits.

ÉVALUATION DE DÉBUT DE QUATRIÈME 2025

Lexique

Élève :

Classe :

Groupe de l'élève :

1/ Trouver un mot de la même famille que : « espérance, désespérer, espérer ». ☐ esprit ☐ espoir ☐ espace ☐ espèce	10/ Tous les mots ci-dessous ont un sens proche sauf un. Lequel ? ☐ vaillance ☐ hardiesse ☐ témérité ☐ trahison																									
2/ jardinage – arrosage – gommage – démontage Le suffixe souligné permet de former un mot qui indique... ☐ un contraire. ☐ un métier. ☐ une action. ☐ une matière.	11/ « J'ai sans cesse cette sensation affreuse d'un danger menaçant, cette appréhension d'un malheur qui vient ou de la mort qui approche, ce pressentiment qui est sans doute l'atteinte d'un mal encore inconnu. » Le Horla, Maupassant Dans cet extrait, celui qui dit « je » semble... ☐ égaré. ☐ menaçant. ☐ anxieux. ☐ serein.																									
3/ Voici des mots de la même famille. Trouver l'intrus. ☐ engranger ☐ arranger ☐ déranger ☐ ranger	12/ Trouver le mot qui appartient au thème de la mer. ☐ mercure ☐ marin ☐ maternité ☐ mérite																									
4/ Le verbe « charger » accepte plusieurs préfixes. Trouver l'intrus. ☐ sur- ☐ in- ☐ dé- ☐ re-	13/ Indiquer pour chaque adjectif s'il donne une image positive ou négative de l'attitude d'une personne. <table border="1"> <thead> <tr> <th></th> <th>Image positive</th> <th>Image négative</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>prétentieux</td> <td>☐</td> <td>☐</td> </tr> <tr> <td>modeste</td> <td>☐</td> <td>☐</td> </tr> <tr> <td>orgueilleux</td> <td>☐</td> <td>☐</td> </tr> <tr> <td>humble</td> <td>☐</td> <td>☐</td> </tr> </tbody> </table>		Image positive	Image négative	prétentieux	☐	☐	modeste	☐	☐	orgueilleux	☐	☐	humble	☐	☐										
	Image positive	Image négative																								
prétentieux	☐	☐																								
modeste	☐	☐																								
orgueilleux	☐	☐																								
humble	☐	☐																								
5/ Les mots suivants sont formés avec le suffixe « -ette » qui signifie « petite », sauf pour un d'entre eux. Trouver l'intrus. ☐ maisonnette ☐ poulette ☐ chouette ☐ jupette	14/ Dans les quatre phrases ci-dessous, le mot souligné a une signification différente. Associer chaque phrase à la signification qui convient. <table border="1"> <thead> <tr> <th></th> <th>Facture</th> <th>Trace écrite</th> <th>Nom d'un son</th> <th>Résultat</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Mattéo a pris des <u>notes</u> en regardant la vidéo.</td> <td>☐</td> <td>☐</td> <td>☐</td> <td>☐</td> </tr> <tr> <td>Emma a obtenu la <u>note</u> de 15/20 en mathématiques.</td> <td>☐</td> <td>☐</td> <td>☐</td> <td>☐</td> </tr> <tr> <td>Cette musique commence par la <u>note</u> fa.</td> <td>☐</td> <td>☐</td> <td>☐</td> <td>☐</td> </tr> <tr> <td>Paolo a payé sa <u>note</u> d'hôtel en partant.</td> <td>☐</td> <td>☐</td> <td>☐</td> <td>☐</td> </tr> </tbody> </table>		Facture	Trace écrite	Nom d'un son	Résultat	Mattéo a pris des <u>notes</u> en regardant la vidéo.	☐	☐	☐	☐	Emma a obtenu la <u>note</u> de 15/20 en mathématiques.	☐	☐	☐	☐	Cette musique commence par la <u>note</u> fa.	☐	☐	☐	☐	Paolo a payé sa <u>note</u> d'hôtel en partant.	☐	☐	☐	☐
	Facture	Trace écrite	Nom d'un son	Résultat																						
Mattéo a pris des <u>notes</u> en regardant la vidéo.	☐	☐	☐	☐																						
Emma a obtenu la <u>note</u> de 15/20 en mathématiques.	☐	☐	☐	☐																						
Cette musique commence par la <u>note</u> fa.	☐	☐	☐	☐																						
Paolo a payé sa <u>note</u> d'hôtel en partant.	☐	☐	☐	☐																						
6/ Indiquer si les mots proposés sont de la même famille ou non. <table border="1"> <thead> <tr> <th></th> <th>Sont de la même famille.</th> <th>Ne sont pas de la même famille.</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>« carapace » et « car »</td> <td>☐</td> <td>☐</td> </tr> <tr> <td>« dénouer » et « nœud »</td> <td>☐</td> <td>☐</td> </tr> <tr> <td>« joyeux » et « joie »</td> <td>☐</td> <td>☐</td> </tr> </tbody> </table>		Sont de la même famille.	Ne sont pas de la même famille.	« carapace » et « car »	☐	☐	« dénouer » et « nœud »	☐	☐	« joyeux » et « joie »	☐	☐														
	Sont de la même famille.	Ne sont pas de la même famille.																								
« carapace » et « car »	☐	☐																								
« dénouer » et « nœud »	☐	☐																								
« joyeux » et « joie »	☐	☐																								
7/ Si l'« hypotension » signifie qu'on a une tension artérielle inférieure à la normale. Si un « thermomètre » est un instrument qui sert à mesurer les températures. Que signifie donc « être en hypothermie » ? ☐ Que le thermomètre est plus petit que la normale. ☐ Que la tension est inférieure à la normale. ☐ Que la température est inférieure à la normale. ☐ Que la température est supérieure à la normale.																										
8/ « gouverner, autorité, président, reine ». Ces mots appartiennent au thème... ☐ du conte. ☐ du pouvoir. ☐ de la beauté. ☐ de la richesse.																										
9/ « Mon père est crédule : je lui ai dit que j'avais eu 20/20 en endurance et il a pensé que c'était vrai ! » D'après cette phrase, « crédule » est de la même famille que... ☐ craindre. ☐ croire. ☐ cruel. ☐ crudité.	15/ Dans la phrase : « Ce musicien <u>fait</u> d'admirables symphonies. », remplacer « fait » par le verbe qui convient. ☐ compose ☐ fonde ☐ négocie ☐ agence																									

2.7.2.3. Test spécifique d'automatismes

Le test spécifique d'automatismes est composé de 22 questions.

TABLEAU 13 • Descriptif des groupes de maîtrise en automatismes

Savoirs et savoir-faire potentiellement acquis	
Groupe « à besoins » 7 réponses correctes ou moins Un accompagnement ciblé sur les compétences non acquises paraît nécessaire.	Les élèves de ce groupe sont potentiellement capables d'effectuer des additions, soustractions et multiplications simples avec des nombres entiers. Ils peuvent par ailleurs additionner deux entiers relatifs compris entre (-10) et 10 et identifier la fraction d'une surface lorsque le fractionnement est explicitement représenté par des parts égales. Il s'agit donc d'automatismes procéduraux simples.
Groupe « fragile » 8 à 12 réponses correctes Les savoirs et les compétences doivent être renforcés.	En plus des savoir-faire précédents, les élèves de ce groupe sont a priori capables d'utiliser la numération décimale avec des nombres ou des mesures de grandeurs pour additionner, décomposer ou convertir. Ils peuvent par ailleurs convertir des durées en heure minute pour déterminer une distance à partir d'une vitesse moyenne.
Groupe « satisfaisant » 13 réponses correctes ou plus Les acquis doivent permettre de poursuivre sereinement les apprentissages.	Les élèves de ce groupe peuvent avoir une connaissance plus approfondie des nombres et sont capables de travailler dans différents cadres et registres de représentation. La notion d'opposé peut être utilisée pour soustraire des nombres relatifs, le fractionnement est compris au-delà d'un simple comptage de parts, le lien entre écriture fractionnaire et écriture décimale est maîtrisé, la substitution d'une variable par un entier dans une expression à une seule variable est opérante, les connaissances spatiales et la formule pour calculer l'aire d'un triangle sont disponibles. Chez ces élèves, les automatismes acquis sont plus nombreux et certains portent sur des savoirs enseignés en classe de 5 ^e .

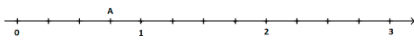
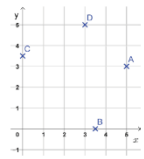
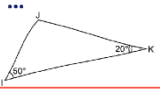
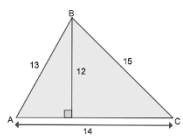
ÉVALUATION DE DÉBUT DE QUATRIÈME 2025

Automatismes

Élève :

Classe :

Groupe de l'élève :

1/ $14 - 6 = \dots$ ☐ 6 ☐ 9 ☐ 8 ☐ 7	14/ $7 - (-5) = \dots$ ☐ 12 ☐ -12 ☐ 2 ☐ -2				
2/ Combien vaut la moitié de 70 ? ☐ 45 ☐ 35 ☐ 40 ☐ 30	15/ Quelle est l'abscisse du point A ?  ☐ 0,3 ☐ $\frac{3}{4}$ ☐ $\frac{4}{3}$ ☐ 3				
3/ Quelle fraction de la surface est coloriée ? ☐ $\frac{3}{5}$ ☐ $\frac{5}{8}$ ☐ $\frac{3}{8}$ ☐ $\frac{5}{3}$ 	16/ 0,3 s'écrit aussi ... ☐ $\frac{1}{3}$ ☐ $\frac{3}{10}$ ☐ $\frac{3}{100}$ ☐ $\frac{0}{3}$				
4/ $168 + 18 = \dots$ ☐ 190 ☐ 188 ☐ 176 ☐ 186	17/ On donne l'expression $A = 1 + 3x$. Quelle est la valeur de A pour $x = 8$? ☐ 25 ☐ 32 ☐ 39 ☐ 48				
5/ $-5 + 7 = \dots$ ☐ 2 ☐ -12 ☐ 12 ☐ -2	18/ Compléter l'égalité. $75 \text{ L} = \dots \text{ cL}$ ☐ 0,75 ☐ 7,5 ☐ 7 500 ☐ 750				
6/ Si l'on réduit l'expression $2n + 3n$ alors on obtient : ☐ $5n^2$ ☐ $6n^2$ ☐ $5n$ ☐ $6n$	19/ Le tableau suivant est un tableau de proportionnalité : <table border="1" data-bbox="1013 1205 1098 1276"> <tr> <td>12</td> <td>4</td> </tr> <tr> <td></td> <td>9</td> </tr> </table>	12	4		9
12	4				
	9				
7/ Max assiste à un spectacle qui dure 135 minutes, comment cette durée peut-elle s'écrire autrement ? ☐ 1h 35min ☐ 1h 15min ☐ 2h 15min ☐ 2h 35min	Quel nombre doit-on placer dans la case vide ? ☐ 27 ☐ 17 ☐ 30 ☐ 3				
8/ $12 \times 7 + 12 \times 3 = \dots$ ☐ 120 ☐ 240 ☐ 36 ☐ 84	20/ On considère quatre points A, B, C et D dans le plan rapporté au repère ci-contre : 				
9/ La mesure de l'angle $\widehat{IJK}$ est égale à ... ☐ 20° ☐ 50° ☐ 70° ☐ 110° 	Quel point a pour coordonnées (3 ; 5) ? ☐ le point A ☐ le point B ☐ le point C ☐ le point D				
10/ $14 + \frac{6}{10} + \frac{2}{1000} = \dots$ ☐ 1 462 ☐ 14,602 ☐ 14,62 ☐ 140,62	21/ On considère le triangle ABC représenté ci-dessous : Quel calcul donne son aire ? 				
11/ Un cycliste roule pendant 30 min à la vitesse moyenne de 18 km/h. Quelle distance parcourt-il ? ☐ 18 km ☐ 36 km ☐ 5,4 km ☐ 9 km	22/ Quel encadrement de $\frac{56}{10}$ par deux nombres entiers est correct ? ☐ $55 < \frac{56}{10} < 57$ ☐ $4 < \frac{56}{10} < 5$ ☐ $5 < \frac{56}{10} < 6$ ☐ $0 < \frac{56}{10} < 1$				
12/ Compléter par le nombre qui convient : 43 milliers = ... dizaines ☐ 4,3 ☐ 4 300 ☐ 43 ☐ 430					
13/ Dans quelle figure a-t-on colorié $\frac{3}{4}$ de la surface ? ☐  ☐  ☐  ☐ 					

2.7.2.4. Test spécifique de résolution de problèmes

Le test spécifique de *résolution de problèmes* est composé de 19 questions.

TABEAU 14 • Descriptif des groupes de maîtrise en résolution de problèmes

Savoirs et savoir-faire potentiellement acquis	
Groupe « à besoins » 4 réponses correctes ou moins Un accompagnement ciblé sur les compétences non acquises paraît nécessaire.	Les élèves de ce groupe sont potentiellement capables de résoudre des problèmes simples de proportionnalité, pour lesquels le coefficient est connu ou en utilisant un retour à l'unité. Ils savent aussi calculer la longueur d'un côté d'un polygone dont on connaît explicitement le périmètre et la longueur des autres côtés. Toutes les connaissances en jeu dans les problèmes proposés à ce groupe relèvent du cycle 3.
Groupe « fragile » 5 à 10 réponses correctes Les savoirs et les compétences doivent être renforcés.	En plus des savoir-faire précédents, les élèves de ce groupe sont a priori capables de résoudre des problèmes plus complexes en lien avec les fractions, les proportions ou les pourcentages ; ou pour lesquels les automatismes en lien avec la proportionnalité ne sont pas mobilisables.
Groupe « satisfaisant » 11 réponses correctes ou plus Les acquis doivent permettre de poursuivre sereinement les apprentissages.	Les élèves de ce groupe savent résoudre des problèmes à plusieurs étapes, dans différents domaines et nécessitant parfois de réaliser une figure ou d'avoir une bonne représentation mentale de la situation. Ils réussissent aussi à passer d'un registre de représentation à un autre – en associant par exemple une expression littérale à une situation – et à mettre en relation différentes organisations de données – par exemple un diagramme circulaire et un tableau. Par ailleurs, une lecture rigoureuse et une bonne organisation des données de l'énoncé sont souvent nécessaires.

ÉVALUATION DE DÉBUT DE QUATRIÈME 2025

Résolution de problèmes

Élève :

Classe :

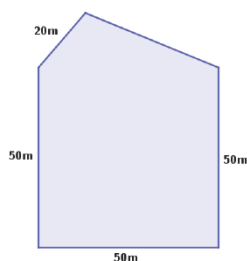
Groupe de l'élève :

1/ Dans un supermarché, les fraises sont à 2 € le kilogramme.

Combien vais-je payer pour acheter 5 kg de fraises dans ce supermarché ?

- ☐ 5 € ☐ 6 € ☐ 7 € ☐ 10 €

2/ Le dessin ci-dessous représente le plan d'un terrain clos.



On connaît la longueur de quatre des côtés du terrain. Le périmètre de ce terrain est de 210 m.

Quelle est la longueur du cinquième côté ?

- ☐ 210 m ☐ 170 m ☐ 40 m ☐ 30 m

3/ César et Romain habitent à la même distance du collège. Romain vient au collège à pied. Sa vitesse est de 5 km/h. César vient à vélo. Il est trois fois plus rapide. Le trajet de Romain dure 12 minutes.

Combien dure le trajet de César ?

- ☐ 36 min ☐ 15 min ☐ 4 min ☐ 3 min

4/ Dans une même boulangerie, Lucas achète 7 pains au chocolat et paie 6,30 €, Enzo achète 9 pains au chocolat et paie 8,10 €.

Combien paierait Camillia pour 8 pains au chocolat ?

- ☐ 7,10 € ☐ 7,20 € ☐ 0,90 € ☐ 7,30 €

5/ Louise a acheté 10 objets identiques pour 22 €.

Combien coûtent 15 de ces objets ?

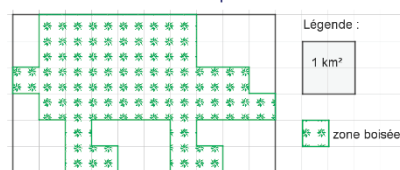
- ☐ 47 € ☐ 33 € ☐ 15 € ☐ 27 €

6/ Une randonnée cyclotouriste est organisée sur un parcours de 60 km. Un arrêt est prévu au tiers de ce parcours.

Quelle est la distance parcourue avant cet arrêt ?

- ☐ 10 km ☐ 12 km ☐ 15 km ☐ 20 km

7/ Le plan de ce terrain indique une zone boisée.



La superficie de la zone boisée est de

- ☐ 9 km² ☐ 36 km² ☐ 60 km² ☐ 4 km²

8/ Une boîte de macarons (biscuits fourrés) contient 3 macarons au café, 3 à la fraise, 6 au chocolat et 4 à la pomme. On prend un macaron les yeux fermés, sans avoir vu la boîte auparavant.

On a 25 % de chances d'attraper un macaron...

- ☐ au café. ☐ au chocolat.
☐ à la fraise. ☐ à la pomme.

9/ Anna marche 100 m pour faire le tour de son jardin rectangulaire. La longueur de ce jardin est de 30 m.

Quelle est la largeur ?

- ☐ 35 m ☐ 20 m ☐ 25 m ☐ 40 m

10/ Tom a mangé $\frac{1}{2}$ gâteau. Jean a mangé $\frac{1}{4}$ du même gâteau.

À eux deux, quelle fraction du gâteau ont-ils mangée ?

- ☐ $\frac{2}{6}$ ☐ $\frac{2}{4}$ ☐ $\frac{1}{6}$ ☐ $\frac{3}{4}$

11/ Avec 20 L de lait on obtient 1 kg de beurre.

Pour obtenir 100 g de beurre, il faut ☐ 2 000 L de lait.

- ☐ 20 cL
☐ 200 L
☐ 2 L

12/ Quand Romain prend sa douche, il ouvre le robinet au maximum pendant 8 minutes et il utilise 80 litres d'eau.

Quand il prend un bain, il ouvre le même robinet au maximum pendant 12 minutes.

Quel volume d'eau économise-t-il en choisissant de prendre une douche à la place d'un bain ?

- ☐ 160 L ☐ 40 L ☐ 10 L ☐ 120 L

ÉVALUATION DE DÉBUT DE QUATRIÈME 2025

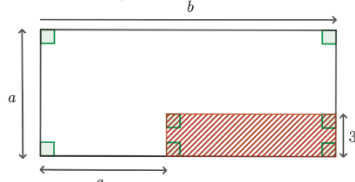
Résolution de problèmes

Élève :

Classe :

Groupe de l'élève :

13/ On considère la figure suivante.



On souhaite exprimer l'aire de la surface hachurée en fonction de a et b .

- ☐ $3(b - a)$ ☐ $3(b + a)$ ☐ $3a$ ☐ $3b$

14/ On veut carrelé un salon de 56 m^2 .
Ce salon a la forme d'un rectangle de longueur 8 m.

Quelle est la largeur du salon ?

- ☐ 64 m ☐ 14 m ☐ 7 m ☐ 48 m

15/ Un ébéniste fabrique des figurines en bois.
La réalisation complète d'une figurine nécessite 17 minutes.
On lui demande de réaliser 11 figurines en trois heures.

Est-ce possible s'il travaille sans interruption ?

- ☐ OUI. Il pourra fabriquer douze figurines.
☐ NON. Il pourra fabriquer seulement neuf figurines.
☐ OUI. Il lui faudra moins de deux heures.
☐ NON. Il lui manquera sept minutes.

16/ Anna lit un livre de 110 pages.
Chaque jour elle en lit 10 %.

Combien lit-elle de pages en 7 jours ?

- ☐ 70 pages ☐ 77 pages
☐ 10 pages ☐ 11 pages

17/ Il faut 80 g de fleurs de crocus pour obtenir 1 g de safran.

Quelle masse de safran un producteur pourra-t-il produire avec 1 kg de fleurs de crocus ?

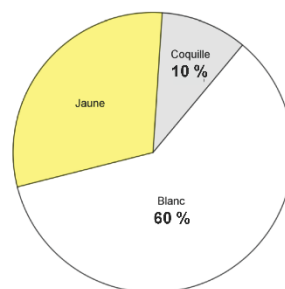
- ☐ 80 g ☐ 12,5 kg ☐ 12,5 g ☐ 80 kg

18/ Dans une fratrie de 5 enfants, un seul est gaucher et les autres sont droitiers.

Quel est le pourcentage d'enfants droitiers dans cette fratrie ?

- ☐ 80 % ☐ 75 % ☐ 4 % ☐ 20 %

19/ Voici la composition de l'œuf.



En moyenne, un œuf pèse 60 g.

Lequel des tableaux ci-dessous est correct ?

☐

	Œuf	Coquille	Blanc	Jaune
Masse (g)	60	10	60	30
%	60	10	60	30

☐

	Œuf	Coquille	Blanc	Jaune
Masse (g)	60	10	36	18
%	100	10	60	30

☐

	Œuf	Coquille	Blanc	Jaune
Masse (g)	60	6	36	18
%	100	10	60	30

☐

	Œuf	Coquille	Blanc	Jaune
Masse (g)	60	6	60	30
%	100	10	60	30

3. RÉSULTATS NATIONAUX EN QUATRIEME

3.1. Participation

En 2025, les *évaluations de début de quatrième* se sont déroulées sur trois semaines et trois jours, en début d'année scolaire, du 8 septembre au 1^{er} octobre. De manière exceptionnelle, quelques établissements ont poursuivi les passations jusqu'au 17 octobre. Au niveau national, le taux de participation des établissements s'élève à 99 % en français et en mathématiques, et à 96 % pour l'épreuve de *fluence* (**tableau 15**).

Les premiers résultats des *évaluations de début de quatrième* de la rentrée 2025 sont basés sur l'exploitation des réponses des élèves enregistrées à la date du 2 octobre 2025. À cette date, le taux national de participation, pour l'ensemble des élèves, s'élevait à 93 % en français, à 94 % en mathématiques et à 88 % pour l'épreuve de *fluence* (**tableau 16**).

Certains établissements ont poursuivi les passations après le 2 octobre et leurs résultats ne sont pas, pour l'heure, pris en compte. La DEPP publiera, comme chaque année, une note d'information prenant appui sur l'ensemble des résultats.

TABLEAU 15 • Participation des établissements aux évaluations nationales de début de quatrième en 2025

Discipline	Nombre d'établissements participants	Nombre d'établissements attendus*	Participation (en %)
Français	7 002	7 054	99
Mathématiques	7 001	7 054	99
Fluence	6 793	7 054	96

Note : * Les informations sur les prévisions sont issues du constat de rentrée du second degré en 2025.
Champ : Établissements du ministère de l'Éducation nationale, France (+ Saint-Barthélemy et Saint-Martin), public et privé sous contrat.
Source : DEPP, évaluation exhaustive de début de quatrième.

TABLEAU 16 • Participation des élèves aux évaluations nationales de début de quatrième en 2025

Discipline	Nombre d'élèves participants	Nombre d'élèves attendus*	Participation (en %)
Français	784 856	840 898	93
Mathématiques	787 071	840 898	94
Fluence	736 641	840 898	88

Note : * Les informations sur les prévisions sont issues du constat de rentrée du second degré en 2025.
Champ : Établissements du ministère de l'Éducation nationale, France (+ Saint-Barthélemy et Saint-Martin), public et privé sous contrat.
Source : DEPP, évaluation exhaustive de début de quatrième.

En 2025, les garçons sont un peu plus représentés que les filles (51 %) parmi les élèves scolarisés en classe de quatrième (**tableau 17**). 8 % des élèves de quatrième sont dits en retard (c'est-à-dire nés avant 2012) et 62 % des élèves sont scolarisés en établissement public hors éducation prioritaire.

TABLEAU 17 • Description de la population des élèves participant aux évaluations nationales de début de quatrième en 2025

Caractéristiques		Distribution en 2024	Distribution en 2025	Distribution attendue en 2025
Sexe	Filles	49	49	49
	Garçons	51	51	51
Retard scolaire	« À l'heure »	93	92	92
	En retard	7	8	8
Secteur de scolarisation	Privé sous contrat	21	21	21
	Public hors EP	62	62	62
	REP	11	11	11
	REP+	5	6	6

Note : La répartition des élèves concerne les élèves ayant effectué une ou plusieurs passations de français, de mathématiques ou de fluence. Les informations sur les prévisions sont issues du constat de rentrée du second degré en 2025.
Champ : Établissements du ministère de l'Éducation nationale, France (+ Saint-Barthélemy et Saint-Martin), public et privé sous contrat.
Source : DEPP, évaluation exhaustive de début de quatrième.

3.2. Méthodologie

Les résultats des élèves sont présentés à partir de deux dimensions : la discipline et les domaines. Cette distinction se traduit par différentes manières de mesurer leur niveau.

3.2.1. Les résultats par discipline

Lorsque les résultats sont présentés par discipline, les scores sont calculés à partir de modèles psychométriques (modèles de réponses à l'item).

En 2023, les scores moyens en français et en mathématiques ont été fixés par construction à 250 et l'écart-type à 50. Dans chaque discipline, cela impliquait qu'environ deux tiers des élèves avaient un score compris entre 200 et 300. Mais cette échelle n'a aucune valeur normative et, en particulier, la moyenne de 250 ne constitue en rien un seuil qui correspondrait à des compétences minimales à atteindre.

Depuis 2023, la méthode pour calculer les scores est demeurée identique et permet de comparer les résultats de manière longitudinale. Chaque année, les scores sont convertis sur l'échelle de la première évaluation nationale des élèves de quatrième, réalisée en 2023.

Afin d'apporter une information plus détaillée sur le niveau des élèves, les résultats sont également présents par groupe de performance. Afin de se rapprocher des standards internationaux (PISA, Timss) ainsi que de la méthodologie mobilisée lors des évaluations sur échantillon du Cycle des évaluations disciplinaires réalisées sur échantillon (Cedre), la distribution des élèves est présentée dans six groupes selon les compétences maîtrisées, regroupant les moins performants (groupes 1 et 2), ceux de performance moyenne (groupes 3 et 4) et les plus performants (groupes 5 et 6).

À partir de la distribution des scores observée en 2023, six groupes ont ainsi été établis, dans chaque discipline :

- groupe 1 : élèves dont le score est inférieur à 200 (élèves ayant les résultats les plus faibles) ;
- groupe 2 : élèves dont le score est compris entre 200 et 225 ;
- groupe 3 : élèves dont le score est compris entre 225 et 250 ;
- groupe 4 : élèves dont le score est compris entre 250 et 275 ;
- groupe 5 : élèves dont le score est compris entre 275 et 300 ;
- groupe 6 : élèves dont le score est supérieur ou égal à 300 (élèves ayant les résultats les plus élevés).

La distribution des élèves dans ces groupes est alors comparable dans le temps, depuis la première évaluation de quatrième.

3.2.2. Les résultats par domaines et tests spécifiques

Les scores par domaines et tests spécifiques correspondent à la somme des réponses correctes apportées par les élèves aux items composant ces derniers. Ils permettent d'estimer leur niveau au moment de l'évaluation, mais ne sont pas comparables avec les résultats des années précédentes si les contenus sont modifiés d'une année à l'autre.

Pour parvenir à interpréter ces résultats, des seuils délimitant plusieurs groupes de maîtrise ont été posés. Ils situent le niveau des élèves dans trois catégories : « à besoins », « fragile » et « satisfaisant ». Ces groupes sont redéfinis à chaque évaluation en cas de changement afin d'être adaptés aux différents items qui la composent [2.6. *La détermination des seuils*]. Ainsi, ces seuils ont été définis en amont de l'évaluation en début de quatrième en 2023 puis renouvelés à l'identique en 2024 et 2025.

Bien que ces indicateurs ne puissent pas faire l'objet d'analyses longitudinales, par défaut, il arrive que des domaines soient préservés à l'identique entre deux évaluations. Les résultats de ces derniers sont alors comparables.

3.2.3. Le champ

Afin d'analyser les évolutions sur un champ constant, les résultats sont désormais présentés pour les établissements sous tutelle principale du ministère de l'Éducation nationale pour la France entière, y compris Saint-Barthélemy et Saint-Martin. Certains établissements des principautés d'Andorre et de Monaco participent aussi aux évaluations mais leurs résultats ne sont pas pris en compte dans ces premiers résultats, tout comme ceux de certains COM.

Les données ont été rétopolées pour tenir compte de ce changement de champ. Les résultats peuvent donc légèrement différer de ceux des publications des années précédentes.

3.3. Résultats en français

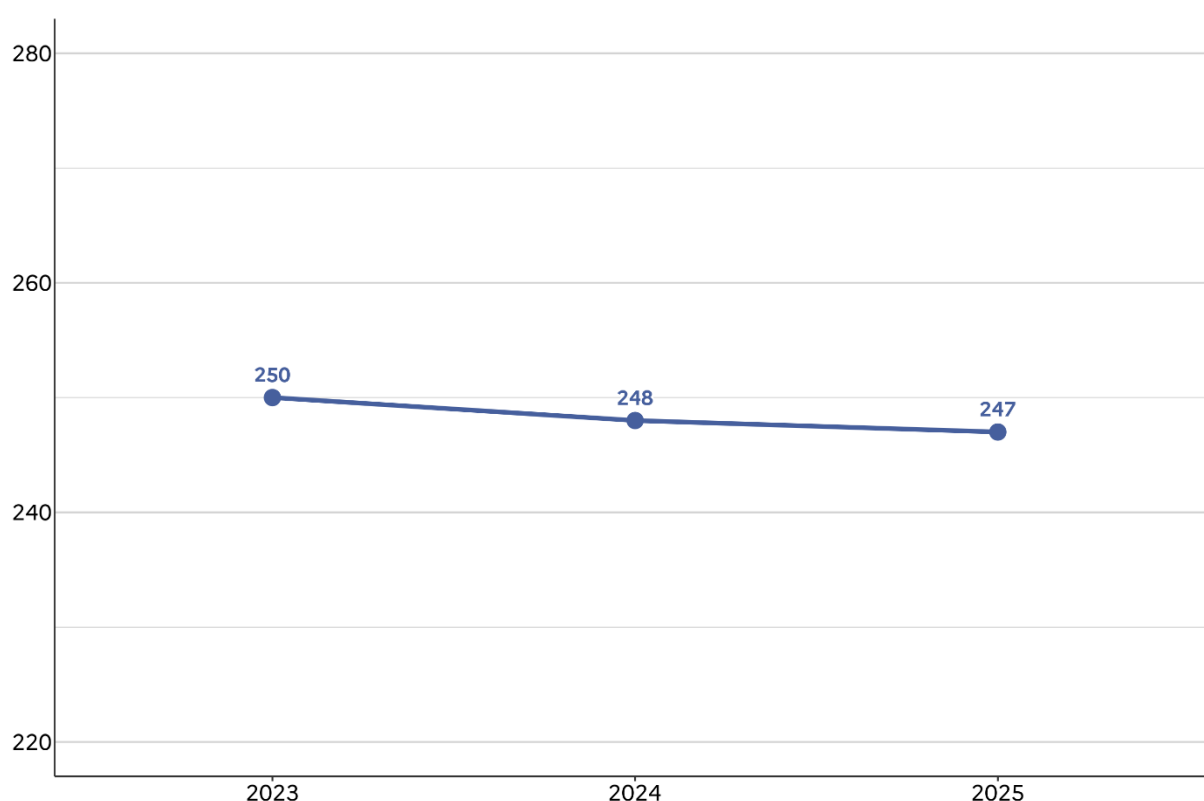
3.3.1. Résultats d'ensemble

En 2025, au niveau national, le score moyen en français s'établit à 247 points et est stable par rapport au score observé l'année précédente (248 points en 2024) (**figure 2**).

Cette tendance s'observe également dans la proportion d'élèves dans les groupes les plus performants (groupes 5 et 6), qui n'évolue pas entre 2024 et 2025 (**figure 3**). La proportion d'élèves dans les groupes les moins performants (groupes 1 et 2) n'évolue pas non plus entre 2024 et 2025.

Entre 2023 et 2025, le score moyen en français diminue de 3 points. Sur cette période, la proportion d'élèves dans les groupes les plus performants passe de 29,2 % à 27,0 % (-2,2 points), celle des groupes de performance moyenne est stable et celle des groupes les moins performants passe de 32,3 % à 34,9 % (+2,6 points).

FIGURE 2 • Évolution du score moyen en français en début de quatrième entre 2023 et 2025



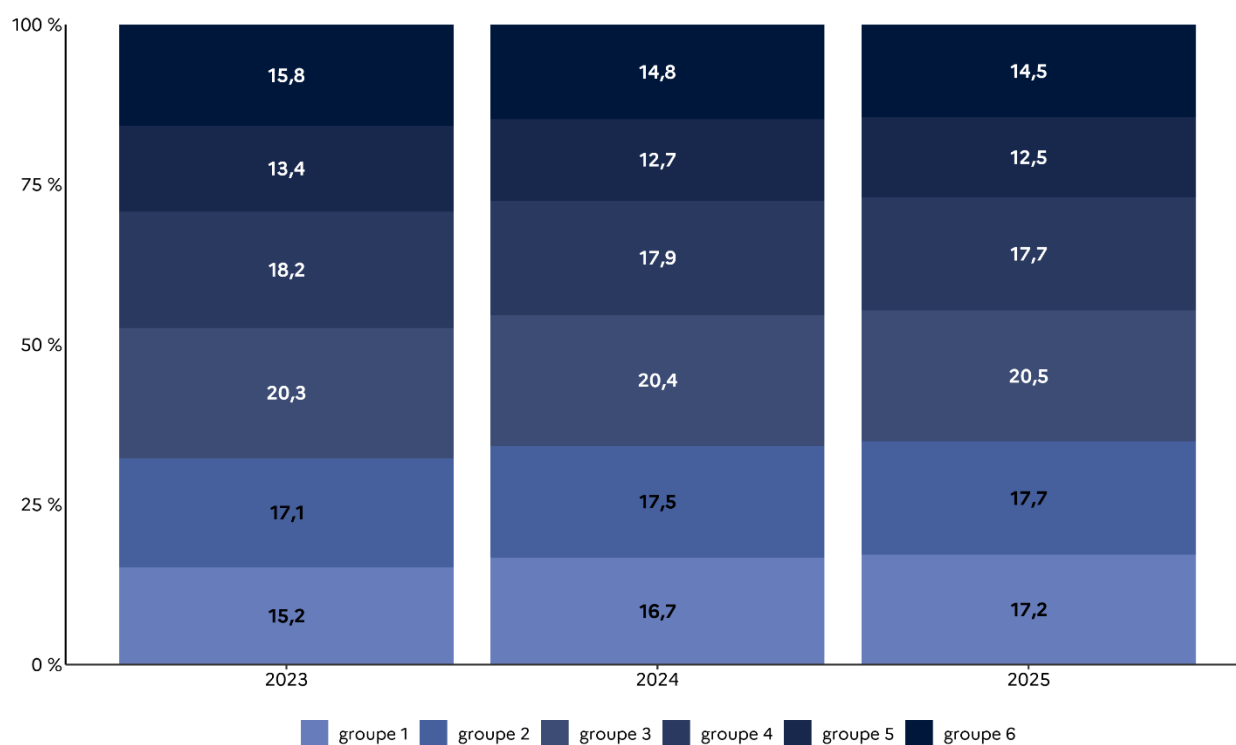
Lecture : En 2025, le score moyen à l'évaluation exhaustive de début de quatrième est de 247 en français.

Note : Par le jeu des arrondis, l'évolution du score de l'ensemble des élèves peut différer de l'évolution des scores des sous-populations qui la composent.

Champ : Établissements du ministère de l'Éducation nationale, France (+ Saint-Barthélemy et Saint-Martin), public et privé sous contrat.

Source : DEPP, évaluation exhaustive de début de quatrième.

FIGURE 3 • Évolution de la répartition des élèves dans les groupes de performance en français en début de quatrième entre 2023 et 2025



Lecture : En 2025, 14,5 % des élèves de quatrième appartiennent au groupe 6 en français.

Champ : Établissements du ministère de l'Éducation nationale, France (+ Saint-Barthélemy et Saint-Martin), public et privé sous contrat.

Source : DEPP, évaluation exhaustive de début de quatrième.

3.3.2. Résultats selon le secteur de scolarisation

En 2025, les élèves de quatrième scolarisés dans des établissements REP et REP+ obtiennent un score moyen en français de 226 points et 214 points, contre 247 points pour les élèves scolarisés dans des établissements publics hors éducation prioritaire (EP) et 266 points pour ceux scolarisés dans des établissements privés sous contrat (**figure 4**). Les résultats sont stables par rapport à l'année dernière.

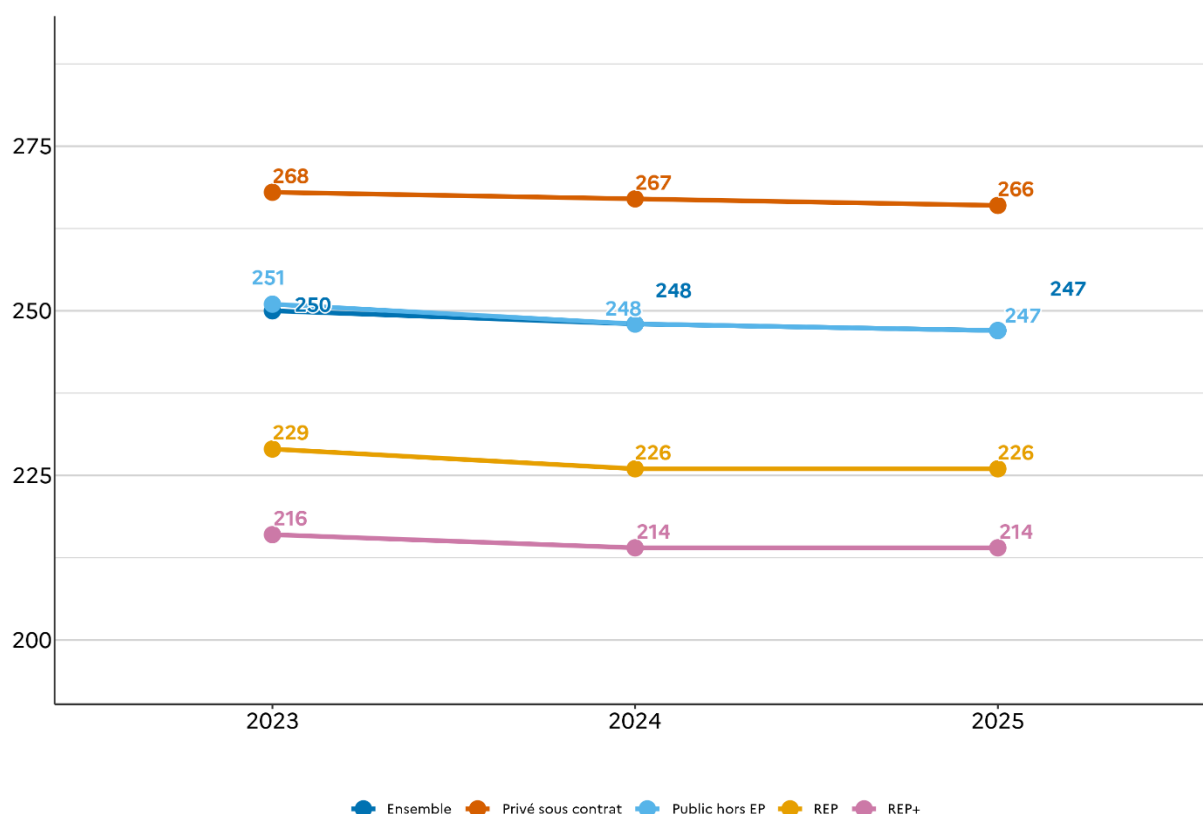
La proportion d'élèves dans les groupes les moins performants est respectivement de 52,5 % et 63,0 % pour les collégiens scolarisés dans les établissements publics de REP et REP+ (**figure 5**). Par rapport à ceux scolarisés dans le secteur public hors éducation prioritaire, cela correspond à un écart de la part d'élèves dans les groupes les moins performants de 18,2 points et 28,7 points respectivement. À l'autre extrémité de l'échelle, ils sont 13,9 % en REP et 8,8 % en REP+ à appartenir aux groupes les plus performants, soit respectivement 12,5 points et 17,6 points de moins que dans le secteur public hors éducation prioritaire.

Les élèves de quatrième scolarisés dans le secteur privé sous contrat se distinguent de ceux scolarisés dans des établissements publics hors éducation prioritaire : ils sont 20,2 % à se trouver dans les groupes les moins performants (-14,1 points par rapport au public hors éducation prioritaire) et 40,1 % dans les groupes les plus performants (+13,7 points par rapport au public hors éducation prioritaire).

Entre 2023 et 2025, la baisse du score moyen en français s'observe pour tous les secteurs, avec une différence allant de 2 à 4 points. En REP et en REP+, la proportion des élèves dans les groupes les moins performants augmente de, respectivement, 2,4 points et 1,6 point sur cette période. Dans les établissements publics hors éducation prioritaire, elle augmente de 3,0 points, tandis que dans les établissements privés sous contrat, elle augmente de 1,4 point.

Ces résultats doivent être mis en regard de la structure sociale des publics accueillis.

FIGURE 4 • Évolution du score moyen en français selon le secteur de scolarisation en début de quatrième entre 2023 et 2025



Lecture : En 2025, le score moyen des élèves scolarisés dans des établissements privés sous contrat à l'évaluation exhaustive de début de quatrième est de 266 en français.

Note : Par le jeu des arrondis, l'évolution du score de l'ensemble des élèves peut différer de l'évolution des scores des sous-populations qui la composent.

Champ : Établissements du ministère de l'Éducation nationale, France (+ Saint-Barthélemy et Saint-Martin), public et privé sous contrat.

Source : DEPP, évaluation exhaustive de début de quatrième.

FIGURE 5 • Évolution de la répartition des élèves dans les groupes de performance en français selon le secteur en début de quatrième entre 2023 et 2025



Lecture : En 2025, 23,3 % des élèves scolarisés dans un collège privé sous contrat appartiennent au groupe 6 en français.

Champ : Établissements du ministère de l'Éducation nationale, France (+ Saint-Barthélemy et Saint-Martin), public et privé sous contrat.

Source : DEPP, évaluation exhaustive de début de quatrième.

3.3.3. Résultats selon le profil social du collège

La DEPP a élaboré un indice de position sociale (IPS) qui permet de rendre compte du niveau social des collèges. La moyenne de cet indice a été calculée pour chaque collège. Ceci a permis de répartir les élèves en cinq groupes, de ceux appartenant aux 20 % des collèges les moins favorisés à ceux appartenant aux 20 % des collèges les plus favorisés. Les IPS 2025 ne sont pas disponibles à la date de ce document, ce sont donc les IPS 2024 qui sont utilisés.

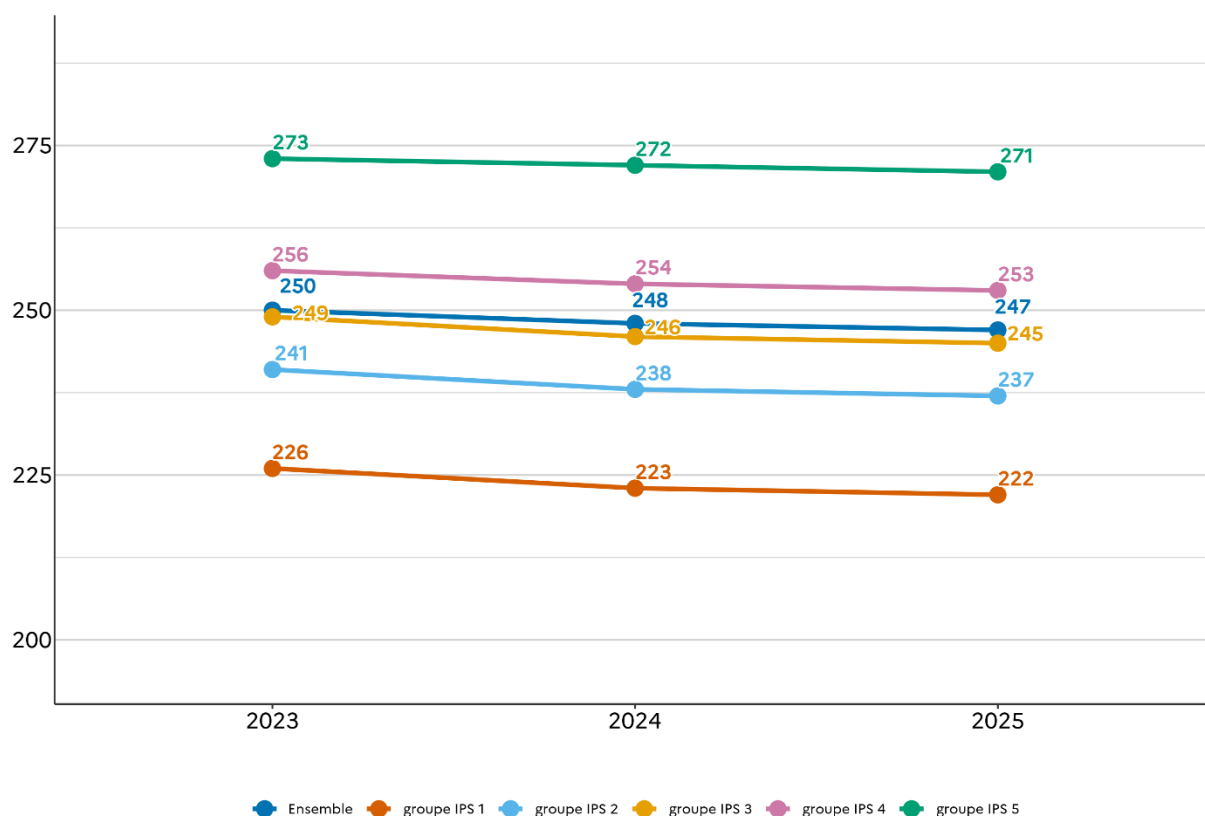
En 2025, dans les collèges les plus favorisés socialement (groupe d'IPS 5), le score moyen en français est de 271 points, soit 49 points de plus que dans les collèges les moins favorisés (groupe d'IPS 1), où il est de 222 points (**figure 6**). Comme pour les résultats par secteurs, les scores des cinq groupes d'établissements sont stables par rapport à l'année dernière.

La proportion d'élèves dans les groupes les moins performants est plus élevée dans les collèges les moins favorisés socialement : alors que 18,0 % des élèves des collèges les plus favorisés appartiennent aux groupes les moins performants, ceux-ci représentent 55,3 % des élèves des collèges les moins favorisés (soit 37,3 points d'écart) (**figure 7**).

Entre 2023 et 2025, la baisse du score moyen en français s'observe pour les établissements de tous les groupes et est plus marquée pour les établissements les plus défavorisés socialement (-4 points) que pour les plus favorisés (-2 points). Sur la période, l'écart de score entre les collèges les moins favorisés et les plus favorisés passe de 47 points à 49 points.

Cette tendance traduit une augmentation de la proportion d'élèves dans les groupes les moins performants (+2,5 points dans les collèges les moins favorisés et +1,1 point dans les collèges les plus favorisés) et une diminution de la proportion d'élèves dans les groupes les plus performants (-1,7 point dans les collèges les moins favorisés et -1,5 point dans les collèges les plus favorisés).

FIGURE 6 • Évolution du score moyen en français selon le profil social du collège en début de quatrième entre 2023 et 2025



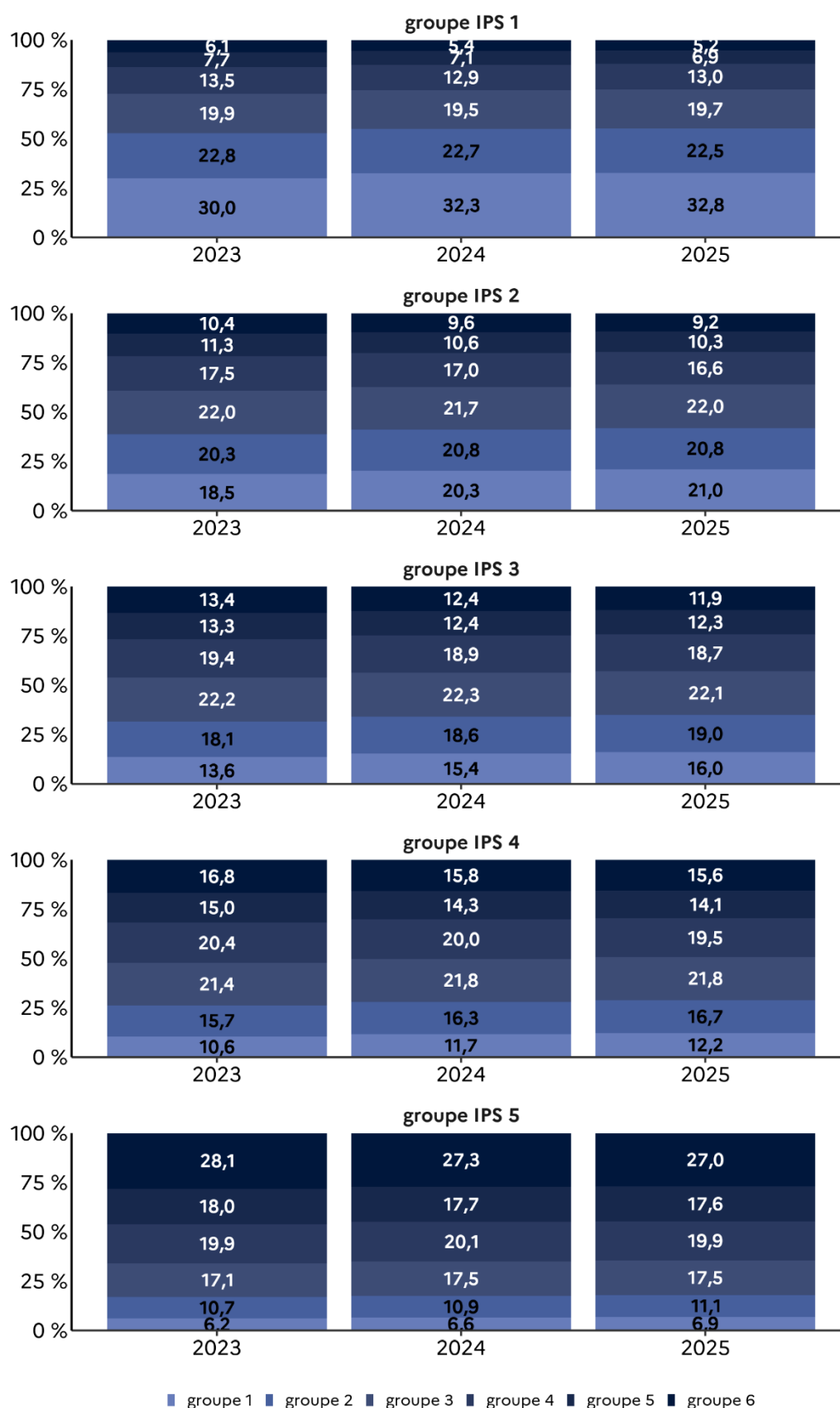
Lecture : En 2025, le score moyen des élèves scolarisés dans les 20 % des collèges les plus favorisés (groupe IPS 5) à l'évaluation exhaustive de début de quatrième est de 271 en français.

Note : Par le jeu des arrondis, l'évolution du score de l'ensemble des élèves peut différer de l'évolution des scores des sous-populations qui la composent.

Champ : Établissements du ministère de l'Éducation nationale, France (+ Saint-Barthélemy et Saint-Martin), public et privé sous contrat.

Source : DEPP, évaluation exhaustive de début de quatrième.

FIGURE 7 • Évolution de la répartition des élèves dans les groupes de performance en français selon le profil social du collège en début de quatrième entre 2023 et 2025



Lecture : En 2025, 5,2 % des élèves scolarisés dans un établissement dans les 20 % les moins favorisés (groupe IPS 1) sont dans le groupe 6 en français.
Champ : Établissements du ministère de l'Éducation nationale, France (+ Saint-Barthélemy et Saint-Martin), public et privé sous contrat.
Source : DEPP, évaluation exhaustive de début de quatrième.

3.3.4. Résultats selon le sexe

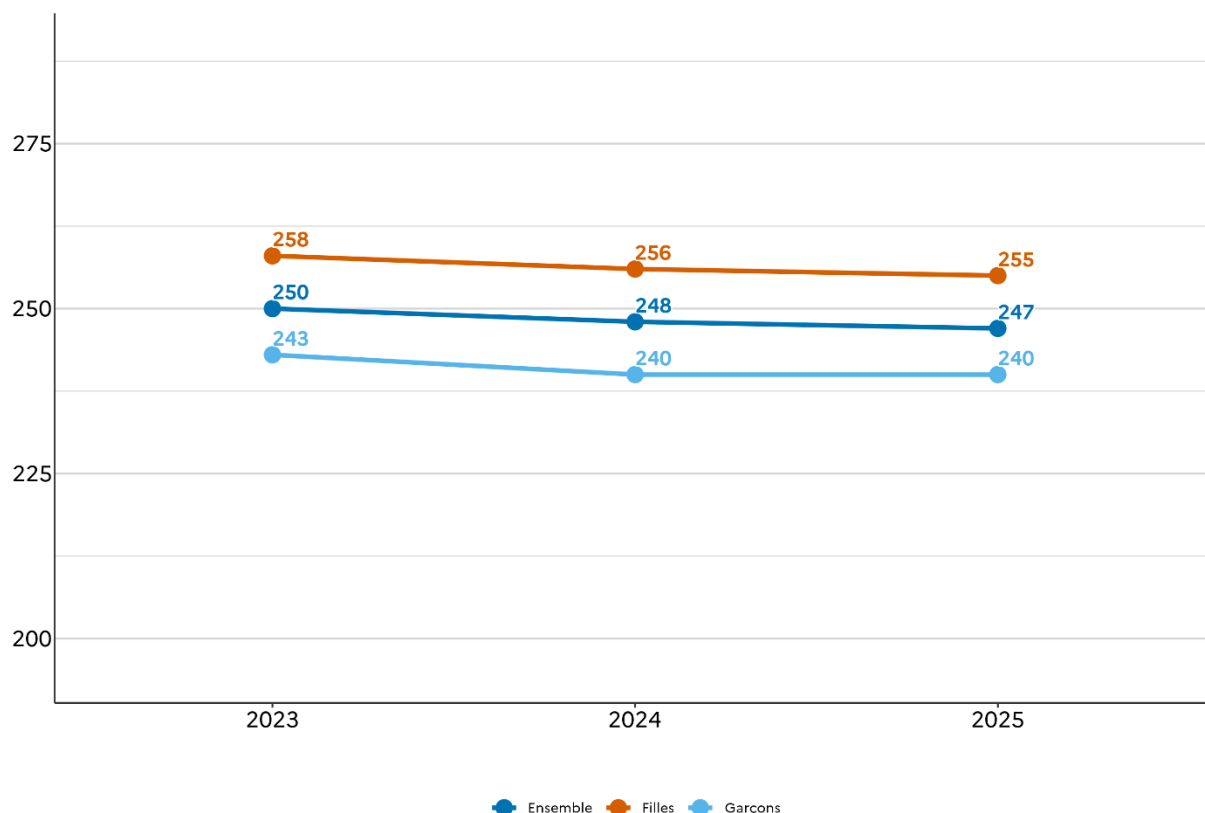
En 2025, le score moyen en français des filles est de 255 points, contre 240 points pour les garçons, soit un écart de 15 points (**figure 8**). Ces scores sont stables par rapport à ceux de l'année dernière.

28,7 % des filles appartiennent aux groupes les moins performants, contre 41,0 % des garçons, soit un écart de 12,3 points (**figure 9**). À l'autre extrémité de l'échelle, 31,8 % des filles appartiennent aux groupes les plus performants contre 22,3 % des garçons (soit un écart de 9,5 points).

Entre 2023 et 2025, la baisse du score moyen en français s'observe à la fois pour les filles et les garçons (-3 points dans les deux cas). L'écart de score reste stable.

Sur cette période, la proportion de filles dans les groupes les moins performants augmente de 2,3 points, alors que celle dans les groupes les plus performants diminue de 2,5 points. Dans le même temps, la proportion de garçons dans les groupes les moins performants augmente de 2,9 points et celle dans les groupes les plus performants baisse de 1,8 point.

FIGURE 8 • Évolution du score moyen en français selon le sexe en début de quatrième entre 2023 et 2025



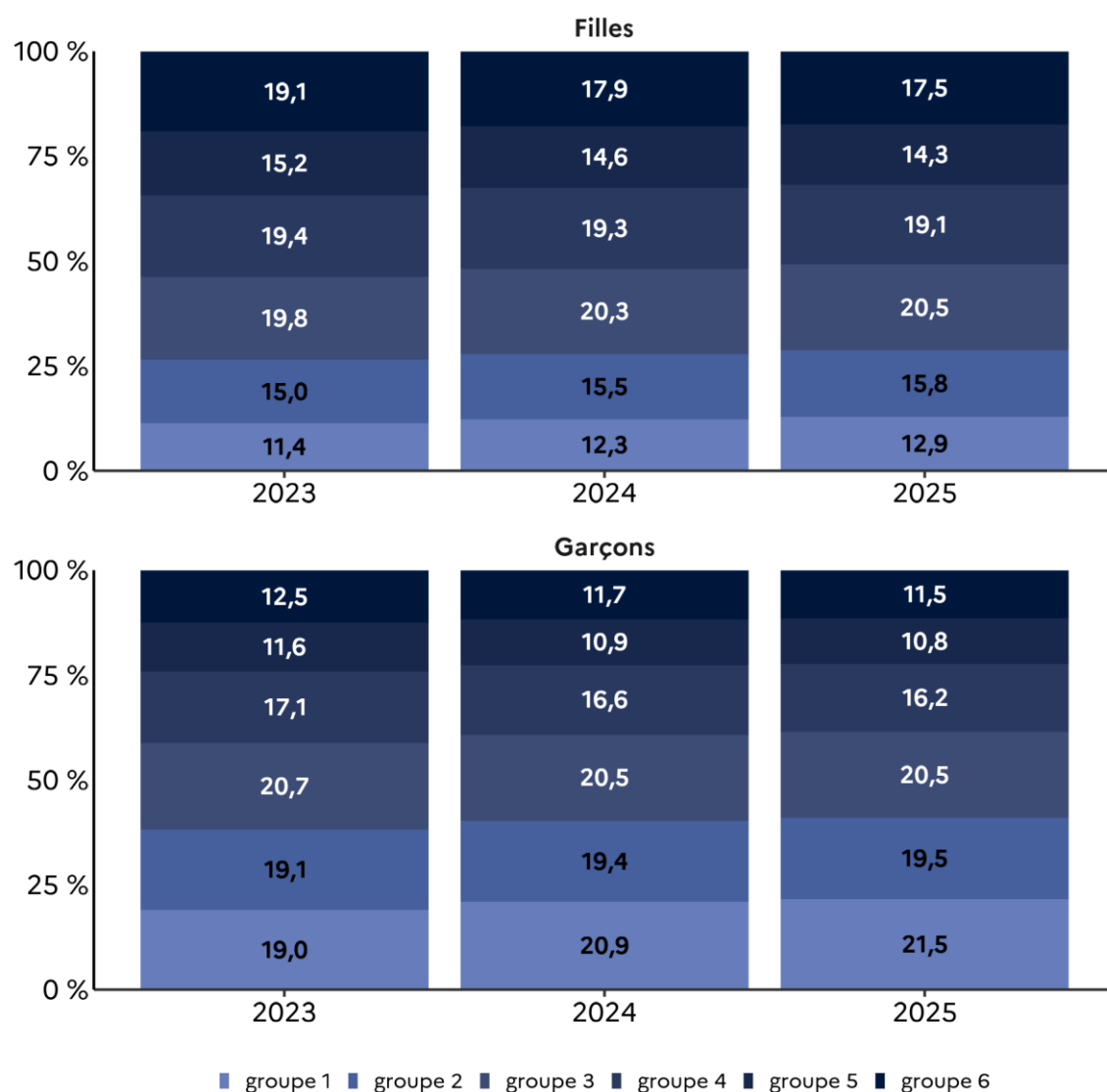
Lecture : En 2025, le score moyen des filles à l'évaluation exhaustive de début de quatrième est de 255 en français.

Note : Par le jeu des arrondis, l'évolution du score de l'ensemble des élèves peut différer de l'évolution des scores des sous-populations qui la composent.

Champ : Établissements du ministère de l'Éducation nationale, France (+ Saint-Barthélemy et Saint-Martin), public et privé sous contrat.

Source : DEPP, évaluation exhaustive de début de quatrième.

FIGURE 9 • Évolution de la répartition des élèves dans les groupes de performance en français selon le sexe en début de quatrième entre 2023 et 2025



Lecture : En 2025, 17,5 % des filles sont dans le groupe 6 à l'épreuve de français.

Champ : Établissements du ministère de l'Éducation nationale, France (+ Saint-Barthélemy et Saint-Martin), public et privé sous contrat.

Source : DEPP, évaluation exhaustive de début de quatrième.

3.3.5. Résultats selon le retard scolaire

Les élèves dits en retard (définis comme ceux qui entrent en quatrième avec un âge supérieur à l'âge théorique requis pour ce niveau), représentent 8 % des élèves interrogés.

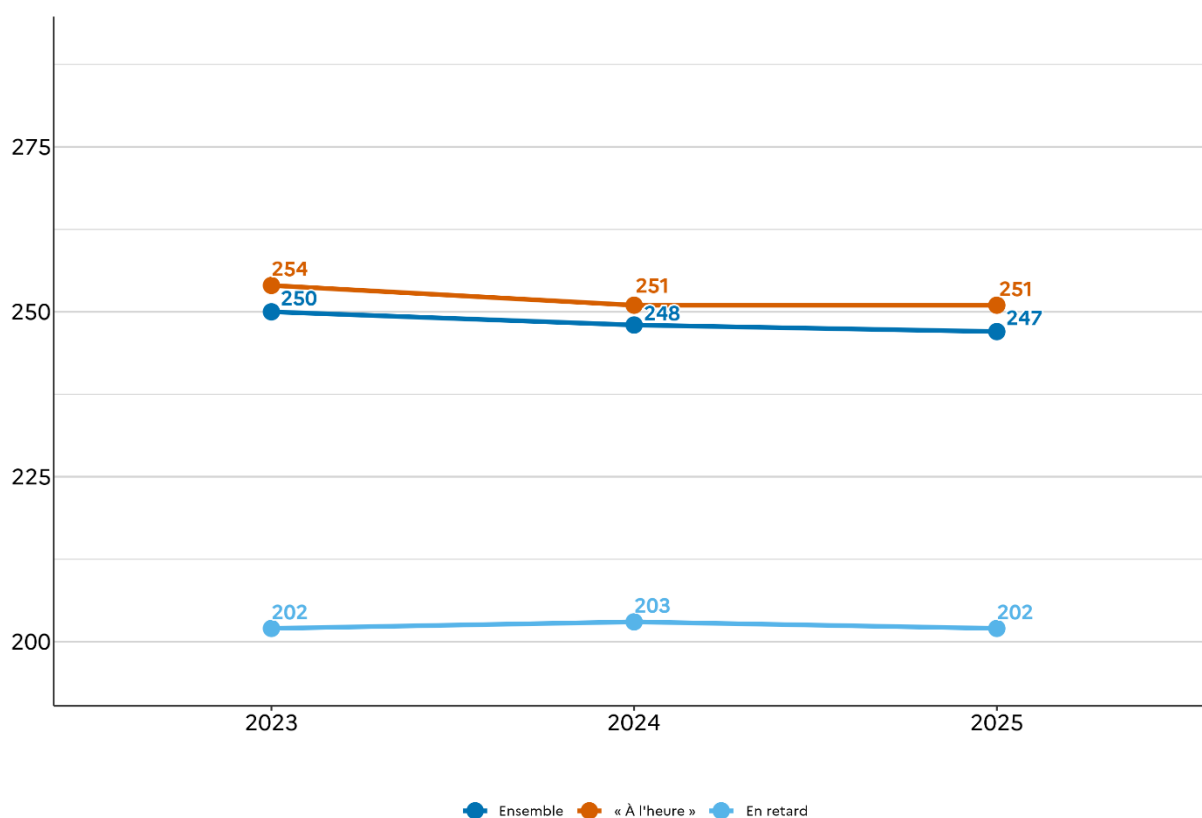
En 2025, la différence de score en français entre les élèves « à l'heure » et les élèves en retard est de 49 points : les élèves dits en retard obtiennent en moyenne un score de 202 points contre 251 points pour ceux « à l'heure » (**figure 10**). Ces scores sont stables par rapport à ceux de l'année dernière.

En 2025, 75,3 % des élèves en retard appartiennent aux groupes les moins performants en français, contre 31,6 % de ceux « à l'heure », soit un écart de 43,7 points (**figure 11**). À l'autre extrémité de l'échelle, 3,3 % des élèves en retard appartiennent aux groupes les plus performants, contre 28,8 % des élèves « à l'heure », soit un écart de 25,5 points. Les proportions d'élèves dans les groupes de performance sont stables par rapport à l'année dernière.

Entre 2023 et 2025, une baisse du score moyen en français s'observe pour les élèves « à l'heure », (- 3 points) tandis que le score des élèves en retard est stable.

Sur cette période, la proportion d'élèves en retard dans les groupes les moins performants est stable, de même que celle dans les groupes les plus performants. Dans le même temps, la proportion élèves « à l'heure » dans les groupes les moins performants augmente de 2,3 points et celle dans les groupes les plus performants baisse de 2,1 points.

FIGURE 10 • Évolution du score moyen en français selon le retard scolaire en début de quatrième entre 2023 et 2025



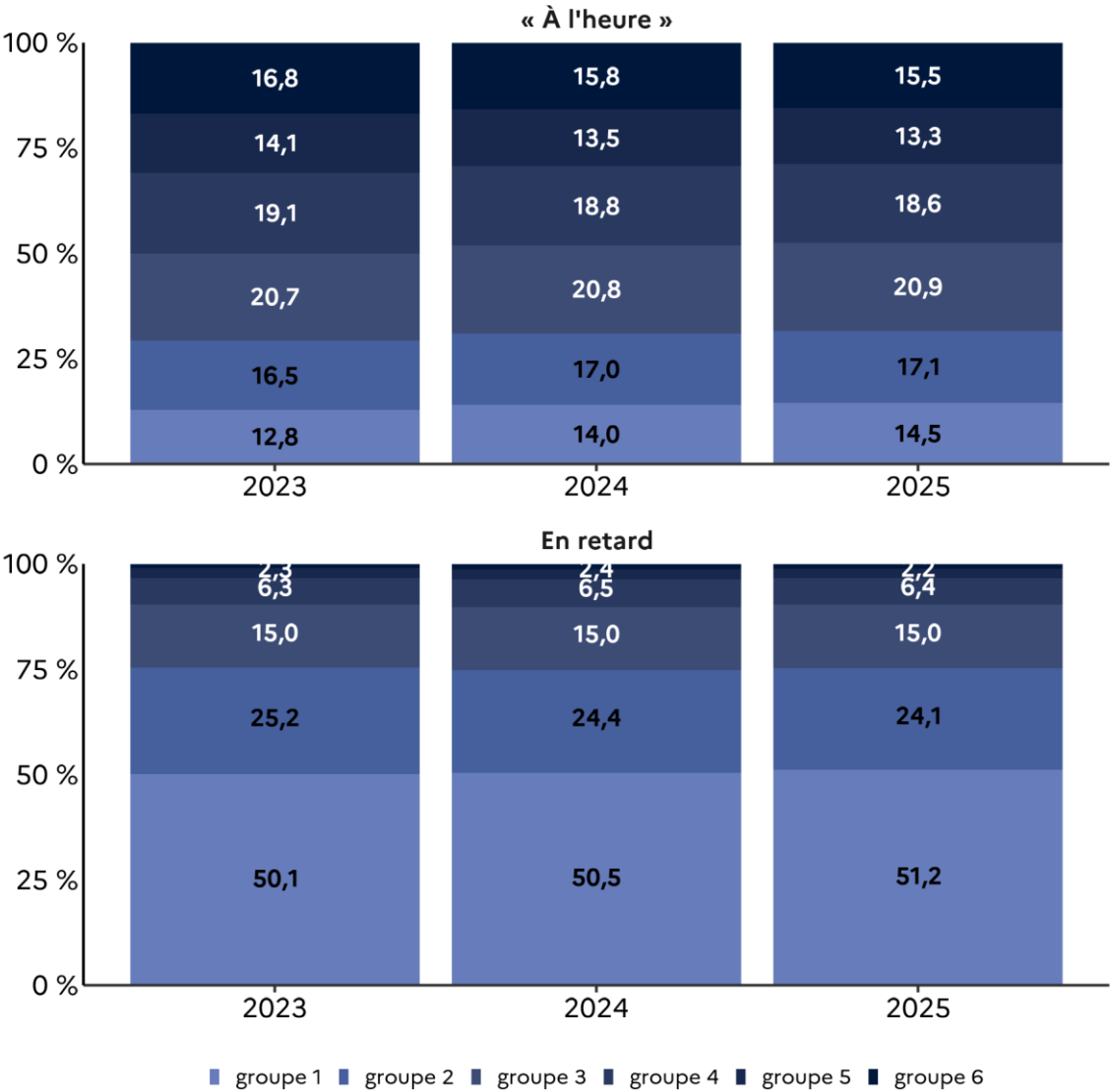
Lecture : En 2025, le score moyen des élèves « à l'heure » à l'évaluation exhaustive de début de quatrième est de 251 en français.

Note : Par le jeu des arrondis, l'évolution du score de l'ensemble des élèves peut différer de l'évolution des scores des sous-populations qui la composent.

Champ : Établissements du ministère de l'Éducation nationale, France (+ Saint-Barthélemy et Saint-Martin), public et privé sous contrat.

Source : DEPP, évaluation exhaustive de début de quatrième.

FIGURE 11 • Évolution de la répartition des élèves dans les groupes de performance en français selon le retard scolaire en début de quatrième entre 2023 et 2025



Lecture : En 2025, 15,5 % des élèves « à l'heure » appartiennent au groupe 6 à l'épreuve de français.
Champ : Établissements du ministère de l'Éducation nationale, France (+ Saint-Barthélemy et Saint-Martin), public et privé sous contrat.
Source : DEPP, évaluation exhaustive de début de quatrième.

Complément : Répartition des élèves en retard scolaire dans les groupes de performance 5 et 6 en français

Année	2023	2024	2025
Groupe 6	1,0	1,3	1,1
Groupe 5	2,3	2,4	2,2

3.4. Résultats en mathématiques

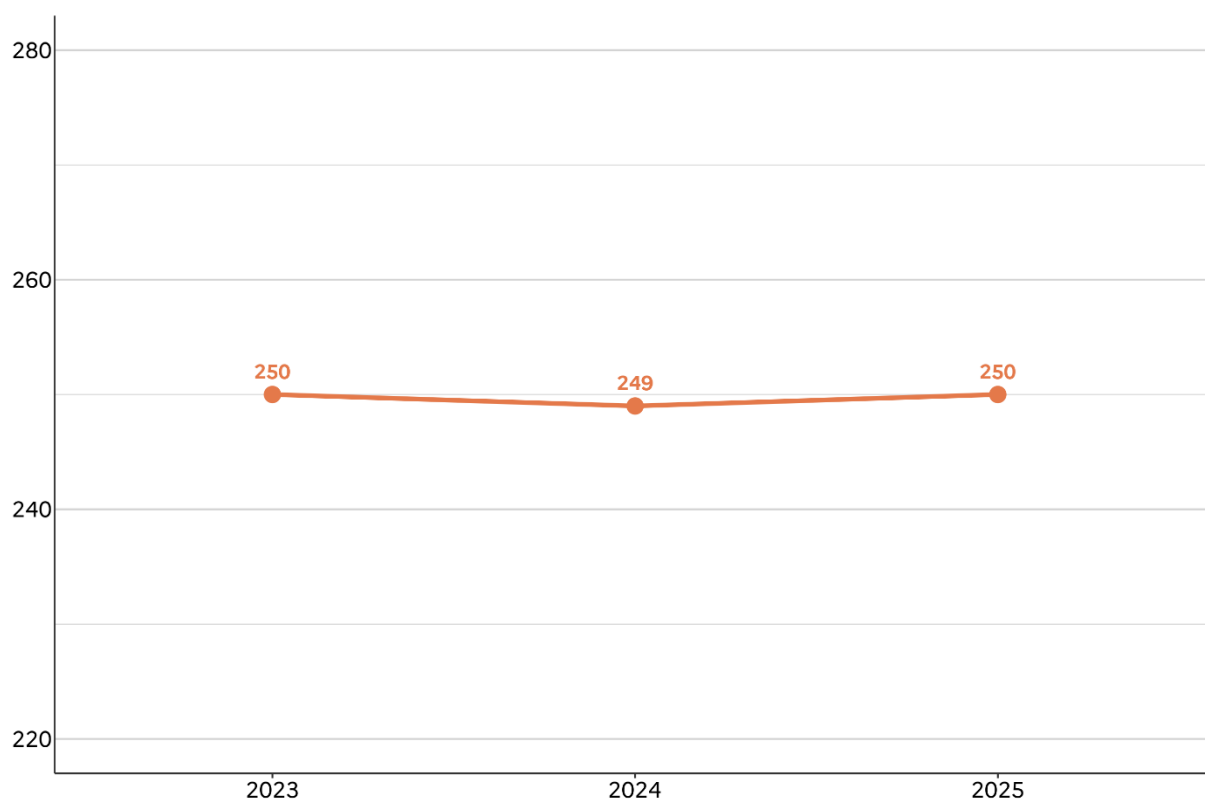
3.4.1. Résultats d'ensemble

En 2025, au niveau national, le score moyen en mathématiques des élèves de quatrième est stable par rapport à l'année précédente et s'établit à 250 points (**figure 12**).

Cette stabilité du score moyen entre 2024 et 2025 ne rend pas compte d'un léger déplacement de la contribution vers les groupes les plus performants. La proportion d'élèves dans les groupes les moins performants (groupes 1 et 2) est stable et la proportion d'élèves dans les groupes les plus performants (groupes 5 et 6) augmente de 1,1 point (de 27,0 % à 28,1 %) (**figure 13**).

Entre 2023 et 2025, le score moyen en mathématiques est stable. Sur cette période, la proportion d'élèves dans les groupes les plus performants reste stable, de même que celle des groupes de performance moyenne et celle des groupes les moins performants.

FIGURE 12 • Évolution du score moyen en mathématiques en début de quatrième entre 2023 et 2025



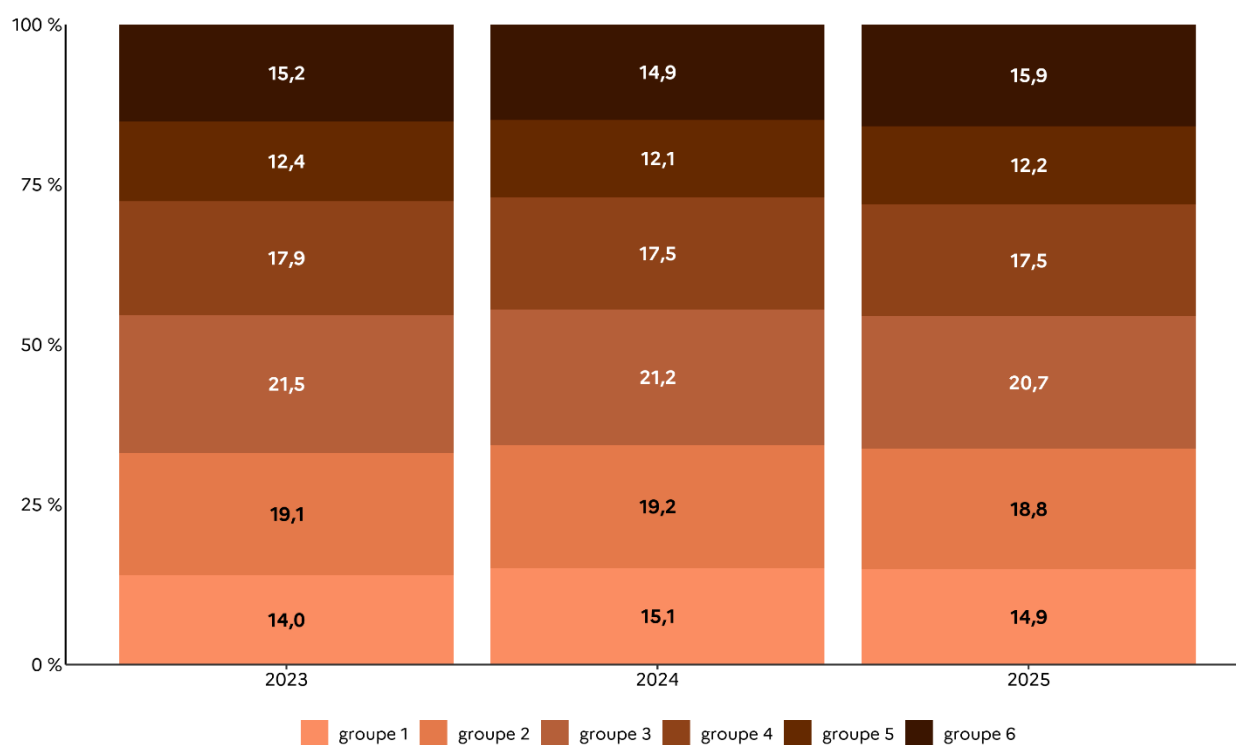
Lecture : En 2025, le score moyen à l'évaluation exhaustive de début de quatrième est de 250 en mathématiques.

Note : Par le jeu des arrondis, l'évolution du score de l'ensemble des élèves peut différer de l'évolution des scores des sous-populations qui la composent.

Champ : Établissements du ministère de l'Éducation nationale, France (+ Saint-Barthélemy et Saint-Martin), public et privé sous contrat.

Source : DEPP, évaluation exhaustive de début de quatrième.

FIGURE 13 • Évolution de la répartition des élèves dans les groupes de performance en mathématiques en début de quatrième entre 2023 et 2025



Lecture : En 2025, 15,9 % des élèves de quatrième appartiennent au groupe 6 en mathématiques.

Champ : Établissements du ministère de l'Éducation nationale, France (+ Saint-Barthélemy et Saint-Martin), public et privé sous contrat.

Source : DEPP, évaluation exhaustive de début de quatrième.

3.4.2. Résultats selon le secteur de scolarisation

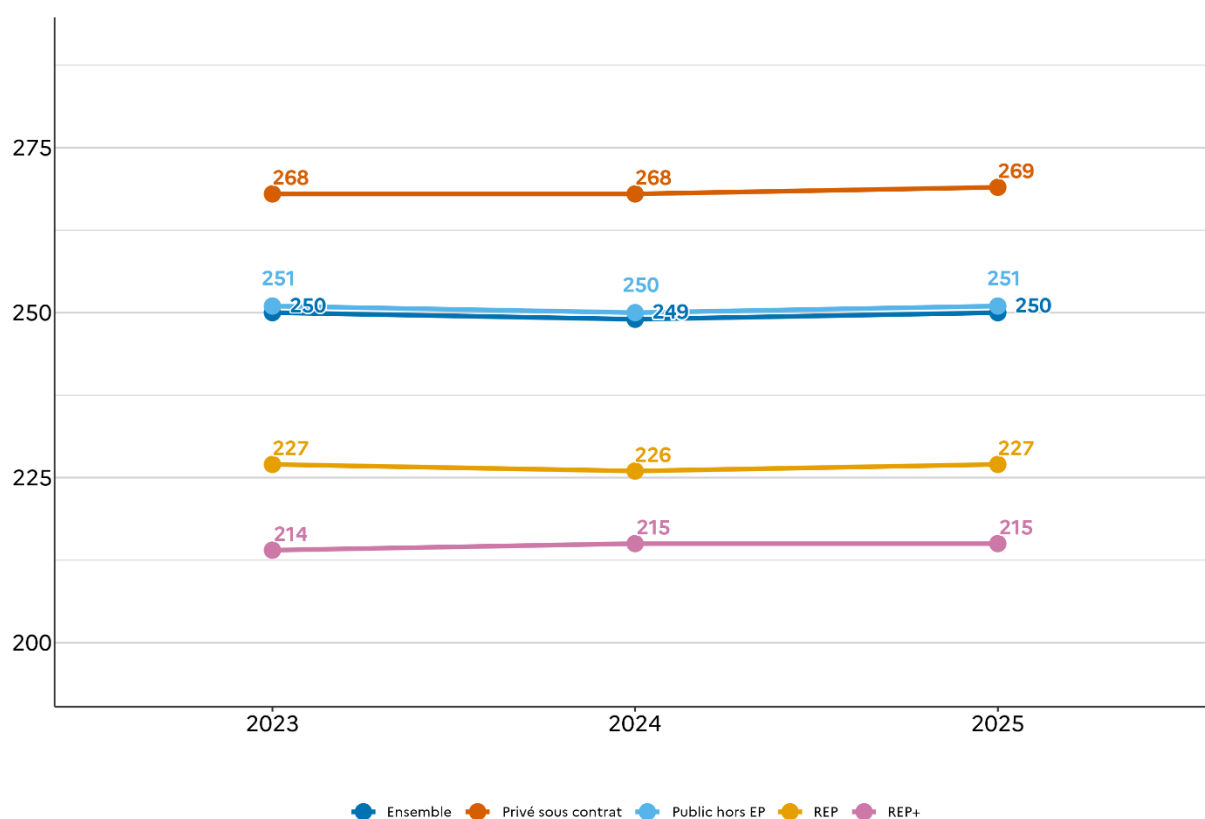
Comme en français, des écarts sont constatés selon les secteurs de scolarisation en quatrième. En 2025, les élèves scolarisés en REP et REP+ ont un score moyen en mathématiques de respectivement 227 points et 215 points, soit respectivement 24 points et 36 points de moins que ceux scolarisés dans des collèges publics hors éducation prioritaire qui s'établissent à 251 points. Le score le plus élevé est de 269 points pour les élèves scolarisés dans des établissements du secteur privé sous contrat (**figure 14**). Les résultats sont stables par rapport à l'année dernière.

En 2025, 53,2 % des élèves de REP et 64,7 % des élèves de REP+ appartiennent aux groupes les moins performants (**figure 15**). Pour les établissements publics hors éducation prioritaire, cette proportion s'élève à 32,6 %, et pour ceux du secteur privé sous contrat à 18,7 %. À l'autre extrémité de l'échelle, 13,4 % des élèves en REP et 7,9 % des élèves en REP+ appartiennent aux groupes les plus performants, contre 27,9 % des élèves du public hors éducation prioritaire et 41,1 % des élèves du privé sous contrat.

Entre 2023 et 2025, la stabilité du score moyen en mathématiques s'observe pour tous les secteurs. Sur la période, la proportion d'élèves dans les groupes les moins performants est en hausse de 1,0 point pour les établissements publics hors éducation prioritaire, en baisse de 1,0 point pour les élèves scolarisés en REP+ et stable pour les autres secteurs. Pour les groupes les plus performants, elle est en hausse de 1,2 point pour les élèves du secteur privé sous contrat et reste stable dans les autres secteurs.

Ces résultats doivent être mis en regard de la structure sociale des publics accueillis.

FIGURE 14 • Évolution du score moyen en mathématiques selon le secteur en début de quatrième entre 2023 et 2025



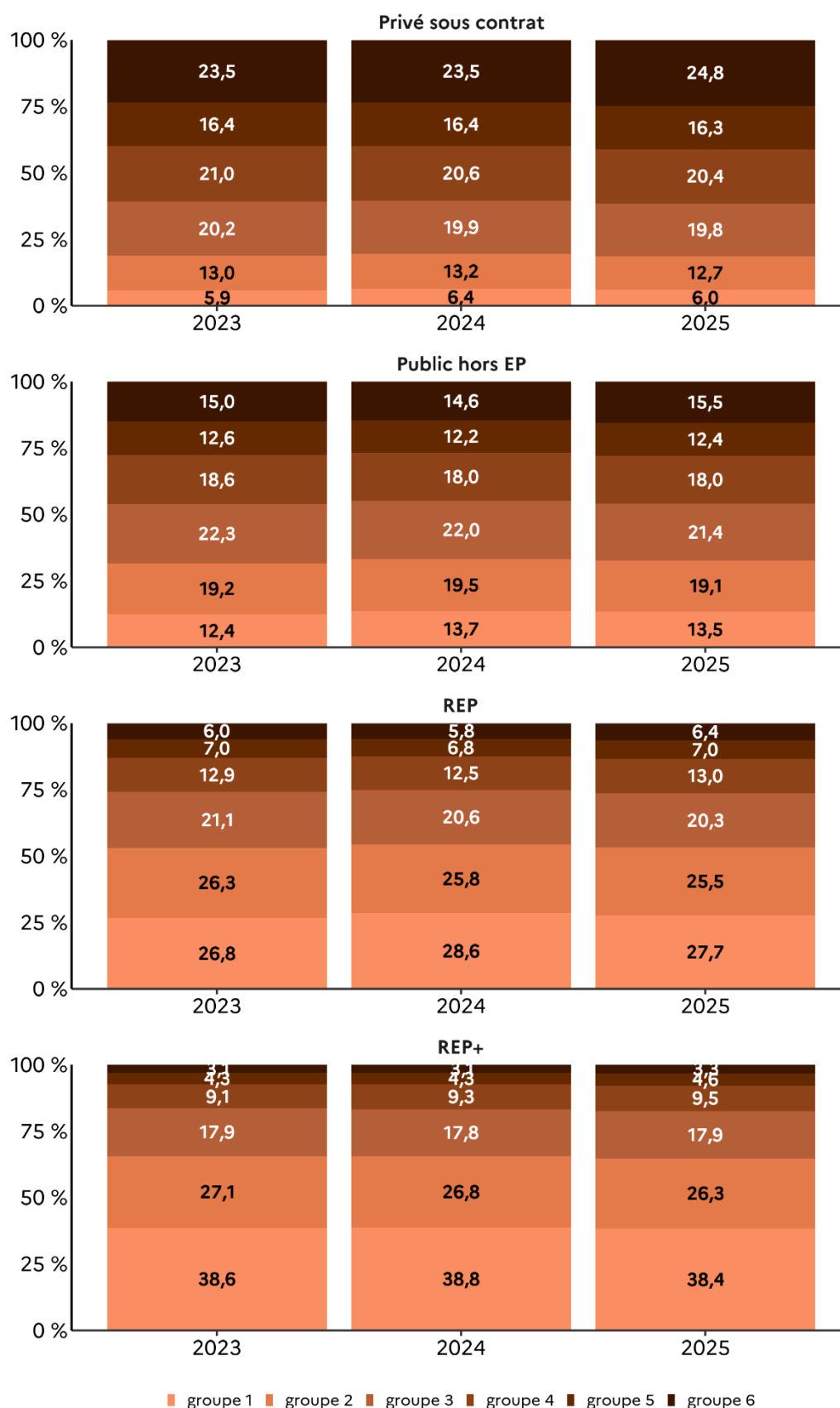
Lecture : En 2025, le score moyen des élèves scolarisés dans des établissements privés sous contrat à l'évaluation exhaustive de début de quatrième est de 269 en mathématiques.

Note : Par le jeu des arrondis, l'évolution du score de l'ensemble des élèves peut différer de l'évolution des scores des sous-populations qui la composent.

Champ : Établissements du ministère de l'Éducation nationale, France (+ Saint-Barthélemy et Saint-Martin), public et privé sous contrat.

Source : DEPP, évaluation exhaustive de début de quatrième.

FIGURE 15 • Évolution de la répartition des élèves dans les groupes de performance en mathématiques selon le secteur en début de quatrième entre 2023 et 2025



Lecture : En 2025, 24,8 % des élèves scolarisés dans un collège privé sous contrat sont dans le groupe 6 en mathématiques.

Champ : Établissements du ministère de l'Éducation nationale, France (+ Saint-Barthélemy et Saint-Martin), public et privé sous contrat.

Source : DEPP, évaluation exhaustive de début de quatrième.

3.4.3. Résultats selon le profil social du collège

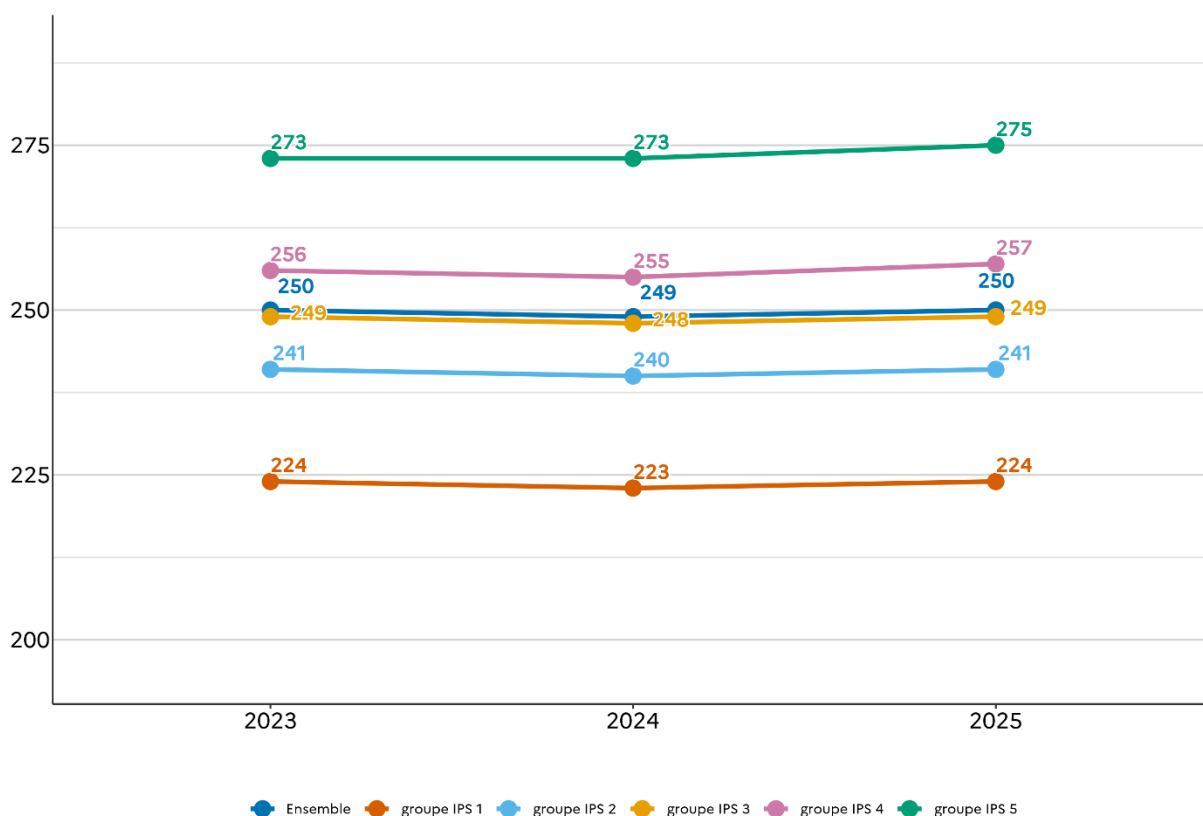
En 2025, dans les collèges les plus favorisés socialement (groupe d'IPS 5), le score moyen en mathématiques est de 275 points, soit 51 points de plus que dans les collèges les moins favorisés (groupe d'IPS 1), où il est de 224 points (**figure 16**). Comme pour les résultats par secteurs, les scores moyens des cinq groupes d'établissements sont stables par rapport à l'année dernière, sauf pour les deux groupes les plus favorisés, où ils progressent de 2 points.

La proportion d'élèves dans les groupes les moins performants est plus élevée dans les collèges les moins favorisés socialement : alors que 16,7 % des élèves des collèges les plus favorisés appartiennent aux groupes les moins performants, ces derniers représentent 55,8 % des élèves des collèges les moins favorisés (soit 39,1 points d'écart) (**figure 17**). La proportion des élèves des collèges les moins favorisés dans les groupes les moins performants baisse de 1,2 point, tandis que celle des élèves des collèges les plus favorisés dans les groupes les plus performants augmente de 1,4 point.

Entre 2023 et 2025, la stabilité du score moyen en mathématiques s'observe pour tous les établissements, sauf pour le groupe le plus favorisé, qui connaît une progression de 2 points. Sur la période, l'écart de score entre les collèges les moins favorisés et les plus favorisés passe de 49 points à 51 points.

Cette tendance traduit une stabilité de la proportion d'élèves dans les groupes les moins performants et dans les groupes les plus performants sauf pour le groupe des collèges les plus favorisés, en hausse de 1,6 point.

FIGURE 16 • Évolution du score moyen en mathématiques selon le profil social du collège en début de quatrième entre 2023 et 2025



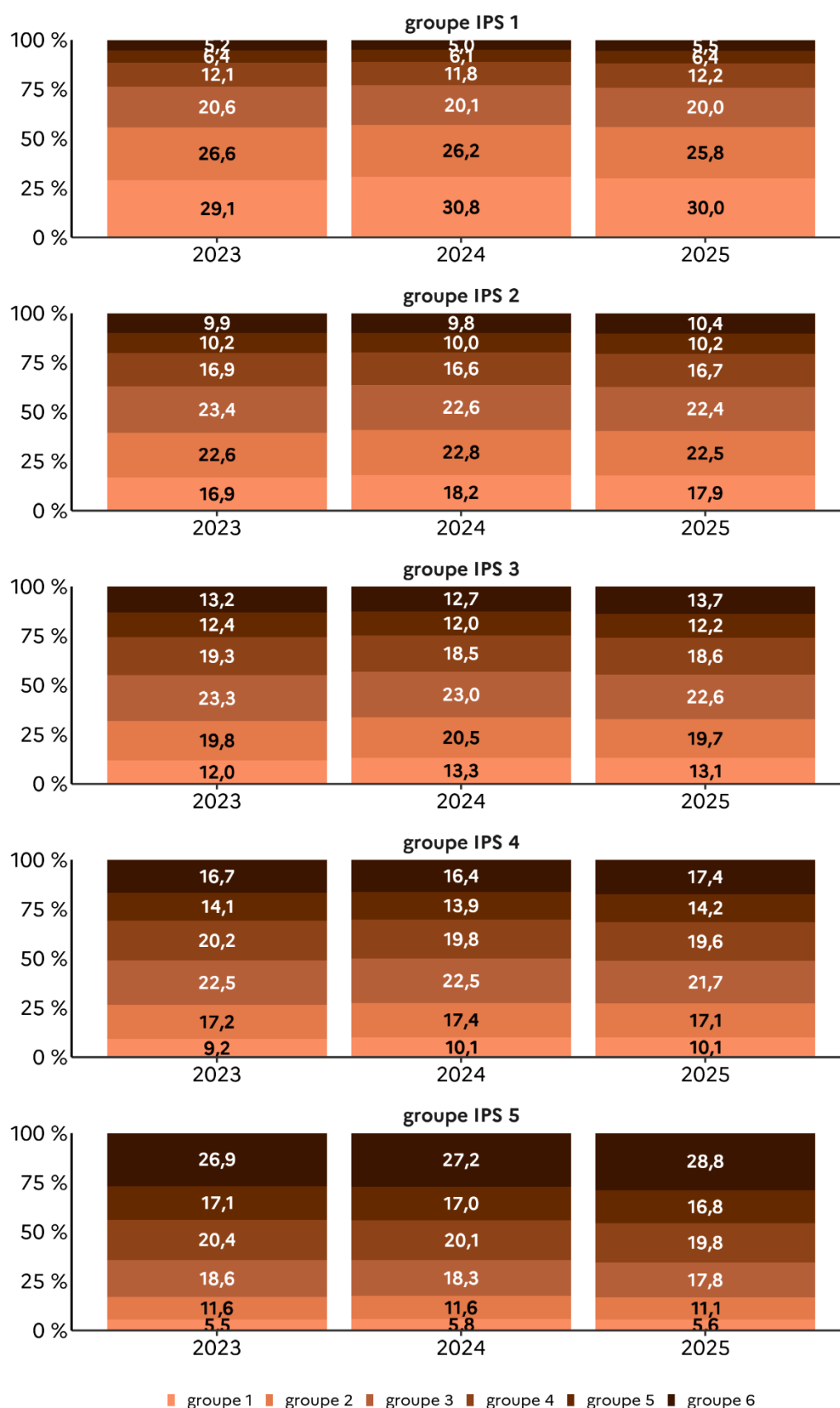
Lecture : En 2025, le score moyen des élèves scolarisés dans les 20 % des collèges les plus favorisés (groupe IPS 5) à l'évaluation exhaustive de début de quatrième est de 275 en mathématiques.

Note : Par le jeu des arrondis, l'évolution du score de l'ensemble des élèves peut différer de l'évolution des scores des sous-populations qui la composent.

Champ : Établissements du ministère de l'Éducation nationale, France (+ Saint-Barthélemy et Saint-Martin), public et privé sous contrat.

Source : DEPP, évaluation exhaustive de début de quatrième.

FIGURE 17 • Évolution de la répartition des élèves dans les groupes de performance en mathématiques selon le profil social du collège en début de quatrième entre 2023 et 2025



Lecture : En 2025, 5,5 % des élèves scolarisés dans un établissement dans les 20 % les moins favorisés (groupe IPS 1) sont dans le groupe 6 en mathématiques.

Champ : Établissements du ministère de l'Éducation nationale, France (+ Saint-Barthélemy et Saint-Martin), public et privé sous contrat.

Source : DEPP, évaluation exhaustive de début de quatrième.

3.4.4. Résultats selon le sexe

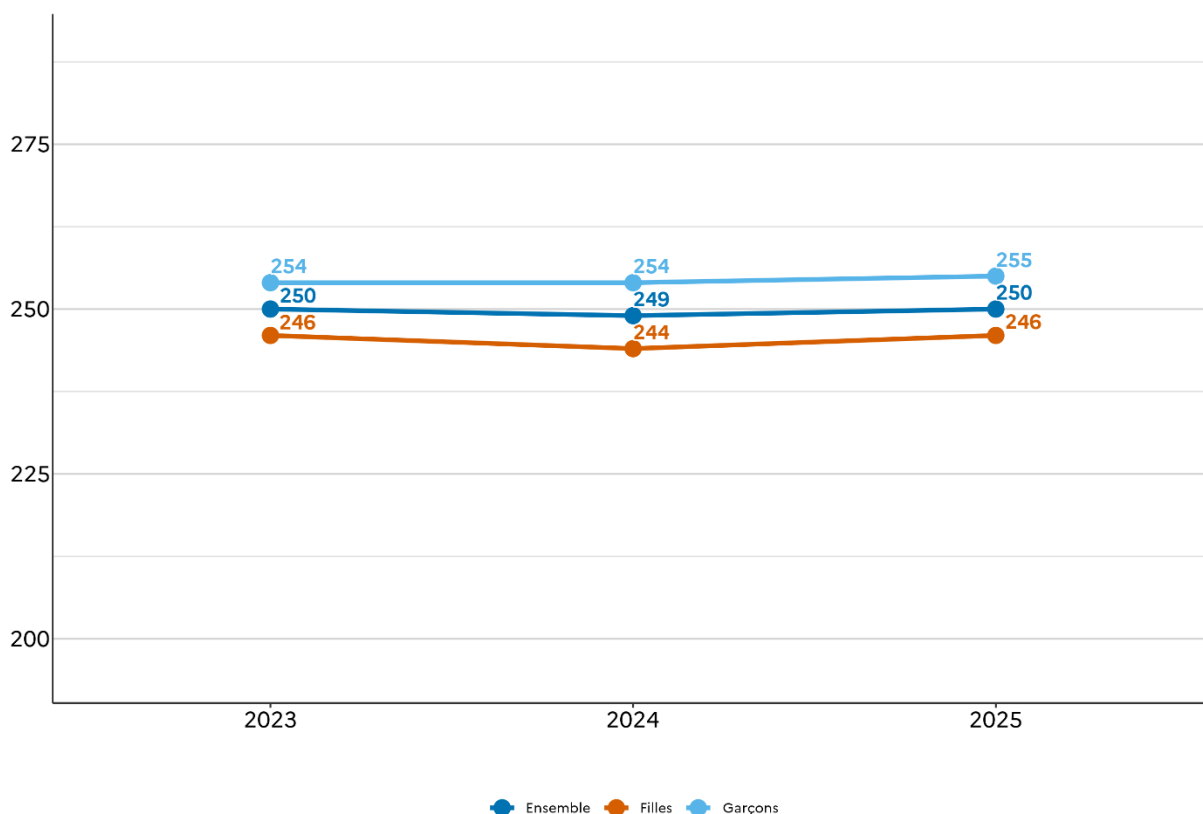
En 2025, le score moyen en mathématiques des garçons est de 255 points, contre 246 points pour les filles, soit un écart de 9 points (**figure 18**). Si le score des garçons est stable par rapport à celui de l'année dernière, celui des filles progresse de 2 points.

31,2 % des garçons appartiennent aux groupes les moins performants, contre 36,3 % des filles, soit un écart de 5,1 points (**figure 19**). À l'autre extrémité de l'échelle, 31,9 % des garçons appartiennent aux groupes les plus performants, contre 24,2 % des filles (soit un écart de 7,7 points en faveur des garçons). Les proportions de garçons et de filles dans les groupes les moins performants sont stables, alors que celles dans les groupes les plus performants augmentent : de 1,0 point pour les filles et de 1,1 point pour les garçons.

Entre 2023 et 2025, la stabilité du score moyen en mathématiques s'observe à la fois chez les garçons et les filles. L'écart de scores reste stable.

Cette tendance traduit une stabilité de la proportion de garçons et de filles dans les groupes les moins performants et dans les groupes les plus performants.

FIGURE 18 • Évolution du score moyen en mathématiques selon le sexe en début de quatrième entre 2023 et 2025



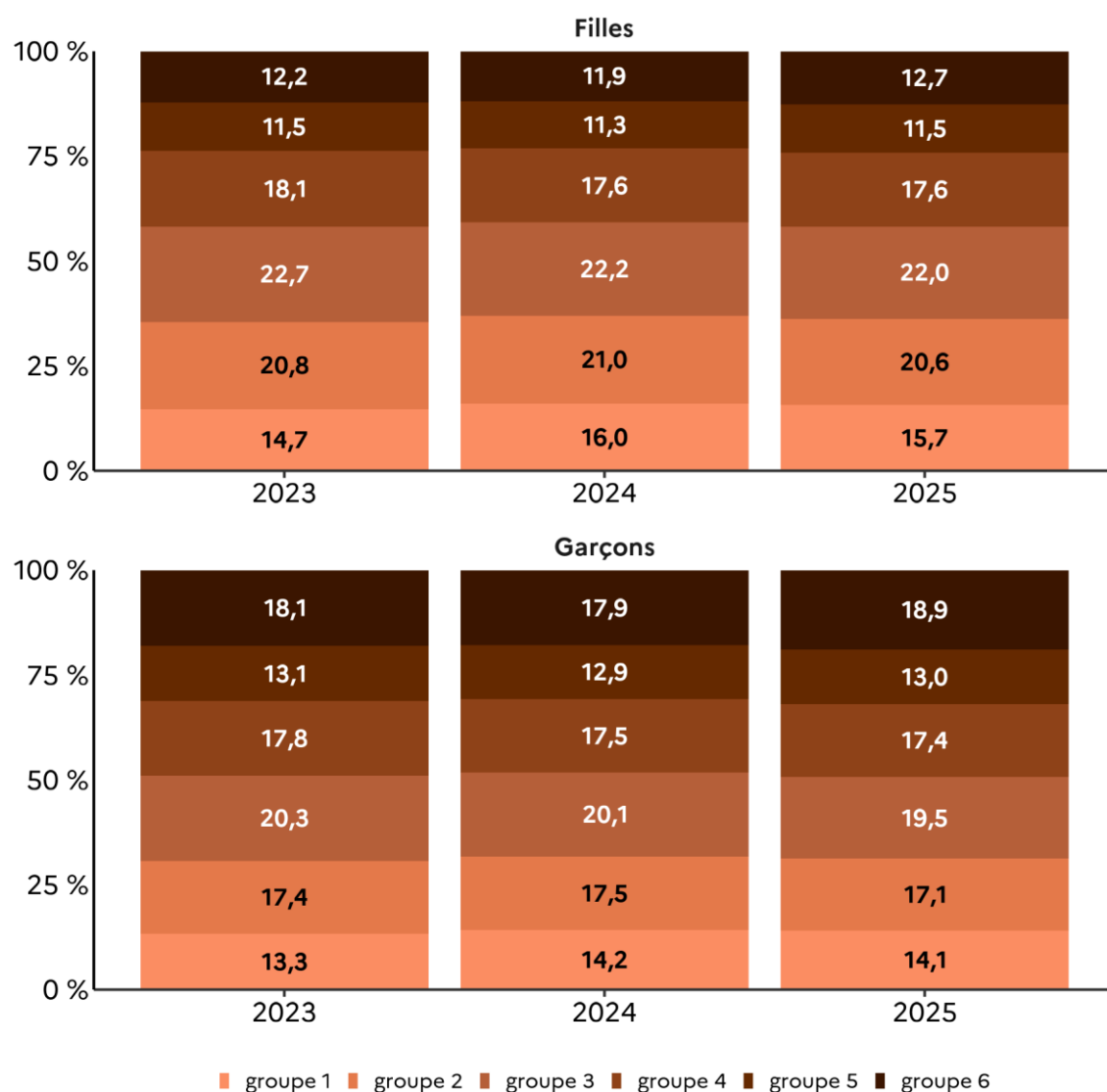
Lecture : En 2025, le score moyen des garçons à l'évaluation exhaustive de début de quatrième est de 255 en mathématiques.

Note : Par le jeu des arrondis, l'évolution du score de l'ensemble des élèves peut différer de l'évolution des scores des sous-populations qui la composent.

Champ : Établissements du ministère de l'Éducation nationale, France (+ Saint-Barthélemy et Saint-Martin), public et privé sous contrat.

Source : DEPP, évaluation exhaustive de début de quatrième.

FIGURE 19 • Évolution de la répartition des élèves dans les groupes de performance en mathématiques selon le sexe en début de quatrième entre 2023 et 2025



Lecture : En 2025, 12,7 % des filles appartiennent au groupe 6 à l'épreuve de mathématiques.

Champ : Établissements du ministère de l'Éducation nationale, France (+ Saint-Barthélemy et Saint-Martin), public et privé sous contrat.

Source : DEPP, évaluation exhaustive de début de quatrième.

3.4.5. Résultats selon le retard scolaire

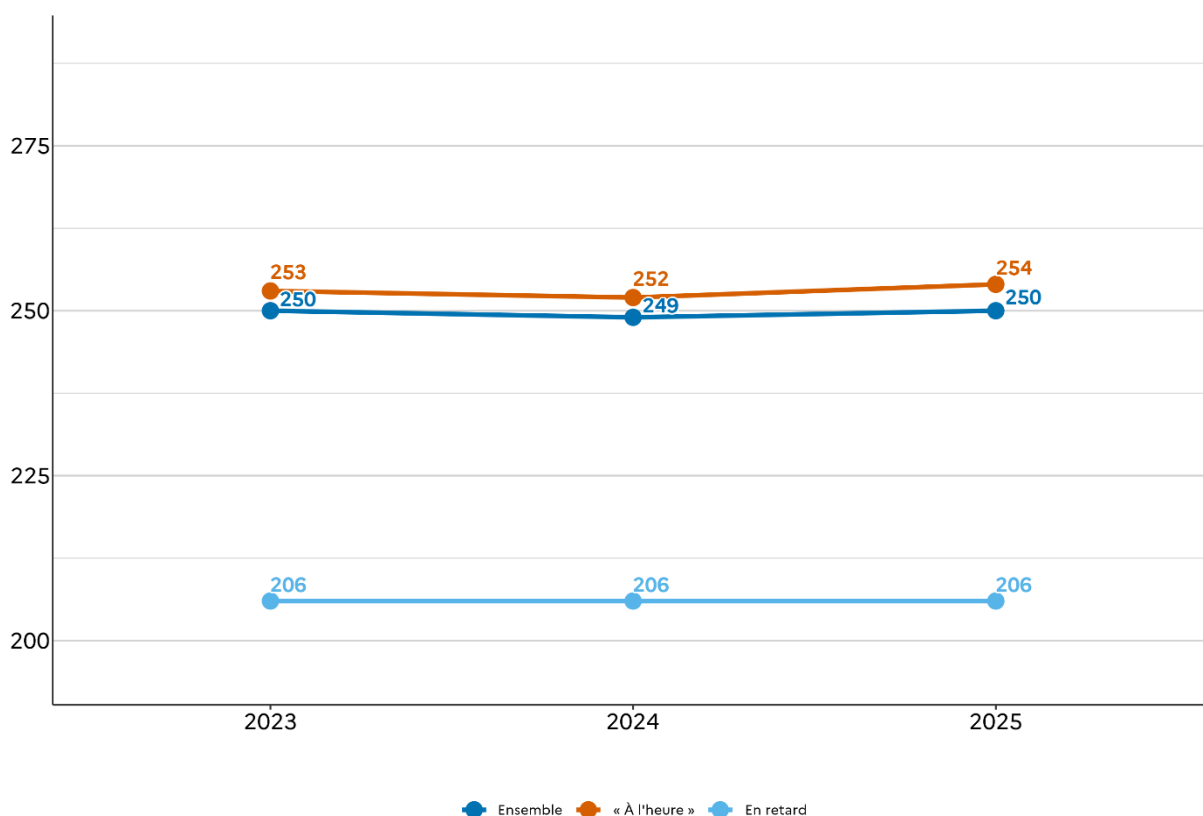
En 2025, la différence de score en mathématiques entre les élèves « à l'heure » et les élèves en retard est de 48 points : les élèves dits en retard obtiennent en moyenne un score de 206 points contre 254 points pour ceux « à l'heure » (**figure 20**). Le score moyen des élèves « à l'heure » augmente de 2 points par rapport à l'année précédente et celui des élèves en retard est inchangé.

En 2025, 74,7 % des élèves en retard appartiennent aux groupes les moins performants en mathématiques, contre 30,3 % seulement de ceux « à l'heure », soit un écart de 44,4 points (**figure 21**). À l'autre extrémité de l'échelle, 3,7 % des élèves en retard appartiennent aux groupes les plus performants, contre 30,0 % des élèves « à l'heure », soit un écart de 26,3 points. Les proportions des élèves dans les groupes de performance sont stables par rapport à l'année dernière, sauf celle des élèves « à l'heure » qui augmente de 1,2 point dans les groupes les plus performants.

Entre 2023 et 2025, la stabilité du score moyen en mathématiques s'observe à la fois chez les élèves en retard et ceux « à l'heure ». L'écart de scores reste stable.

Cette tendance se traduit par une stabilité de la proportion des élèves en retard et des élèves « à l'heure » dans les groupes les moins performants comme dans les groupes les plus performants.

FIGURE 20 • Évolution du score moyen en mathématiques selon le retard scolaire en début de quatrième entre 2023 et 2025



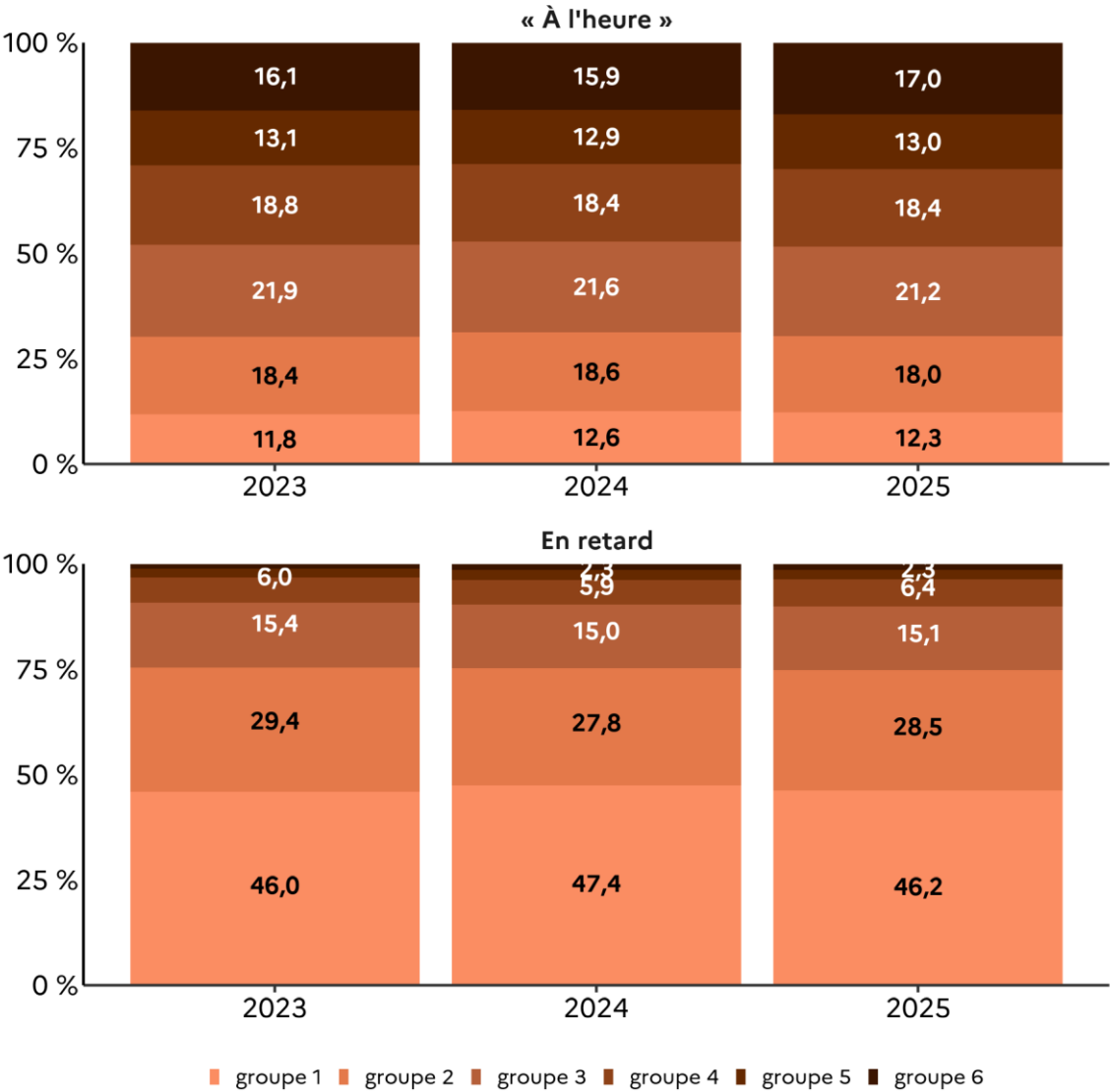
Lecture : En 2025, le score moyen des élèves « à l'heure » à l'évaluation exhaustive de début de quatrième est de 254 en mathématiques.

Note : Par le jeu des arrondis, l'évolution du score de l'ensemble des élèves peut différer de l'évolution des scores des sous-populations qui la composent.

Champ : Établissements du ministère de l'Éducation nationale, France (+ Saint-Barthélemy et Saint-Martin), public et privé sous contrat.

Source : DEPP, évaluation exhaustive de début de quatrième.

FIGURE 21 • Évolution de la répartition des élèves dans les groupes de performance en mathématiques selon le retard scolaire en début de quatrième entre 2023 et 2025



Note : Voir tableau complémentaire pour la lecture des proportions d'élèves en retard des groupes 5 et 6.
Lecture : En 2025, 17,0 % des élèves « à l'heure » sont dans le groupe 6 à l'épreuve de mathématiques.
Champ : Établissements du ministère de l'Éducation nationale, France (+ Saint-Barthélemy et Saint-Martin), public et privé sous contrat.
Source : DEPP, évaluation exhaustive de début de quatrième.

Complément : Répartition des élèves en retard scolaire dans les groupes de performance 5 et 6 en français

Année	2023	2024	2025
Groupe 5	2,0	2,3	2,5
Groupe 6	1,2	1,5	1,4

3.5. Résultats par domaines et tests spécifiques 2025

3.5.1. Résultats en français

Les épreuves entre 2024 et 2025 sont identiques, les taux de maîtrise peuvent donc être comparés entre les deux années sur les différents domaines. Deux tests spécifiques sont proposés en français, ils correspondent aux domaines de *compréhension de l'écrit* et du *lexique*.

En *compréhension de l'écrit*, la proportion d'élèves qui présentent une maîtrise satisfaisante en 2025 est de 41,4 %, elle diminue légèrement par rapport à 2024 (42,5 %). Une stabilité s'observe dans les autres domaines, où les taux de maîtrise satisfaisante sont respectivement de 49,2 % pour la *compréhension de l'oral* (50,0 % en 2024), 47,5 % pour la *grammaire* (47,7 % en 2024), 45,7 % pour l'*orthographe* (46,1 % en 2024) et 67,5 % pour le *lexique* (67,3 % en 2024) (**tableaux 18 à 22**).

En français, les filles présentent des performances supérieures à celles des garçons dans les différents domaines évalués en 2025. L'écart est le plus important en *compréhension de l'écrit* : 48,5 % des filles sont en situation de maîtrise satisfaisante contre 34,5 % des garçons (soit un écart de 14,0 points). En *grammaire*, en *orthographe* et en *lexique*, les différences en faveur des filles sont respectivement de 10,2 points, 9,9 points et 8,3 points. En *compréhension de l'oral*, l'écart est plus faible : 50,5 % des filles ont atteint un niveau de maîtrise satisfaisant, contre 47,9 % des garçons, soit un écart de 2,6 points.

Conformément aux résultats d'ensemble en français, les élèves en retard présentent un taux de maîtrise inférieur dans tous les domaines par rapport à ceux « à l'heure ». Les écarts sont de 30,2 points en *compréhension de l'oral*, 31,2 points en *compréhension de l'écrit*, 36,3 points en *grammaire*, 36,4 points en *orthographe* et 39,1 points en *lexique*.

Les niveaux de maîtrise varient selon le secteur de scolarisation. L'écart de proportion d'élèves présentant une maîtrise satisfaisante entre REP et public hors EP le plus faible est de 14,3 points en *compréhension de l'écrit* et le plus important est de 16,2 points en *lexique*. L'écart est plus important entre les élèves scolarisés dans le secteur public hors EP et ceux de REP+ : il varie de 21,0 points pour la *compréhension de l'écrit* à 26,5 points pour le *lexique*. Les élèves scolarisés dans les collèges privés sous contrat ont des taux de maîtrise satisfaisante supérieurs aux autres secteurs : + 12,2 points par rapport au public hors éducation prioritaire en *compréhension de l'oral* jusqu'à + 15,6 points en *orthographe*. Ces résultats doivent être mis en regard de la structure sociale des publics accueillis.

Des disparités de maîtrise apparaissent selon le profil social de l'établissement. Tout comme les résultats d'ensemble en français, les niveaux de maîtrise par domaine sont plus importants pour les élèves des établissements les plus favorisés (groupe d'IPS 5) que les établissements les moins favorisés (groupe d'IPS 1). En 2025, ces écarts entre les groupes d'IPS 1 à 5 varient de 33,1 points en *compréhension de l'écrit* à 36,7 points en *orthographe*.

TABLEAU 18 • Répartition des élèves dans les groupes de maîtrise au test spécifique de compréhension de l'écrit, septembre 2025, en %

Caractéristique		À besoins	Fragile	Satisfaisant
Sexe	Filles	15,6	35,9	48,5
	Garçons	27,0	38,5	34,5
Retard scolaire	« À l'heure »	19,1	37,2	43,7
	En retard	49,4	38,1	12,5
Secteur de scolarisation	Privé sous contrat	12,4	33,5	54,1
	Public hors EP	20,6	37,9	41,4
	REP	32,9	40,0	27,1
	REP+	41,3	38,3	20,4
Indice de position sociale du collège	Groupe IPS 1	35,0	40,0	25,0
	Groupe IPS 2	25,2	40,3	34,5
	Groupe IPS 3	21,0	39,5	39,5
	Groupe IPS 4	17,2	37,5	45,3
	Groupe IPS 5	11,2	30,7	58,1
Ensemble		21,4	37,2	41,4

Champ : Établissements du ministère de l'Éducation nationale, France (+ Saint-Barthélemy et Saint-Martin), public et privé sous contrat.
Source : DEPP, évaluation exhaustive de début de quatrième.

TABLEAU 19 • Répartition des élèves dans les groupes de maîtrise au test spécifique de lexique, septembre 2025, en %

Caractéristique		À besoins	Fragile	Satisfaisant
Sexe	Filles	6,2	22,1	71,7
	Garçons	9,8	26,9	63,4
Retard scolaire	« À l'heure »	6,3	23,3	70,4
	En retard	29,0	39,7	31,3
Secteur de scolarisation	Privé sous contrat	3,0	16,6	80,4
	Public hors EP	7,2	24,7	68,1
	REP	14,9	33,3	51,9
	REP+	22,6	35,8	41,6
Indice de position sociale du collège	Groupe IPS 1	16,9	34,2	49,0
	Groupe IPS 2	9,6	28,8	61,6
	Groupe IPS 3	6,9	25,6	67,5
	Groupe IPS 4	5,1	22,1	72,8
	Groupe IPS 5	2,8	14,7	82,5
Ensemble		8,0	24,5	67,5

Champ : Établissements du ministère de l'Éducation nationale, France (+ Saint-Barthélemy et Saint-Martin), public et privé sous contrat.
Source : DEPP, évaluation exhaustive de début de quatrième.

TABLEAU 20 • Répartition des élèves dans les groupes de maîtrise en *compréhension de l’oral*, septembre 2025, en %

Caractéristique		À besoins	Fragile	Satisfaisant
Sexe	Filles	20,8	28,7	50,5
	Garçons	22,5	29,6	47,9
Retard scolaire	« À l'heure »	20,1	28,6	51,3
	En retard	42,4	36,5	21,1
Secteur de scolarisation	Privé sous contrat	13,8	24,7	61,5
	Public hors EP	21,2	29,5	49,3
	REP	32,5	33,8	33,7
	REP+	39,0	34,6	26,5
Indice de position sociale du collège	Groupe IPS 1	34,2	34,3	31,6
	Groupe IPS 2	25,4	32,4	42,2
	Groupe IPS 3	21,6	30,3	48,1
	Groupe IPS 4	18,1	28,3	53,5
	Groupe IPS 5	12,4s	22,7	64,8
Ensemble		21,7	29,1	49,2

Champ : Établissements du ministère de l’Éducation nationale, France (+ Saint-Barthélemy et Saint-Martin), public et privé sous contrat.
Source : DEPP, évaluation exhaustive de début de quatrième.

TABLEAU 21 • Répartition des élèves dans les groupes de maîtrise en *grammaire*, septembre 2025, en %

Caractéristique		À besoins	Fragile	Satisfaisant
Sexe	Filles	10,3	37,0	52,7
	Garçons	17,0	40,5	42,5
Retard scolaire	« À l'heure »	11,9	38,0	50,1
	En retard	36,8	49,4	13,8
Secteur de scolarisation	Privé sous contrat	7,2	31,2	61,6
	Public hors EP	13,1	39,8	47,2
	REP	22,3	45,1	32,6
	REP+	29,5	45,2	25,3
Indice de position sociale du collège	Groupe IPS 1	24,0	45,3	30,7
	Groupe IPS 2	16,3	43,3	40,4
	Groupe IPS 3	12,8	41,3	45,9
	Groupe IPS 4	10,5	38,0	51,5
	Groupe IPS 5	6,9	29,0	64,1
Ensemble		13,7	38,8	47,5

Champ : Établissements du ministère de l’Éducation nationale, France (+ Saint-Barthélemy et Saint-Martin), public et privé sous contrat.
Source : DEPP, évaluation exhaustive de début de quatrième.

TABLEAU 22 • Répartition des élèves dans les groupes de maîtrise en *orthographe*, septembre 2025, en %

Caractéristique		À besoins	Fragile	Satisfaisant
Sexe	Filles	24,1	25,2	50,7
	Garçons	34,0	25,1	40,8
Retard scolaire	« À l'heure »	26,3	25,4	48,3
	En retard	66,0	22,1	11,9
Secteur de scolarisation	Privé sous contrat	16,7	22,5	60,8
	Public hors EP	28,7	26,0	45,2
	REP	44,0	26,3	29,7
	REP+	54,0	23,9	22,2
Indice de position sociale du collège	Groupe IPS 1	46,7	25,8	27,5
	Groupe IPS 2	35,0	27,4	37,6
	Groupe IPS 3	29,1	27,2	43,7
	Groupe IPS 4	24,1	26,0	49,9
	Groupe IPS 5	15,1	20,8	64,2
Ensemble		29,1	25,2	45,7

Champ : Établissements du ministère de l'Éducation nationale, France (+ Saint-Barthélemy et Saint-Martin), public et privé sous contrat.
Source : DEPP, évaluation exhaustive de début de quatrième.

L'analyse de l'ensemble des questions du test spécifique de *compréhension de l'écrit* ainsi que celles du test spécifique de *lexique* sont disponibles dans la « *Présentation des exercices et des compétences évaluées en français et en mathématiques* » sur le site *Éduscol*. Le détail des taux de réussite et de la ventilation des réponses des élèves selon différentes variables d'intérêt sera mis en ligne ultérieurement, sur *Éduscol* également, dans le document « *Tests de compréhension de l'écrit et de lexique. Résultats nationaux et analyses détaillées* ». Les taux de réussite item par item aux tests spécifiques de *compréhension de l'écrit* (**tableau 23**) et de *lexique* (**tableau 24**) sont comparables à ceux observés en 2024. Les taux de réussite en *compréhension de l'écrit* en 2025 ont tendance à être plus faibles que ceux de 2024.

TABLEAU 23 • Taux de réussite par item au test spécifique de *compréhension de l'écrit*, septembre 2025

Domaine	Supports	Exercice	Taux de réussite 2024 (%)	Taux de réussite 2025 (%)
Compréhension de l'écrit	Littéraire	Question 1	52,6	52,0
		Question 2	81,0	80,2
		Question 3	53,9	52,9
		Question 4	70,8	69,8
		Question 5	76,1	75,5
		Question 6	57,0	55,6
		Question 7	20,5	20,0
		Question 8	44,9	44,4
		Question 9	70,6	69,7
		Question 10	31,6	31,3
	Groupement thématique	Question 1	79,7	78,6
		Question 2	60,6	60,2
		Question 3	51,7	50,6
		Question 4	49,1	48,0
		Question 5	48,6	47,6
		Question 6	58,9	57,8
		Question 7	34,5	34,0
		Question 8	19,4	19,7
		Question 9	82,0	80,6

Champ : Établissements du ministère de l'Éducation nationale, France (+ Saint-Barthélemy et Saint-Martin), public et privé sous contrat.
Source : DEPP, évaluation exhaustive de début de quatrième.

TABLEAU 24 • Taux de réussite par item au test spécifique de *lexique*, septembre 2025

Domaine	Exercice	Taux de réussite 2024 (%)	Taux de réussite 2025 (%)
Lexique	Question 1	91,0	90,8
	Question 2	81,3	80,0
	Question 3	67,4	67,2
	Question 4	80,9	80,6
	Question 5	70,2	69,9
	Question 6	67,7	68,1
	Question 7	54,1	56,3
	Question 8	92,0	91,5
	Question 9	83,7	83,0
	Question 10	43,8	43,4
	Question 11	67,7	68,2
	Question 12	94,8	94,5
	Question 13	61,2	62,1
	Question 14	84,1	85,0
	Question 15	88,3	87,6

Champ : Établissements du ministère de l'Éducation nationale, France (+ Saint-Barthélemy et Saint-Martin), public et privé sous contrat.

Source : DEPP, évaluation exhaustive de début de quatrième.

3.5.2. Résultats en mathématiques

En 2025, les domaines (*grandeurs et mesures, nombres et calculs, organisation et gestion de données, fonctions et espace et géométrie*) et tests spécifiques (*automatismes et résolution de problèmes*, composés d'items issus des précédents domaines) sont identiques, les taux de maîtrise peuvent donc être comparés entre 2024 et 2025.

En *grandeurs et mesures*, la proportion d'élèves qui présentent une maîtrise satisfaisante en 2025 est de 51,4 %, elle est stable par rapport à 2024 (50,5 %). Cette stabilité s'observe aussi en *résolution de problèmes*, où le taux de maîtrise satisfaisante est de 44,5 % (43,7 % en 2024) et en *espace et géométrie*, où il est de 26,2 % (25,8 % en 2024). Les autres domaines connaissent une hausse du taux de maîtrise satisfaisante : ce taux s'élève à 48,9 % en *organisation et gestion de données, fonctions* (+1,2 point par rapport à 2024, 47,7 %), à 55,9 % en *automatismes* (+1,6 point par rapport à 2024, 54,3 %) et à 56,5 % en *nombres et calculs* (+1,1 point par rapport à 2024, 55,4 %) (**tableaux 25 à 30**).

En mathématiques, les garçons présentent des performances supérieures à celles des filles dans tous les domaines évalués, avec des écarts contrastés selon les domaines. La différence est plus prononcée en *organisation et gestion de données, fonctions* (54,1 % des garçons en situation de maîtrise satisfaisante contre 43,6 % des filles, soit un écart de 10,5 points) et varie pour les autres domaines de 9,4 points à 7,3 points. En *espace et géométrie*, les résultats entre filles et garçons sont plus proches avec un écart de 2,0 points toujours en faveur des garçons.

Conformément aux résultats d'ensemble en mathématiques, les élèves en retard présentent un niveau de maîtrise inférieur dans tous les domaines par rapport à ceux « à l'heure », les écarts allant de 23,8 points en *espace et géométrie* à 40,3 points en *automatismes*.

Les niveaux de maîtrise varient selon le secteur de scolarisation. L'écart de proportion d'élèves présentant une maîtrise satisfaisante entre REP et public hors éducation prioritaire varie de 14,1 points en *espace et géométrie* à 19,2 points en *grandeurs et mesures*. L'écart est plus important entre le public hors éducation prioritaire et REP+ : de 19,5 points en *espace et géométrie* à 28,9 points en *grandeurs et mesures*. Ces résultats doivent être mis en regard de la structure sociale des publics accueillis.

Des disparités de maîtrise apparaissent selon le profil social de l'établissement. Tout comme les résultats d'ensemble en mathématiques, les taux de maîtrise satisfaisante par domaine sont plus importants pour les élèves des établissements les plus favorisés (groupe d'IPS 5) que ceux des établissements les moins favorisés (groupe d'IPS 1). Les écarts entre les groupes d'IPS 1 à 5 varient de 31,5 points en *espace et géométrie* à 39,1 points en *automatismes*.

TABLEAU 25 • Répartition des élèves dans les groupes de maîtrise au test spécifique d'automatismes, septembre 2025, en %

Caractéristique		À besoins	Fragile	Satisfaisant
Sexe	Filles	12,9	35,7	51,4
	Garçons	9,5	30,2	60,3
Retard scolaire	« À l'heure »	9,3	31,9	58,9
	En retard	35,0	46,4	18,6
Secteur de scolarisation	Privé sous contrat	4,8	23,7	71,5
	Public hors EP	10,5	33,3	56,2
	REP	19,7	42,5	37,7
	REP+	26,5	45,5	28,0
Indice de position sociale du collège	Groupe IPS 1	21,3	43,4	35,3
	Groupe IPS 2	13,7	38,3	48,1
	Groupe IPS 3	10,3	34,5	55,2
	Groupe IPS 4	8,0	30,6	61,5
	Groupe IPS 5	4,4	21,2	74,4
Ensemble		11,2	32,9	55,9

Champ : Établissements du ministère de l'Éducation nationale, France (+ Saint-Barthélemy et Saint-Martin), public et privé sous contrat.
Source : DEPP, évaluation exhaustive de début de quatrième.

TABLEAU 26 • Répartition des élèves dans les groupes de maîtrise au test spécifique de résolution de problèmes, septembre 2025, en %

Caractéristique		À besoins	Fragile	Satisfaisant
Sexe	Filles	12,0	48,3	39,7
	Garçons	10,2	40,7	49,1
Retard scolaire	« À l'heure »	9,5	43,4	47,1
	En retard	31,0	57,4	11,6
Secteur de scolarisation	Privé sous contrat	5,6	36,3	58,0
	Public hors EP	10,3	44,8	44,9
	REP	19,0	53,4	27,7
	REP+	25,7	54,6	19,7
Indice de position sociale du collège	Groupe IPS 1	20,5	53,9	25,6
	Groupe IPS 2	13,1	49,6	37,2
	Groupe IPS 3	10,2	46,5	43,3
	Groupe IPS 4	8,2	42,5	49,3
	Groupe IPS 5	5,0	32,9	62,0
Ensemble		11,1	44,4	44,5

Champ : Établissements du ministère de l'Éducation nationale, France (+ Saint-Barthélemy et Saint-Martin), public et privé sous contrat.
Source : DEPP, évaluation exhaustive de début de quatrième.

TABLEAU 27 • Répartition des élèves dans les groupes de maîtrise en *nombre*s et *calcul*s, septembre 2025, en %

Caractéristique		À besoins	Fragile	Satisfaisant
Sexe	Filles	17,2	30,5	52,3
	Garçons	12,9	26,5	60,6
Retard scolaire	« À l'heure »	13,1	27,6	59,3
	En retard	39,6	39,3	21,1
Secteur de scolarisation	Privé sous contrat	7,8	21,2	71,0
	Public hors EP	14,4	28,7	56,8
	REP	24,6	36,2	39,2
	REP+	30,7	38,9	30,4
Indice de position sociale du collège	Groupe IPS 1	26,1	37,1	36,9
	Groupe IPS 2	18,2	32,8	49,0
	Groupe IPS 3	14,5	29,8	55,7
	Groupe IPS 4	11,6	26,5	61,9
	Groupe IPS 5	6,9	19,0	74,1
Ensemble		15,0	28,5	56,5

Champ : Établissements du ministère de l'Éducation nationale, France (+ Saint-Barthélemy et Saint-Martin), public et privé sous contrat.
Source : DEPP, évaluation exhaustive de début de quatrième.

TABLEAU 28 • Répartition des élèves dans les groupes de maîtrise en *espace* et *géométrie*, septembre 2025, en %

Caractéristique		À besoins	Fragile	Satisfaisant
Sexe	Filles	42,6	32,3	25,2
	Garçons	43,2	29,6	27,2
Retard scolaire	« À l'heure »	40,4	31,7	27,9
	En retard	75,5	20,4	4,1
Secteur de scolarisation	Privé sous contrat	28,5	33,0	38,5
	Public hors EP	42,1	31,8	26,1
	REP	62,0	25,9	12,0
	REP+	72,0	21,4	6,6
Indice de position sociale du collège	Groupe IPS 1	64,1	25,2	10,6
	Groupe IPS 2	49,3	31,2	19,5
	Groupe IPS 3	42,7	33,0	24,3
	Groupe IPS 4	37,1	33,3	29,6
	Groupe IPS 5	26,4	31,5	42,1
Ensemble		42,9	30,9	26,2

Champ : Établissements du ministère de l'Éducation nationale, France (+ Saint-Barthélemy et Saint-Martin), public et privé sous contrat.
Source : DEPP, évaluation exhaustive de début de quatrième.

TABLEAU 29 • Répartition des élèves dans les groupes de maîtrise en grandeurs et mesures, septembre 2025, en %

Caractéristique		À besoins	Fragile	Satisfaisant
Sexe	Filles	21,8	30,4	47,7
	Garçons	18,7	26,3	55,0
Retard scolaire	« À l'heure »	17,6	28,1	54,3
	En retard	53,8	31,0	15,2
Secteur de scolarisation	Privé sous contrat	9,7	24,1	66,3
	Public hors EP	19,0	29,0	52,1
	REP	35,0	32,1	32,9
	REP+	46,6	30,2	23,2
Indice de position sociale du collège	Groupe IPS 1	37,4	32,0	30,6
	Groupe IPS 2	24,2	31,7	44,1
	Groupe IPS 3	18,6	30,2	51,2
	Groupe IPS 4	14,9	27,9	57,2
	Groupe IPS 5	9,0	21,9	69,1
Ensemble		20,2	28,4	51,4

Champ : Établissements du ministère de l'Éducation nationale, France (+ Saint-Barthélemy et Saint-Martin), public et privé sous contrat.
Source : DEPP, évaluation exhaustive de début de quatrième.

TABLEAU 30 • Répartition des élèves dans les groupes de maîtrise en organisation et gestion de données, fonctions, septembre 2025, en %

Caractéristique		À besoins	Fragile	Satisfaisant
Sexe	Filles	22,0	34,4	43,6
	Garçons	18,4	27,5	54,1
Retard scolaire	« À l'heure »	17,9	30,6	51,5
	En retard	49,5	34,1	16,4
Secteur de scolarisation	Privé sous contrat	11,7	26,8	61,5
	Public hors EP	19,2	31,3	49,5
	REP	32,0	34,8	33,2
	REP+	41,1	33,9	24,9
Indice de position sociale du collège	Groupe IPS 1	34,1	34,7	31,1
	Groupe IPS 2	23,7	33,9	42,4
	Groupe IPS 3	19,2	32,6	48,2
	Groupe IPS 4	16,0	30,5	53,5
	Groupe IPS 5	10,5	24,5	65,0
Ensemble		20,2	30,9	48,9

Champ : Établissements du ministère de l'Éducation nationale, France (+ Saint-Barthélemy et Saint-Martin), public et privé sous contrat.
Source : DEPP, évaluation exhaustive de début de quatrième.

L'analyse de l'ensemble des questions des tests spécifiques d'*automatismes* et de *résolution de problèmes* est disponible dans la « *Présentation des exercices et des compétences évaluées en français et en mathématiques* » sur le site *Éduscol*. Le détail des taux de réussite et de la ventilation des réponses des élèves selon différentes variables d'intérêt sera mis en ligne ultérieurement, sur *Éduscol* également, dans le document « *Tests de résolution de problèmes et d'automatismes. Résultats nationaux et analyses détaillées* ». Les taux de réussite item par item aux tests spécifiques en *résolution de problèmes* (**tableau 31**) et en *automatismes* (**tableau 32**) sont comparables à ceux observés en 2024.

TABLEAU 31 • Taux de réussite par item au test spécifique de *résolution de problèmes*, septembre 2025

Domaine	Exercice	Taux de réussite 2024 (%)	Taux de réussite 2025 (%)
Résolution de problèmes	Question 1	88,4	88,2
	Question 2	70,5	70,1
	Question 3	61,9	61,7
	Question 4	65,8	66,0
	Question 5	69,8	70,7
	Question 6	73,9	74,0
	Question 7	54,5	54,8
	Question 8	42,0	42,9
	Question 9	49,8	50,0
	Question 10	45,7	45,6
	Question 11	44,7	45,0
	Question 12	41,3	40,5
	Question 13	38,8	38,3
	Question 14	35,6	35,8
	Question 15	47,3	47,7
	Question 16	38,1	38,5
	Question 17	33,0	33,2
	Question 18	56,2	56,5
	Question 19	31,8	32,5

Champ : Établissements du ministère de l'Éducation nationale, France (+ Saint-Barthélemy et Saint-Martin), public et privé sous contrat.
Source : DEPP, évaluation exhaustive de début de quatrième.

TABLEAU 32 • Taux de réussite par item au test spécifique d’automatismes, septembre 2025

Domaine	Exercice	Taux de réussite 2024 (%)	Taux de réussite 2025 (%)
Automatismes	Question 1	93,6	93,9
	Question 2	91,9	92,2
	Question 3	85,5	86,0
	Question 4	85,5	85,6
	Question 5	72,5	73,6
	Question 6	64,9	64,3
	Question 7	65,4	65,7
	Question 8	66,6	66,4
	Question 9	49,9	51,7
	Question 10	58,7	59,9
	Question 11	53,3	54,2
	Question 12	57,4	57,9
	Question 13	50,5	51,5
	Question 14	45,5	46,7
	Question 15	56,6	57,9
	Question 16	58,0	59,6
	Question 17	41,3	42,2
	Question 18	47,7	47,8
	Question 19	41,4	44,7
	Question 20	44,6	44,8
	Question 21 _	35,0	36,0
	Question 22	43,5	44,6

Champ : Établissements du ministère de l’Éducation nationale, France (+ Saint-Barthélemy et Saint-Martin), public et privé sous contrat.
Source : DEPP, évaluation exhaustive de début de quatrième.

3.6. Résultats au test de fluence 2025

Pour la session 2025, dans le cadre de *l'évaluation de début de quatrième*, un test de *fluence* de lecture a été proposé à l'ensemble des élèves. Le taux de participation est de 88 %. Le texte de *fluence* est identique à 2024. Les résultats de l'épreuve de 2025 sont donc comparables à ceux de 2024.

À la rentrée 2025, au niveau national, le nombre de mots moyens lus par les élèves de quatrième est de 146 mots (**tableau 34**), soit une stabilité par rapport à 2024 (145 mots). 56,7 % des élèves atteignent le seuil satisfaisant (140 mots et plus), tandis que 22,0 % n'atteignent pas 120 mots lus en une minute (attendus de fin de CM2). Entre les deux, 21,4 % présentent des fragilités sur cet exercice (score compris entre 120 et 139 mots lus par minute). Par rapport à la rentrée 2024, la proportion d'élèves atteignant le seuil satisfaisant reste stable (56,2 % en 2024).

En accord avec les résultats des autres domaines en français, les filles sont plus performantes que les garçons, elles lisent en moyenne six mots de plus que les garçons (149 contre 143). Cet écart est légèrement inférieur à celui constaté en 2024, qui était de sept mots. 24,6 % des garçons n'atteignent pas la lecture de 120 mots par minute, contre 19,3 % des filles (proportions stables par rapport à 2024). À l'inverse, 60,4 % des filles lisent 140 mots ou plus contre 53,0 % des garçons (proportions stables par rapport à 2024).

Les résultats diffèrent aussi selon le secteur de scolarisation. En effet, un élève scolarisé dans un établissement privé sous contrat lit en moyenne 157 mots, contre 146 mots dans un collège public hors éducation prioritaire, 136 mots dans un collège en REP et 128 mots en REP+. Le nombre moyen de mots correctement lus par les élèves scolarisés en REP augmente de 2 mots par rapport à 2024, tandis que celui des élèves des autres secteurs augmente d'un mot. En termes de composition des groupes, les résultats sont stables pour tous les secteurs. 68,9 % des élèves scolarisés dans un établissement privé sous contrat atteignent 140 mots ou plus, 56,0 % des élèves scolarisés dans le secteur Public hors EP, 45,5 % en REP et 38,7 % de ceux scolarisés en REP+.

Les niveaux de maîtrise dépendent également du profil social de l'établissement. Le nombre moyen de mots correctement lus varie de 133 mots pour le groupe d'IPS 1 à 160 mots pour le groupe d'IPS 5. Hormis pour les groupes d'IPS 2 et 4, dont le nombre moyen reste inchangé par rapport à 2024, le nombre moyen de mots correctement lus augmente d'un mot pour les différents groupes. En termes de composition des groupes, les résultats sont stables pour les cinq profils.

TABLEAU 33 • Répartition des élèves dans les groupes de maîtrise au test de *fluence*, septembre 2025

Caractéristique		Mots lus < 119 (en %) Attendus de fin de CM2	120 ≤ Mots lus < 139 (en %)	140 mots lus et plus (en %)	Score moyen	Écart-type
Sexe	Filles	19,3	20,3	60,4	149	37
	Garçons	24,6	22,4	53,0	143	37
Retard scolaire	« À l'heure »	19,4	21,4	59,2	148	36
	En retard	55,6	21,2	23,2	113	38
Secteur de scolarisation	Privé sous contrat	12,8	18,3	68,9	157	35
	Public hors EP	22,1	21,9	56,0	146	36
	REP	31,0	23,5	45,5	136	38
	REP+	38,8	22,5	38,7	128	41
Indice de position sociale du collège	Groupe IPS 1	33,2	23,4	43,4	133	39
	Groupe IPS 2	27,0	23,5	49,5	140	36
	Groupe IPS 3	22,8	22,9	54,3	144	35
	Groupe IPS 4	19,0	21,6	59,4	148	35
	Groupe IPS 5	11,1	16,7	72,2	160	35
Ensemble		22,0	21,4	56,7	146	37

Champ : Établissements du ministère de l'Éducation nationale, France (+ Saint-Barthélemy et Saint-Martin), public et privé sous contrat.

Source : DEPP, évaluation exhaustive de début de quatrième.

➤ 4. QUESTIONNAIRES

4.1. Questionnaire auprès des élèves

Un questionnaire adossé à *l'évaluation de début de quatrième* a été proposé aux élèves qui pouvaient y répondre de manière facultative. Environ 630 000 élèves ont répondu à ce questionnaire.

En 2025, 66,7 % des élèves de quatrième répondent être « Tout à fait d'accord » ou « D'accord » à la question « Au début de cette année scolaire, pensez-vous être prêt(e) pour réussir votre année ? » (**tableau 34**).

Les filles montrent une confiance moins importante que les garçons (61,7 % contre 71,7 %). Les élèves dits « à l'heure » se déclarent plus en confiance que les élèves dits en retard (67,5 % contre 56,3 %).

Les élèves scolarisés dans le secteur privé sous contrat se déclarent plus confiants que ceux des autres secteurs (+ 5 points en moyenne).

TABLEAU 34 • Élèves de quatrième qui se sentent prêts pour réussir leur année scolaire, septembre 2025, en %

Caractéristiques		
Sexe	Filles	61,7
	Garçons	71,7
Retard scolaire	« À l'heure »	67,5
	En retard	56,3
Secteur de scolarisation	Privé sous contrat	70,5
	Public hors éducation prioritaire	65,7
	Public REP	65,5
	Public REP+	66,2
Ensemble		66,7

Champ : Établissements du ministère de l'Éducation nationale, France (+ Saint-Barthélemy et Saint-Martin), public et privé sous contrat.

Source : DEPP, évaluation exhaustive de début de quatrième.

4.2. Questionnaires auprès des personnels de direction et des enseignants

Afin de recueillir les avis des personnels de direction et des enseignants relatifs aux évaluations de début de quatrième, un questionnaire leur a été adressé à l'issue de la campagne 2025. Cette année, les questionnaires étaient communs aux évaluations de début de sixième, de début de cinquième et de début de quatrième. Les résultats présentés peuvent donc être communs aux différents niveaux scolaires, notamment concernant les personnels de direction.

Les thématiques interrogées étaient les suivantes :

- communication générale ;
- passation des épreuves et contenus ;
- documents de restitution ;
- épreuve de fluence ;
- exploitation pédagogique et bilan.

4.2.1. Participation

À la date du 24 octobre 2025, 5 189 enseignants et 2 493 personnels de direction ont participé à ce questionnaire (**tableau 35**). Les réponses des enseignants ont été conservées si l'enseignant enseigne à une classe de quatrième, est professeur d'une classe de quatrième, a administré les évaluations de début de quatrième ou a administré le test de fluence à une classe de quatrième. Ces enseignants peuvent aussi enseigner à des élèves de sixième ou être professeur principal d'une classe de sixième par exemple, mais leurs réponses seront ici utilisées en fonction de leur lien avec des classes de quatrième. Enfin, un enseignant de français en quatrième peut aussi être professeur principal de quatrième par exemple, ces réponses sont alors comptabilisées pour les deux ensembles de répondants. Les réponses de ces enseignants sont donc prises en compte pour les différents groupements.

TABLEAU 35 • Participation et répartition des répondants, 2025

Total personnels de direction	2 493
Total enseignants	5 189
Dont enseignants de français d'une classe de quatrième	1 217
Dont enseignants de mathématiques d'une classe de quatrième	1 091
Dont professeurs principaux	3 441
Dont enseignants ayant administré les passations numériques	2 923
Dont enseignants qui ont administré le test de fluence de quatrième	687

Champ : Établissements du ministère de l'Éducation nationale, France (+ Saint-Barthélemy et Saint-Martin), public et privé sous contrat.

Source : DEPP, questionnaire évaluation exhaustive de début de quatrième.

Les répondants peuvent choisir de répondre ou non aux différentes questions, la non réponse est exclue des résultats.

4.2.2. Communication générale

Les résultats montrent une satisfaction globale concernant la communication autour *des évaluations de début de quatrième*.

En 2025, 49,1 % des enseignants et 88,3 % des personnels de direction déclarent avoir pris connaissance des documents proposés sur le site *Éduscol*. Parmi eux, 87,9 % des enseignants et 93,0 % des personnels de direction indiquent que ces informations ont répondu à leurs attentes dans la mise en œuvre de la passation des évaluations (**tableau 36**).

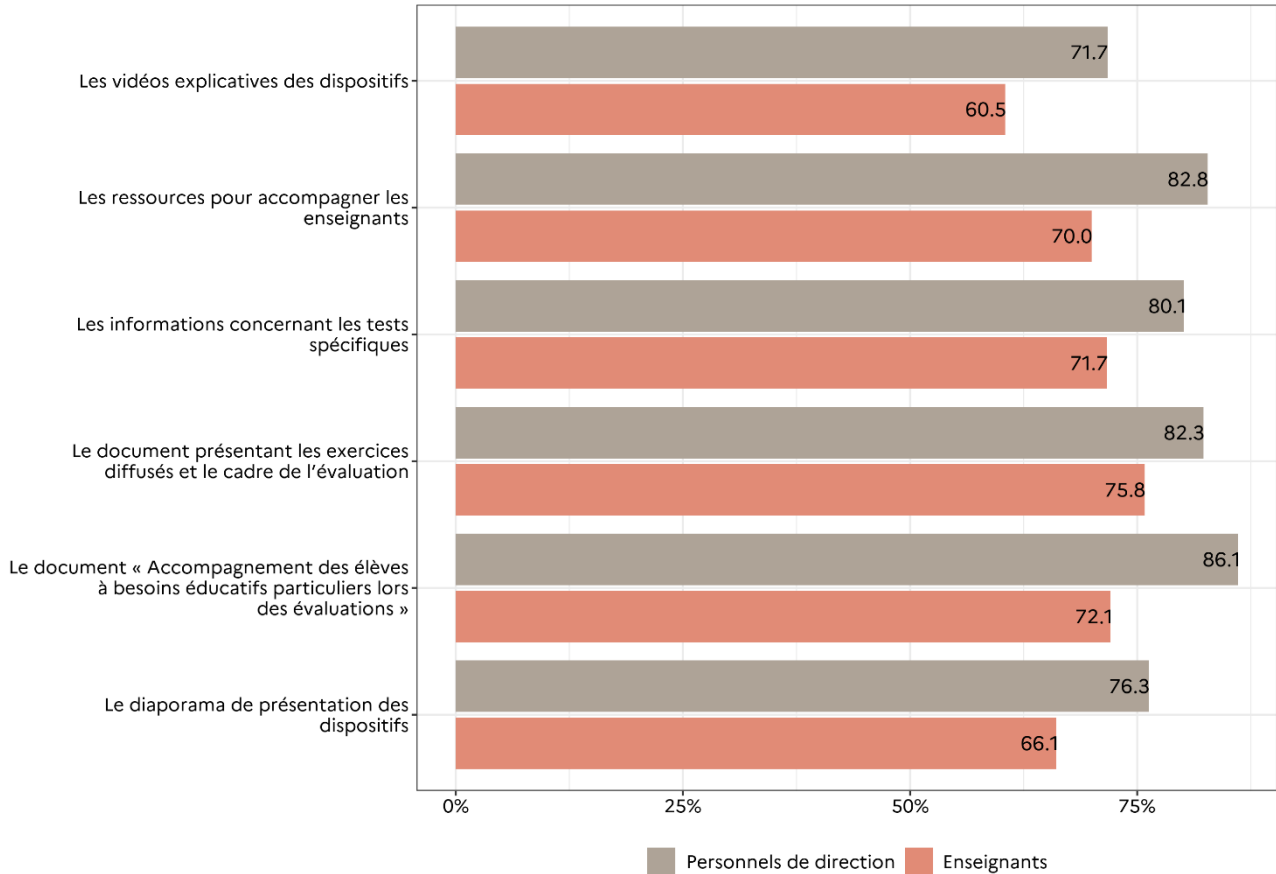
Parmi les enseignants et personnels de direction qui ont eu connaissance des documents proposés sur *Éduscol*, la majorité trouve les documents proposés utiles. Pour les enseignants, les taux de satisfaction vis-à-vis des documents varient de 60,5 % pour les vidéos explicatives des dispositifs jusqu’à 75,8 % pour le document présentant les exercices diffusés et le cadre de l’évaluation. Parmi les personnels de direction, les taux varient quant à eux de 71,7 % pour les vidéos explicatives des dispositifs jusqu’à 86,1 % concernant le document « Accompagnement des élèves à besoins éducatifs particuliers lors des évaluations » (figure 22).

TABLEAU 36 • Avis sur la mise à disposition des informations concernant l’évaluation, 2025, en %

	Enseignants	Personnels de direction
Ont eu connaissance des documents proposés sur <i>Éduscol</i>	49,1	88,3
Si oui, les informations proposées sur <i>Éduscol</i> ont répondu aux attentes dans la mise en œuvre des passations	87,9	93,0
L’infographie proposée sur la page education.gouv.fr a été utile dans la communication avec les parents lors de la réunion de rentrée	NC	41,7

Champ : Établissements du ministère de l’Éducation nationale, France (+ Saint-Barthélemy et Saint-Martin), public et privé sous contrat.
Source : DEPP, questionnaire évaluation exhaustive de début de quatrième.

FIGURE 22 • Proportion de répondants considérant les documents mis à disposition sur *Éduscol* utiles, parmi ceux les ayant consultés, 2025, en %



Champ : Établissements du ministère de l’Éducation nationale, France (+ Saint-Barthélemy et Saint-Martin), public et privé sous contrat.
Source : DEPP, questionnaire évaluation exhaustive de début de quatrième.

4.2.3. Passation

En 2025, concernant les durées des évaluations, les réponses montrent une satisfaction globale des personnels de direction et des enseignants (**tableau 37**).

TABLEAU 37 • Proportion de répondants qui jugent les durées des tests satisfaisantes, 2025, en %

	Enseignants	Personnels de direction
Durée de l'évaluation de français	62,8	71,6
Durée de l'évaluation de mathématiques	69,1	74,4

Champ : Établissements du ministère de l'Éducation nationale, France (+ Saint-Barthélemy et Saint-Martin), public et privé sous contrat.

Source : DEPP, questionnaire évaluation exhaustive de début de quatrième.

Inscrites dans une démarche d'amélioration de la prise en compte des besoins éducatifs particuliers des élèves, des adaptations sont proposées pour les évaluations. Des supports d'évaluations adaptés aux besoins éducatifs particuliers des élèves ainsi que des documents d'accompagnement sont produits. Ces adaptations sont mises à disposition de toutes les équipes pédagogiques.

En 2025, 89,7 % des personnels de direction déclarent avoir eu connaissance de versions adaptées des différents documents pour les élèves à besoins éducatifs particuliers (textes de fluence adaptés, supports de textes adaptés, alternatives textuelles concernant les images de l'évaluation, etc.). Ce taux est plus faible, à 42,2 %, pour les enseignants (**tableau 38**). Néanmoins, parmi ceux qui avaient besoin de ces adaptations pour leurs élèves, 93,0 % des enseignants et 95,0 % des personnels de direction déclarent s'en être servi.

TABLEAU 38 • Proportion de répondants ayant eu connaissance des versions adaptées, 2025, en %

	Enseignants	Personnels de direction
Ont eu connaissance des documents adaptés à destination des élèves à besoins éducatifs particuliers	42,2	89,7
En ont eu besoin	44,5	60,5
S'en sont servi	93,0	95,0

Champ : Établissements du ministère de l'Éducation nationale, France (+ Saint-Barthélemy et Saint-Martin), public et privé sous contrat.

Source : DEPP, questionnaire évaluation exhaustive de début de quatrième.

En 2025, 90,3 % des personnels de direction déclarent organiser les passations sur ordinateur, 6,8 % sur ordinateur et tablette et 2,9 % sur tablette (**tableau 39**).

Plus de la moitié des personnels de direction déclarent que l'organisation concomitante des évaluations de début de sixième, de début de cinquième et de début de quatrième est difficile, ils sont moins d'un tiers à déclarer que l'organisation est aisée.

TABLEAU 39 • Organisation des passations par les personnels de direction répondants, 2025, en %

Organisation des passations sur	Ordinateur	Ordinateur et tablette	Tablette
	90,3	6,8	2,9
Organisation concomitante des évaluations de sixième, cinquième et de quatrième	Aisée	Sans impact	Difficile
	28,1	13,3	58,6

Champ : Établissements du ministère de l'Éducation nationale, France (+ Saint-Barthélemy et Saint-Martin), public et privé sous contrat.

Source : DEPP, questionnaire évaluation exhaustive de début de quatrième.

4.2.4. Restitution des résultats des élèves

À l’issue de la passation, de nombreux documents sont disponibles pour les établissements via le portail de restitution. Plus des deux tiers des enseignants déclarent avoir été informés de la mise à disposition de ces documents de restitution. Parmi eux 73,0 % des enseignants de français, 68,3 % des enseignants de mathématiques et 70,7 % des professeurs principaux déclarent les avoir consultés (tableau 40).

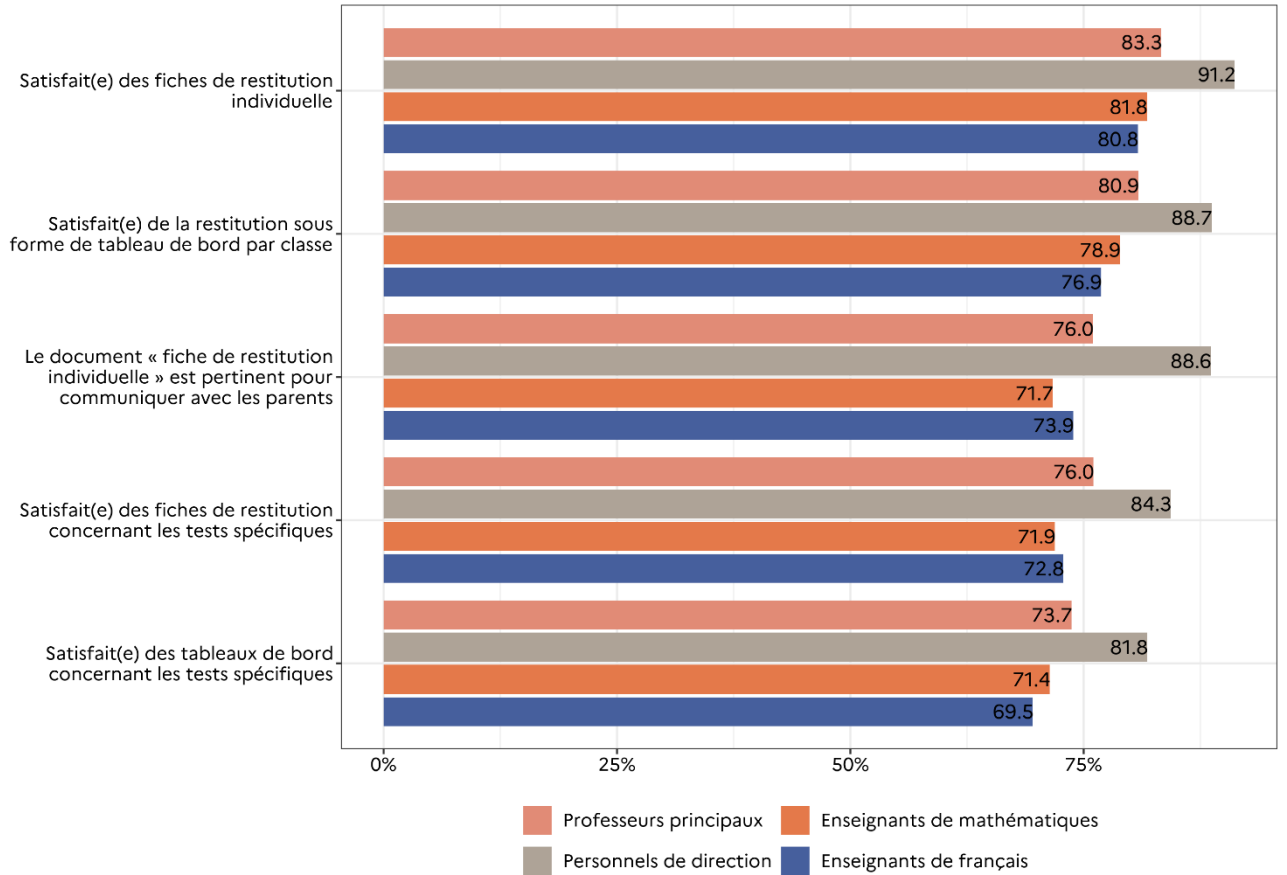
TABEAU 40 • Consultation des documents de restitution des tests spécifiques, 2025, en %

	Enseignants de français	Enseignants de mathématiques	Professeurs principaux
Ont été informés de la mise à disposition de documents présentant les résultats des élèves aux évaluations	65,1	71,0	66,5
Qui les ont consultés	73,0	68,3	70,7

Champ : Établissements du ministère de l’Éducation nationale, France (+ Saint-Barthélemy et Saint-Martin), public et privé sous contrat.
Source : DEPP, questionnaire évaluation exhaustive de début de quatrième.

La majorité des enseignants et personnels de direction sont satisfaits des documents de restitution des résultats des élèves. Plus de 80 % des enseignants et 91,2 % des personnels de direction sont notamment satisfaits des fiches de restitution individuelle (figure 23).

FIGURE 23 • Satisfaction vis-à-vis des documents de restitution des résultats des élèves, 2025, en %



Champ : Établissements du ministère de l’Éducation nationale, France (+ Saint-Barthélemy et Saint-Martin), public et privé sous contrat.
Source : DEPP, questionnaire évaluation exhaustive de début de quatrième.

En parallèle des documents de restitution, les enseignants et personnels de direction ont accès à des vidéos proposant des exploitations des résultats des tests spécifiques en français ou en mathématiques. Moins d'un enseignant sur dix déclare avoir visionné les vidéos. Néanmoins, ceux les ayant visionnées les trouvent utiles (**tableau 41**).

TABEAU 41 • Consultation des vidéos proposant des exploitations des résultats, 2025, en %

	Enseignants de français	Enseignants de mathématiques	Professeurs principaux
Ont visionné les vidéos proposant des exploitations de résultats des tests spécifiques en français ou en mathématiques.	9,6	7,6	6,7
Qui les ont trouvés utiles	70,9	62,8	73,2

Champ : Établissements du ministère de l'Éducation nationale, France (+ Saint-Barthélemy et Saint-Martin), public et privé sous contrat.
Source : DEPP, questionnaire évaluation exhaustive de début de quatrième.

4.2.5. Épreuve non numérique de fluence

Concernant l'épreuve de fluence, enseignants et personnels de direction se déclarent très majoritairement satisfaits des documents, vidéos, et du portail de saisie des résultats (entre 62,4 % et 97,3 %) (**tableau 42**).

TABEAU 42 • Opinion sur les informations et les documents liés à l'épreuve non numérique de fluence de lecture, 2025, en %

	Enseignants qui ont administré le test de fluence	Personnels de direction en charge de l'organisation du test de fluence
Les documents d'accompagnement renseignent sur l'organisation de la passation.	92,4	97,3
La vidéo explicative disponible sur le site Éduscol renseigne sur la passation du test de fluence.	62,4	80,9
Satisfaits de la fiche de positionnement (document sur lequel est effectuée la cotation et sont rendus les résultats aux élèves)	88,2	NC
Satisfaits du portail de saisie du test de fluence permettant la saisie des résultats des élèves	87,0	88,4

Champ : Établissements du ministère de l'Éducation nationale, France (+ Saint-Barthélemy et Saint-Martin), public et privé sous contrat.
Source : DEPP, questionnaire évaluation exhaustive de début de quatrième.

4.2.6. Exploitation pédagogique et bilan

À l'issue de la campagne 2025, un tiers des enseignants déclare que ces évaluations sont susceptibles d'avoir une influence sur leurs pratiques dans l'accompagnement des élèves et ils sont moins de 30 % à déclarer que l'évaluation est susceptible d'avoir une influence sur leur pratiques pédagogiques (**tableau 42**). Les professeurs principaux sont plus nombreux que les enseignants de français ou de mathématiques à déclarer que les évaluations de début de sixième ont permis de déceler des difficultés chez leurs élèves (42,1 %, contre 39,3 % des enseignants de français et 34,5 % des enseignants de mathématiques). La proportion d'enseignants estimant que ces évaluations permettent de confirmer des difficultés est majoritaire (entre 68,6 % et 70,0 %).

TABEAU 43 • Utilisation des résultats des évaluations par les enseignants, 2025, en %

	Enseignants de français	Enseignants de mathématiques	Professeurs principaux
Ces évaluations sont susceptibles d’avoir une influence sur mes pratiques dans l’accompagnement des élèves.	34,8	33,1	37,6
Ces évaluations sont susceptibles d’avoir une influence sur mes pratiques pédagogiques.	28,4	26,7	30,6
Ces évaluations m’ont permis de déceler des difficultés d’élèves.	39,3	34,5	42,1
Ces évaluations m’ont permis de confirmer des difficultés d’élèves.	71,9	68,6	72,0

Champ : Établissements du ministère de l’Éducation nationale, France (+ Saint-Barthélemy et Saint-Martin), public et privé sous contrat.
Source : DEPP, questionnaire évaluation exhaustive de début de quatrième.

Les personnels de direction déclarent majoritairement que ces évaluations sont susceptibles d’avoir un impact sur les pratiques dans la mise en place de l’accompagnement des élèves et qu’elles peuvent avoir une influence sur les pratiques pédagogiques de leur équipe (respectivement 59,0 % et 47,5 %) (**tableau 44**).

TABEAU 44 • Utilisation des résultats des évaluations par les personnels de direction, 2025, en %

	Personnels de direction
Ces évaluations sont susceptibles d’avoir une influence sur les pratiques dans la mise en place de l’accompagnement des élèves.	59,0
Ces évaluations sont susceptibles d’avoir une influence sur les pratiques pédagogiques de mes équipes.	47,5

Champ : Établissements du ministère de l’Éducation nationale, France (+ Saint-Barthélemy et Saint-Martin), public et privé sous contrat.
Source : DEPP, questionnaire évaluation exhaustive de début de quatrième.

» Annexe 1. Retranscription des supports en compréhension de l'écrit



ÉVALUATION DE DÉBUT DE QUATRIÈME 2025

Test spécifique de français en compréhension de l'écrit

Support n° 1 : extrait d'Alphonse Daudet, *Le Petit Chose*

Le support est présenté sous le format numérique appelé « liseuse ». Il est réparti sur 6 pages entre lesquelles les élèves peuvent naviguer.

Les pointillés matérialisent les changements de page.

Des copies d'écran permettant de visualiser la liseuse se trouvent avec l'analyse des items dans le document de « Présentation des exercices et des compétences évaluées » disponible sur <https://eduscol.education.fr/evaluations-de-debut-de-quatrieme>.

Le narrateur vient de terminer le lycée. Sa famille a été ruinée et il doit gagner sa vie. Il se rend donc au collège de Sarlande, pour être embauché comme « maître d'étude », sorte de surveillant des élèves en internat...

Sarlande est une petite ville des Cévennes, bâtie au fond d'une étroite vallée que la montagne enserme de partout comme un grand mur. Quand le soleil y donne, c'est une fournaise ; quand la tramontane souffle, une glacière...

Le soir de mon arrivée, la tramontane faisait rage depuis le matin ; et quoiqu'on fût au printemps, perché sur le haut de la diligence, je sentis, en entrant dans la ville, le froid me saisir jusqu'au cœur.

Les rues étaient noires et désertes... Sur la place d'armes, quelques personnes attendaient la voiture, en se promenant de long en large devant le bureau mal éclairé.

À peine descendu de mon impériale, je me fis conduire au collège, sans perdre une minute. J'avais hâte d'entrer en fonctions.

Le collège n'était pas loin de la place ; après m'avoir fait traverser deux ou trois larges rues silencieuses, l'homme qui portait ma malle s'arrêta devant une grande maison, où tout semblait mort depuis des années.

– C'est ici, dit-il, en soulevant l'énorme marteau de la porte...

Le marteau retomba lourdement, lourdement... la porte s'ouvrit d'elle-même... Nous entrâmes.

J'attendis un moment sous le porche, dans l'ombre. L'homme posa sa malle par terre, je le payai, et il s'en alla bien vite... Derrière lui, l'énorme porte se referma lourdement, lourdement... Bientôt après, un portier somnolent, tenant à la main une grosse lanterne, s'approcha de moi.

– Vous êtes sans doute un nouveau ? me dit-il d'un air endormi.

Il me prenait pour un élève...

– Je ne suis pas un élève du tout. Je viens ici comme maître d'études ; conduisez-moi chez le principal...

Le portier parut surpris ; il prit sa lanterne, et je le suivis.

Le collège me sembla immense...

D'interminables corridors, de grands porches, de larges escaliers avec des rampes de fer ouvragé..., tout cela vieux, noir, enfumé...

Le portier m'apprit qu'avant 89 la maison était une école de marine, et qu'elle avait compté jusqu'à huit cents élèves, tous de la plus grande noblesse.

Comme il achevait de me donner ces précieux renseignements, nous arrivions devant le cabinet du principal... M. Cassagne poussa doucement une double porte matelassée, et frappa deux fois contre la boiserie.

Une voix répondit : « Entrez ! » Nous entrâmes.

C'était un cabinet de travail très vaste, à tapisserie verte. Tout au fond, devant une longue table, le principal écrivait à la lueur pâle d'une lampe dont l'abat-jour était complètement baissé.

– Monsieur le principal, dit le portier en me poussant devant lui, voilà le nouveau maître qui vient pour

2/6

ÉVALUATION DE DÉBUT DE QUATRIÈME 2025

Test spécifique de français en compréhension de l'écrit

remplacer M. Serrières.

– C'est bien, fit le principal sans se déranger.

Le portier s'inclina et sortit. Je restai debout au milieu de la pièce, en tortillant mon chapeau entre mes doigts.

Quand il eut fini d'écrire, le principal se tourna vers moi, et je pus examiner à mon aise sa petite face pâlotte et sèche, éclairée par deux yeux froids, sans couleur. Lui, de son côté, releva, pour mieux me voir, l'abat-jour de la lampe et accrocha un lorgnon à son nez.

– Mais c'est un enfant ! s'écria-t-il en bondissant sur son fauteuil. Que veut-on que je fasse d'un enfant !

Pour le coup, j'eus une peur terrible ; je me voyais déjà dans la rue, sans ressources... J'eus à peine la force de balbutier deux ou trois mots et de remettre au principal la lettre d'introduction que j'avais pour lui.

Le principal prit la lettre, la lut, la relut, la plia, la déplia, la relut encore, puis il finit par me dire que, grâce à la recommandation toute particulière du recteur et à l'honorabilité de ma famille, il consentait à me prendre chez lui, bien que ma grande jeunesse lui fit peur. Il entama ensuite de longues déclamations sur la gravité de mes nouveaux devoirs ; mais je ne l'écoutais plus. Pour moi, l'essentiel était qu'on ne me renvoyât pas ; j'étais heureux, follement heureux. J'aurais voulu que M. le principal eût mille mains et les lui embrasser toutes.

Un formidable bruit de ferraille m'arrêta dans mes effusions. Je me retournai vivement et me trouvai en face d'un long personnage, à favoris rouges, qui venait d'entrer dans le cabinet sans qu'on l'eût entendu : c'était le surveillant général.

Sa tête penchée sur l'épaule [...], il me regardait avec le plus doux des sourires, en secouant un trousseau de clés de toutes dimensions, suspendu à son index. Le sourire m'aurait prévenu en sa faveur, mais les clés grinçaient avec un bruit terrible, – frinc ! frinc ! frinc ! –, qui me fit peur.

– Monsieur Viot, dit le principal, voici le remplaçant de M. Serrières qui nous arrive.

M. Viot s'inclina et me sourit le plus doucement du monde. Ses clés, au contraire, s'agitèrent d'un air ironique et méchant comme pour dire : « Ce petit homme-là remplacer M. Serrières ! allons donc ! allons donc ! »

Le principal comprit aussi bien que moi ce que les clés venaient de dire, et ajouta avec un soupir : « Je sais qu'en perdant M. Serrières, nous faisons une perte presque irréparable (ici les clés poussèrent un véritable sanglot...) ; mais je suis sûr que si M. Viot veut bien prendre le nouveau maître sous sa tutelle spéciale, et lui inculquer ses précieuses

idées sur l'enseignement, l'ordre et la discipline de la maison n'auront pas trop à souffrir du départ de M. Serrières. »

Toujours souriant et doux, M. Viot répondit que sa bienveillance m'était acquise et qu'il m'aiderait volontiers de ses conseils ; mais les clés n'étaient pas bienveillantes, elles. Il fallait les entendre s'agiter et grincer avec frénésie : « Si tu bouges, petit drôle, gare à toi. »

– Monsieur Eyssette, conclut le principal, vous pouvez vous retirer. Pour ce soir encore, il faudra que vous couchiez à l'hôtel... Soyez ici demain à huit heures... Allez...

Et il me congédia d'un geste digne.

M. Viot, plus souriant et plus doux que jamais, m'accompagna jusqu'à la porte ; mais, avant de me quitter, il me glissa dans la main un petit cahier.

– C'est le règlement de la maison, me dit-il. Lisez et méditez...

Puis il ouvrit la porte et la referma sur moi, en agitant ses clés d'une façon... frinc ! frinc ! frinc !

D'après Alphonse Daudet, *Le Petit Chose*, 1868

Support n° 2 : groupement thématique de 3 documents

Le support est présenté sous le format numérique appelé « liseuse ». Il est réparti sur 5 pages entre lesquelles les élèves peuvent naviguer.

Les pointillés matérialisent les changements de page.

Des copies d'écran permettant de visualiser la liseuse se trouvent avec l'analyse des items dans le document de « Présentation des exercices et des compétences évaluées » disponible sur <https://eduscol.education.fr/evaluations-de-debut-de-quatrieme>.

Document 1

Le 16 octobre est la journée nationale de lutte contre le gaspillage alimentaire. Une journée symbolique pour sensibiliser les professionnels et les consommateurs à ne pas jeter inutilement de la nourriture. [...] Notre experte, Hanane Boutayeb, nous explique comment le ministère sensibilise les professionnels et les consommateurs et quelles sont les mesures mises en place pour réduire de moitié le gaspillage alimentaire d'ici 2025.

Quels sont les enjeux du gaspillage alimentaire en France ?

Hanane Boutayeb : Toute nourriture destinée à la consommation humaine et qui à un stade de la chaîne alimentaire est dégradée, perdue ou jetée, constitue le gaspillage alimentaire. Il faut savoir qu'aujourd'hui 20 % de la nourriture finit à la poubelle. Cela représente 150 kg par an et par personne. Dans le même temps, 5,5 millions de personnes ont bénéficié de l'aide alimentaire en 2017 et 8 millions de personnes étaient en insécurité alimentaire pour raisons financières. C'est parce que ce constat est socialement inacceptable, qu'il est un non-sens écologique, que la France a décidé de se mobiliser dès 2013 en lançant le pacte national de lutte contre le gaspillage alimentaire. Ce pacte réunit l'ensemble des acteurs de la chaîne alimentaire et a comme objectif de réduire de moitié le gaspillage alimentaire d'ici 2025.

Quelles sont les mesures mises en œuvre pour lutter contre le gaspillage alimentaire ?

H.B. : Par la loi Garot du 11 février 2016, la France est le premier pays à s'être doté mondialement d'une loi aussi ambitieuse en matière de lutte contre le gaspillage alimentaire. Deux mesures essentielles :

- l'interdiction des pratiques de destruction des denrées alimentaires encore consommables ;
- l'obligation pour les supermarchés de plus de 400 m² de passer un partenariat avec les associations d'aide alimentaire pour leur céder les invendus et éviter qu'ils ne soient jetés.

Par la loi du 30 octobre 2018, la France a franchi une nouvelle étape via deux nouvelles mesures :

- l'extension des mesures de la loi Garot aux secteurs de la restauration collective et des industries agroalimentaires ;
- l'obligation faite aux restaurants de fournir des « gourmet bags », « doggy bag » aux clients qui souhaitent ramener les restes de leur repas.

Autour du gaspillage alimentaire, un véritable écosystème s'est constitué. Il comprend les pouvoirs publics, les associations habilitées mais aussi de nombreuses entreprises qui se sont spécialisées dans la gestion du don alimentaire.

ÉVALUATION DE DÉBUT DE QUATRIÈME 2025

Test spécifique de français en compréhension de l'écrit

Comment sensibiliser les jeunes au gaspillage alimentaire ?

H.B. : Ce combat ne peut être mené sans les plus jeunes. L'éducation au gaspillage alimentaire est une nécessité. C'est pour cette raison que le ministère de l'Agriculture et le ministère de l'Éducation nationale ont lancé le « défi zéro gaspi » dans 5 académies de France. Dès cette rentrée scolaire, les collégiens pourront proposer des projets concrets en matière de lutte contre le gaspillage alimentaire.

Sources : *Ministère de l'Agriculture*

Document 2

À la cantine du collège Max Jacob de Saint-Jean de la Ruelle, dans le Loiret, plus rien ne se perd, tout s'échange ! Afin de limiter au maximum le gaspillage alimentaire, la direction de l'établissement a en effet mis en place une simple table de troc. Une idée toute bête, mais qui change tout ! Explications.

Avant cette table de troc, si un élève s'apercevait à la fin de son repas qu'il n'avait plus d'appétit pour la portion de fromage qui lui avait paru si appétissante quelques minutes plus tôt, la portion de fromage en question se retrouvait à la poubelle (tout ce qui sort de la chaîne du froid ayant interdiction d'y retourner). Maintenant, dans un cas similaire, l'élève est invité à déposer ce fromage sur la table de troc. Ainsi, elle n'aura pas été produite et achetée pour rien et fera plaisir à un élève qui, lui, a encore faim !

Ça vous semble dérisoire ? Eh bien détrompez-vous. Grâce à ce type de dispositions, le collège Max Jacob ne jette plus « que » 9 à 11 kilos de nourriture à la poubelle chaque jour... contre 27 à 32 il y a encore quelques temps !

Sources : <https://positivr.fr/table-de-troc-cantine-gaspillage-alimentaire/>

ÉVALUATION DE DÉBUT DE QUATRIÈME 2025

Test spécifique de français en compréhension de l'écrit

Document 3



➤ Annexe 2. Fiche de cotation pour le test de fluence

Test de fluence de début de quatrième

Nom	Prénom	Classe

[Démarrer le chronomètre.]

[Dans le texte ci-dessous :

- barrer uniquement les mots incorrectement lus ou non lus ;
- entourer le dernier mot lu si l'élève n'a pas terminé en 60 secondes.

Dans les cases :

- écrire le nombre de mots lus par l'élève en une minute ;
- calculer le score de fluence.]

Le wagon était bondé maintenant. Le trajet entre les deux stations lui parut durer	14
des heures. Elle se fraya un chemin jusqu'à la porte et bondit à l'extérieur dès qu'on	30
l'eut ouverte.	32
– Je vous laisse ! lança-t-elle aux trois autres, et elle courut sur le trottoir, le cœur	47
battant.	48
Et si elle s'était trompée ? Non, on ne peut pas se ressembler à ce point... Revenue	64
à la station précédente, elle s'engagea, hors d'haleine, dans la rue qui montait	77
légèrement. La façade de l'immeuble était grise. Elle eut la certitude, en poussant la	91
deuxième porte d'entrée, que les deux personnes s'étaient bien engouffrées ici. Un	103
couloir sombre s'ouvrait devant elle. Elle actionna en vain l'interrupteur, et avança à	116
tâtons jusqu'à une petite cour aux pavés brisés. Une herbe grise poussait dans les	130
fentes. Des poubelles gisaient en vrac. L'endroit, si proche pourtant de l'avenue,	142
semblait à l'abandon. Deux escaliers montaient dans les étages. Elle prit au hasard	155
celui de gauche, dont les marches noircies s'enroulaient en une spirale serrée. Cela	168
sentait le mois. Elle s'arrêta sur le premier palier et tendit l'oreille. Elle fit de même	184
au second, sans plus de succès. Puis au troisième. C'était comme si l'immeuble	197
avait été vide d'habitants. Peut-être était-il insalubre ? Elle redescendit dans la cour	209
et emprunta le deuxième escalier, plus clair et mieux entretenu. Ici, l'électricité	221
fonctionnait. Au premier étage, deux portes closes et silencieuses, ainsi qu'au	232
second et au troisième, mais tout en haut, sous les toits...	243
La voix claire et enfantine venue de l'intérieur la fit fondre d'émotion.	255

Si l'élève termine en moins de 60 secondes, reporter le temps exact ici :

Nombre de mots correctement lus en 1 minute :

Score de fluence* :

*nombre de mots correctement lus en 1 minute OU la formule ci-contre pour les élèves qui auraient lu tous les mots correctement en moins d'une minute : $\frac{\text{Nombre total de mots du texte} \times 60 \text{ secondes}}{\text{temps mis pour lire tous les mots}}$.

RÉFÉRENCES DES PUBLICATIONS DE LA DEPP



Miconnet, N., Vourc'h, R. (2015). *Détermination des standards minimaux pour évaluer les compétences du socle commun*. Éducation et formations, n°86-87, p.141-158, MENSER-DEPP

Bunch, M., Cizek, G., (2007). *Standard Setting: A Guide to Establishing and Evaluating Performance Standards on Tests*. London, Thousand Oaks, Sage Publications

Hick M, Léourier G., Paillet V., Philippe C., Rogie H., et al., 2025, « Évaluation exhaustive de début de quatrième 2024 : stabilité des résultats en mathématiques et légère baisse en français, sauf en fluence », *Note d'Information*, n° 25-23, DEPP. <https://doi.org/10.48464/ni-25-23>

Hick M., Paillet, V., Rogie H., et al., 2024, « Évaluation exhaustive de début de quatrième 2023 : première année de passation », *Note d'Information*, n° 24-16, DEPP. <https://doi.org/10.48464/ni-24-16>

Bret A., Lacroix A., et al., 2025, « Les filles moins confiantes que les garçons concernant l'année à venir et leurs performances, notamment en mathématiques », *Note d'Information*, n° 25-26, DEPP. <https://doi.org/10.48464/ni-25-26>

Bret A., Lacroix A., et al., 2024, « Les filles moins confiantes que les garçons concernant l'année à venir et leurs performances, notamment en mathématiques », *Note d'Information*, n° 24-34, DEPP. <https://doi.org/10.48464/ni-24-34>

Évaluations de début de quatrième 2024 – Premiers résultats – Série Études – Document de travail n°2024-E16 – Novembre 2024, Sandra Andreu, Agnès Biarrotte-Sorin, Anaïs Bret, François-Xavier Cannes, Marguerite Garnero, Charlotte Gill-Sotty, Marina Hick, Aurélie Lacroix, Christophe Laskowski, Audrey Léger, Aïcha M'Baoumou, Stéphanie Mas, Hélène de Monestrol, Vincent Paillet, Élodie Persem, Thierry Rocher, Hugo Rogie, Guillaume Rue

Évaluations de début de quatrième 2024 – Test de compréhension de l'écrit et de lexique – Résultats nationaux et analyses détaillées – Annexe du document de travail n°2024-E16 – Avril 2025, Sandra Andreu, Agnès Biarrotte-Sorin, Anaïs Bret, François-Xavier Cannes, Thomas Euzéby, Marguerite Garnero, Charlotte Gill-Sotty, Marina Hick, Aurélie Lacroix, Christophe Laskowski, Audrey Léger, Gwendoline Léourier, Aïcha M'Baoumou, Stéphanie Mas, Hélène de Monestrol, Vincent Paillet, Élodie Persem, Thierry Rocher, Hugo Rogie, Guillaume Rue

Évaluations de début de quatrième 2024 – Test de résolution de problèmes et d’automatismes – Résultats nationaux et analyses détaillées – Annexe du document de travail n°2024-E16 – Avril 2025, Sandra Andreu, Agnès Biarrotte-Sorin, Anaïs Bret, François-Xavier Cannes, Thomas Euzéby, Marguerite Garnero, Charlotte Gill-Sotty, Marina Hick, Aurélie Lacroix, Christophe Laskowski, Audrey Léger, Aïcha M’Bafoumou, Stéphanie Mas, Vincent Paillet, Élodie Persem, Charles Philippe, Thierry Rocher, Hugo Rogie, Guillaume Rue

Évaluations de début de quatrième 2023 – Premiers résultats – Série Études – Document de travail n°2023-E08 – Décembre 2023, Sandra Andreu, Anaïs Bret, Hélène Durand de Monestrol, Laure Heidmann, Aurélie Lacroix, Aïcha M’Bafoumou, Marguerite Garnero, Charlotte Gill-Sotty, Marina Hick, Christophe Laskowski, Audrey Léger, Audrey Paul, Vincent Paillet, Élodie Persem, Thierry Rocher, Hugo Rogie, Guillaume Rue, Franck Salles, Jean-Fabrice Stachowiak, Ronan Vourc’h, Philippe Wuillamier

Évaluations de début de quatrième 2023 – Test de compréhension de l’écrit et de lexique – Résultats nationaux et analyses détaillées – Annexe du document de travail n°2023-E08 – Avril 2024, Sandra Andreu, Agnès Biarrotte-Sorin, Anaïs Bret, Hélène Durand de Monestrol, Laure Heidmann, Aurélie Lacroix, Aïcha M’Bafoumou, Marguerite Garnero, Charlotte Gill-Sotty, Marina Hick, Christophe Laskowski, Audrey Léger, Stéphanie Mas, Vincent Paillet, Audrey Paul, Élodie Persem, Thierry Rocher, Hugo Rogie, Guillaume Rue, Franck Salles, Jean-Fabrice Stachowiak, Ronan Vourc’h, Philippe Wuillamier

Évaluations de début de quatrième 2023 – Test de résolution de problèmes et d’automatismes – Résultats nationaux et analyses détaillées – Annexe du document de travail n°2023-E08 – Avril 2024, Sandra Andreu, Agnès Biarrotte-Sorin, Anaïs Bret, Hélène Durand de Monestrol, Laure Heidmann, Aurélie Lacroix, Aïcha M’Bafoumou, Marguerite Garnero, Charlotte Gill-Sotty, Marina Hick, Christophe Laskowski, Audrey Léger, Stéphanie Mas, Vincent Paillet, Audrey Paul, Élodie Persem, Thierry Rocher, Hugo Rogie, Guillaume Rue, Franck Salles, Jean-Fabrice Stachowiak, Ronan Vourc’h, Philippe Wuillamier

Retrouvez les travaux de la DEPP sur
education.gouv.fr/etudes-et-statistiques

Publications et archives

Retrouvez toutes les publications et archives de la DEPP sur
archives-statistiques-depp.education.gouv.fr

Jeux de données en open data

Retrouvez tous les jeux de données de la DEPP en open data sur
data.education.gouv.fr